

Université de Montréal

Continuité ou rupture ?

Les comportements matrimoniaux au Canada, 1852-1921 : une analyse comparative ethnoreligieuse.

par Isabelle Cherkesly

Département de Démographie

Faculté des Arts et Sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures et postdoctorales

En vue de l'obtention du grade de
Maîtrise ès sciences (M.Sc.) en Démographie

Novembre, 2018

© Isabelle Cherkesly, 2018

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé

Continuité ou rupture ? Les comportements matrimoniaux au Canada, 1852-1921 : une analyse
comparative ethnoreligieuse.

Présenté par
Isabelle Cherkesly

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes:

Évelyne Lapierre-Adamcyck
Présidente-rapporteuse

Lisa Dillon
Directrice de recherche

Benoît Laplante
Membre du jury

Résumé

Quel est le lien entre les origines ethniques et le mariage au Canada à la fin du 19^e siècle ? Voici la question centrale de ce mémoire, dans lequel les tendances globales de la nuptialité sont comparées entre les populations françaises catholiques et les populations anglaises anglicanes, au Québec et dans le reste du Canada entre 1852 et 1921. Cette comparaison est établie grâce aux données recueillies par plusieurs projets, tels que le North Atlantic Population Project (NAPP), le Canadian Families Project (CFP) et le Programme de recherche en démographie historique (PRDH). L'âge au premier mariage et les taux de célibat sont analysés selon l'ethnie ou la religion des individus. Ensuite, à l'aide des données de l'ensemble du recensement de 1881, qui fournissent un grand nombre d'observations même pour de petits sous-groupes de population, la probabilité d'avoir vécu un premier mariage est comparée spatialement et entre sous-groupes ethnoreligieux. Les résultats illustrent différents modèles culturels de la nuptialité au Canada vers la fin du 19^e siècle. Le présent mémoire utilise le groupe ethnoreligieux des Français catholiques québécois comme élément de référence, puisque les recherches en démographie historique ont amplement tracé les tendances démographiques de cette population. Aussi, les problèmes méthodologiques et conceptuels liés à l'étude de la nuptialité à l'aide de données de recensement y sont étudiés.

En conclusion, le présent mémoire décrit un régime de la nuptialité française catholique qui se maintient globalement à l'extérieur du Québec. Toutefois, certaines variabilités dans ce régime de la nuptialité sont aussi attribuées aux effets des forts mouvements migratoires. De plus, ce mémoire démontre une absence de stabilité de la nuptialité entre 1852 et 1921 au Canada.

Mots-clés : Origine ethnique, Religion, 19^e siècle, Canada, Québec, Mariage, Nuptialité, Célibat

Abstract

Is there a link between ethnic origin and nuptiality, within late-19th century Canada ? This is the main question which this thesis aims to answer. Thus, we compare nuptiality trends among diverse ethnic groups within the province of Québec and the rest of Canada between 1852 and 1921. This comparison uses data provided by the North Atlantic Population Project (NAPP), the Canadian Families Project (CFP), and the Programme de recherche en démographie historique (PRDH). The singulate mean age at marriage and proportions single at 50 years of age is analyzed, with particular attention to religious and ethnic differences. Furthermore, with the help of a complete-count database of the 1881 Census of Canada, which provides large case counts even for small population subgroups, we compare the relative risk of having lived a first marriage across space and among ethno-religious groups. This exploration will help us understand if there is a cultural model of nuptiality in late 19th century Canada. One ethno-religious group in particular, French Catholic persons living in Québec and across Canada, will be used as the main comparison, since multiple research papers in historical demography have focused on this population subgroup. In addition, we study methodological and conceptual issues relating to the study of nuptiality with census data.

In conclusion, this thesis shows that distinctive French catholic marriage patterns exist even outside of Quebec. Nevertheless, these patterns vary within regions, due to effect high levels of international and interprovincial migration. Furthermore, this thesis shows that Canadian marriage patterns were not stable between 1852 and 1921.

Keywords : Ethnic origin, religion, 19th century, Canada, Québec, Marriage, Nuptiality, Celibacy

Table des matières

Résumé.....	i
Abstract.....	ii
Table des matières.....	iii
Liste des tableaux.....	vi
Liste des figures.....	viii
Liste des sigles.....	ix
Liste des abréviations.....	x
Glossaire.....	xi
Remerciements.....	xiv
Introduction.....	1
Chapitre 1. Approche théorique et contexte historique.....	3
1.1. Revue de la littérature.....	3
1.1.1. La nuptialité : le modèle européen.....	3
1.1.2. La nuptialité : le marché matrimonial.....	5
1.1.3. La nuptialité : La perspective de l’histoire sociale.....	10
1.2. Contexte historique : de l’époque victorienne à la guerre.....	15
1.2.1. Avant 1867 : les débuts d’un pays.....	16
1.2.2. 1867-1911 : l’accroissement.....	17
1.2.3. 1911-1921 : guerre et paix.....	19
1.4. Conclusion, hypothèses et cadre d’analyse.....	20
1.4.1 La nuptialité canadienne : cadre d’analyse.....	22
Chapitre 2. Sources de données et méthodologie.....	24
2.1. Les recensements canadiens de 1852 à 1921.....	24
2.1.1. Données sur le mariage.....	26
2.1.2. Données sur l’âge.....	26
2.1.3. Données sur l’origine ethnoreligieuse.....	27
2.2. Méthodologie.....	30
2.2.1 Âge moyen au premier mariage.....	30
2.2.2. Intensité du mariage.....	32
2.2.3 Modèle de régression logistique.....	33

2.3. Population à l'étude	36
2.4. Sommaire	37
Chapitre 3. Évolution de la Nuptialité entre 1852 et 1921	39
3.1. Le marché matrimonial et l'impact des migrations	39
3.2. Calendrier du mariage.....	40
3.2.1. Canada.....	41
3.2.2. Québec et reste du Canada.....	42
3.3. Intensité du mariage.....	45
3.3.1. Canada.....	46
3.3.2. Québec et reste du Canada.....	48
3.4. Sommaire	52
Chapitre 4. Analyse de la nuptialité en 1881	54
4.1. Analyse géographique en 1881: pyramides des âges.....	55
4.1.1. Le Québec	55
4.1.2. Les maritimes et l'Ontario	58
4.1.3. L'Ouest et les Prairies.....	59
4.1.4. Sommaire	61
4.2. Analyse bivariée de la nuptialité.....	61
4.3. Analyse multivariée	64
4.3.1. Quelques observations générales	67
4.3.2. Les Français catholiques ont-ils les mêmes tendances de la nuptialité à l'intérieur et à l'extérieur du Québec ?	73
4.4. Conclusion	80
Bibliographie.....	85
Annexe 1. Sélection des catégories ethnoreligieuses.....	98
Annexe 2. Indice de Whipple et de Myers.....	99
Annexe 3. Calcul: Âge moyen au premier mariage.....	100
Annexe 4. Comparaison : Proportions de célibataires à 50 ans.....	102
Annexe 5. Sélection des groupes d'âges.....	107
Annexe 6. Variables et données.....	108
Annexe 7. Âge moyen au premier mariage (1852 à 1921).....	109

Annexe 8. Proportion de célibataires à 50 ans (1852 à 1921)	110
Annexe 9. Tableaux d'effectifs et des pourcentages	111
Annexe 10. Mariage mixte-Recensement de 1881	114

Liste des tableaux

Tableau I.	Recensements et échantillons utilisés dans l'analyse de la nuptialité de 1852 à 1921	25
Tableau II.	Variables utilisées dans l'analyse de régression logistique.....	36
Tableau III.	Nombre d'hommes de 20-29 ans par femme du même âge selon la province de résidence et l'origine ethnoreligieuse (Canada, 1881)	60
Tableau IV.	Modèle 1- Effectifs et pourcentages de personnes de plus de 15 ans déjà mariées selon la variable (Canada, 1881).....	62
Tableau V.	Régression logistique, rapport de cotes, avoir vécu le premier mariage, individus de 15+ ans, tous et selon le sexe (Canada, 1881).....	65
Tableau VI.	Régression logistique, rapport de cotes, avoir vécu le premier mariage, individus de 15+ ans, selon le sexe et la région de résidence (Canada, 1881).....	66
Tableau VII.	Régression logistique, rapport de cote, avoir vécu le premier mariage, individus de 15 ans+, pour les Français catholiques, avec séparation selon le sexe et la région de résidence (Canada, 1881)	75
Tableau VIII.	Catégories ethniques ou religieuses utilisées pour étudier les tendances démographiques canadiennes selon la thématique.....	98
Tableau IX.	Indice d'attraction pour certains âges (Myers, Whipple 10 ans et 5 ans) selon l'année de recensement	99
Tableau X.	Proportion de célibataires selon le groupe d'âge et démonstration de la méthode de calcul de l'âge moyen au premier mariage selon le <i>SMAM</i> (Hommes, Canada, 1852 à 1921).....	100
Tableau XI.	Proportion de célibataires selon le groupe d'âge et démonstration de la méthode de calcul de l'âge moyen au premier mariage selon le <i>SMAM</i> (Femmes, Canada, 1852 à 1921).....	101
Tableau XII.	Calcul de la proportion de célibataires à 50 ans selon la méthode de la moyenne des groupes d'âge et selon la méthode des 50 à 59 ans (Hommes, Canada, 1852 à 1921).....	102

Tableau XIII. Calcul de la proportion de célibataires à 50 ans selon la méthode de la moyenne des groupes d'âges et selon la méthode des 50 à 59 ans (Femmes, Canada, 1852 à 1921)	103
Tableau XIV. Première étape pour le calcul de la proportion de célibataires à 50 ans, à l'aide de deux recensements (Canada, 1911-1921).....	104
Tableau XV. Deuxième étape pour le calcul de la proportion de célibataires à 50 ans, à l'aide de deux recensements (Canada, 1911-1921).....	105
Tableau XVI. Transformation des catégories ethniques pour le recensement de 1891 (Nombre identifié, Nombre ajouté, Pourcentage du total)	108
Tableau XVII. Âge moyen au premier mariage selon l'année, les six origines ethnoreligieuses sélectionnées et le sexe. (Canada, 1852 à 1921)	109
Tableau XVIII. Taille de l'échantillon inclut dans le calcul de l'âge moyen au premier mariage selon l'année, les six origines ethnoreligieuses sélectionnées et le sexe. (Canada, 1852 à 1921)	109
Tableau XIX. Proportion de célibataires de plus de 50 ans selon les six origines ethnoreligieuses sélectionnées et le sexe. (Canada, 1852 à 1921)	110
Tableau XX. Taille de l'échantillon dans le calcul de la proportion de célibataires à 50 ans selon les six origines ethnoreligieuses sélectionnées et le sexe. (Canada, 1852 à 1921).....	110
Tableau XXI. Effectifs et pourcentages de personnes mariées selon les variables (Canada, 1881).....	111
Tableau XXII. Effectifs et pourcentages de personnes mariées selon les variables (Canada, 1881).....	112
Tableau XXIII. Effectifs et pourcentages de personnes mariées selon les variables, pour les Français catholiques (Canada, 1881)	113
Tableau XXIV. Pourcentage de femmes dans un mariage mixte, selon le groupe ethnoreligieux des femmes et le type de mariage (Canada, 1881).....	114

Liste des figures

Figure 1.	Cadre d'analyse	23
Figure 2.	Nombre d'immigrants arrivés dans les 10 dernières années, présents dans le recensement, selon le groupe d'âge à l'arrivée (Canada, 1891 à 1920)	40
Figure 3.	Nombre d'hommes de 20 à 29 ans par femmes du même âge selon l'année de recensement (Canada, 1852 à 1921).....	40
Figure 4.	Âge moyen au premier mariage selon l'année et le sexe (Canada, 1852 à 1921)	41
Figure 5.	Âge moyen au premier mariage selon l'année de recensement, la région, Québec (QC) et reste du Canada (RDC), le sexe et l'origine ethnoreligieuse (Anglais anglican et français catholique) (Canada, 1852-1921)	43
Figure 6.	Proportions de célibataires à 50 ans selon le sexe et la méthode (Canada, 1852 à 1921).....	46
Figure 7.	Proportion de célibataires à 50 ans (C_{50}) selon la période intercensitaire, le sexe et l'origine ethnoreligieuse (Français catholique et anglais anglican) et le lieu de résidence, méthode à un recensement (Canada, 1871 à 1921)	50
Figure 8.	Proportion de célibataires à 50 ans selon la période intercensitaire, le sexe et l'origine ethnoreligieuse (Français catholique et anglais anglican) et le lieu de résidence, méthode à deux recensements (Canada, 1871 à 1921).....	51
Figure 9.	Pyramides des âges selon les 6 catégories ethnoreligieuses sélectionnées, la province, le sexe, le groupe d'âge quinquennal et le pourcentage (Canada, 1881)	56
Figure 10.	Pyramides des âges selon les 6 catégories ethnoreligieuses sélectionnées, la province, le sexe, le groupe d'âge quinquennal et le pourcentage (Canada, 1881)	57
Figure 11.	Diagramme de Lexis, pour la comparaison des méthodes de calcul des proportions de célibataire (Canada, 1871 à 1921)	106
Figure 12.	Pourcentages de personnes célibataires de 15 à 99 ans, selon l'âge (Canada, 1881)	107

Liste des sigles

CFP : Canadian Families Project

CCRI: Canadian Century Research Infrastructure

CIEQ : Centre interuniversitaire d'études québécoises

GSU: Genealogical Society of Utah

HBC : Compagnie de la Baie d'Hudson

IMPQ : Infrastructure intégrée de microdonnées historiques de la population québécoise

IPUMS : Integrated Public Use Microdata Series

NAPP: North Atlantic Population Project

PRDH : Programme de recherche en démographie historique

RPQA : Registres paroissiaux du Québec ancien

Liste des abréviations

AMPM : Âge moyen au premier mariage ("Singulate Mean Age at Marriage)

Abréviations pour les origines ethnoreligieuses sélectionnées

A-A : Anglais anglican

All: Allemands

É-P : Écossais presbytériens

F-C : Français catholiques

I-C : Irlandais catholiques

Abréviations pour les provinces et régions du Canada

C-B : Colombie-Britannique

I-P-É : Île-du-Prince-Édouard

Mn : Manitoba

N-B : Nouveau-Brunswick

N-É : Nouvelle-Écosse

On : Ontario

Qc : Québec

RDC : reste du Canada (l'ensemble du Canada, sans le Québec)

Ter : Territoires

Glossaire

Endogamie : système qui privilégie l'homogamie

Exogamie : mariage entre deux individus de classes sociales ou d'origines différentes

Famille : Unité de base dans les recensements, qui réfère à des liens de parenté dans l'absolu. Dans le contexte des recensements historiques cependant, la famille se décrit principalement par l'habitation dans un même logement et le fait de manger le même repas :

« Une famille, dans le sens attaché à ce mot pour les fins de recensement, peut n'être composée que d'une seule personne vivant seule et, d'autre part, d'un nombre quelconque de personnes vivant ensemble sous le même toit et nourries à la même cuisine. (...) La famille pour le recensement, se constitue par le domicile, et le chef de famille s'entend du Père, de la Mère, du maître ou de la maîtresse de la maison, quelqu'ils soit. »(Department of agriculture (census branch) 1871, 16)

Fécondité naturelle : Cette théorie, proposée par Louis Henry, décrit un système de fécondité en l'absence de limitation des naissances, c'est-à-dire en l'absence de l'utilisation de méthodes contraceptives (Henry 1961). Dans les sociétés traditionnelles où le mariage s'universalise, la fécondité naturelle est intrinsèquement liée à la fécondité légitime. A priori, l'âge au mariage des femmes devrait avoir un impact sur la fécondité.

Homogamie : mariage entre deux individus de même classe sociale, de même origine, de même religion

Logement : Unité de base dans les recensements, fait référence à une unité administrative d'habitation. Ainsi, un logement est un édifice à plusieurs appartements ou même une maison d'une seule résidence. L'identification des logements se base principalement sur la présence d'une entrée privée. En 1871, la définition du logement équivaut celle de la maison :

« pour constituer deux ou plusieurs maisons d'une construction contiguë, il faut que chaque partie, ainsi prise pour une maison séparée, ait une porte de dehors et n'ait point de porte de communication constante de l'une à l'autre dans l'intérieur. »(Department of agriculture (census branch) 1871, 24)

En revanche, en 1921 on ajoute une distinction quant aux maisons d'appartements :

« Une maison d'appartements ne compte que pour une seule maison, quel que soit le nombre de portes d'entrée ou le nombres de familles qui l'habitent (...) une maison à deux

appartements, l'un au-dessus de l'autre, chacun ayant une entrée distincte sur la rue ne compte que pour une seule maison. »(Dominion Bureau of Statistics 1921, 73)

Mariage mixte : Phénomène qui décrit des mariages entre deux individus d'origine ou de religions différentes

Ménage : Unité de base dans les recensements, impliquant une cohabitation (Tabutin et Caselli 2006). Les ménages peuvent inclure une ou plusieurs familles, cependant se distinguent par la résidence commune, dans une seule unité d'un logement. La différenciation entre le ménage et la famille existe à partir du recensement de 1901 :

« Un ménage peut comprendre toutes personnes vivant en commun, qu'elles soient ou non unies par les liens du sang, mais dont un de leur nombre occupe ordinairement la position de chef. (...) D'autres qui vivent seuls, tels que ceux qui louent des chambres et ne font que coucher dans la maison, seront compris dans la liste des ménages chez qui ils logent, bien qu'ils prennent leurs repas ailleurs. » (Department of Agriculture (census branch) 1901, 13)

Pression matrimoniale : Déséquilibre des sexes sur le marché matrimonial. Une pression matrimoniale masculine se crée à l'occasion d'un surplus d'hommes et une pression matrimoniale féminine se crée à l'occasion d'un surplus de femmes.

Transition démographique : Initialement décrite par Frank Notestein en 1945 (Caldwell 1976 ; Notestein 1945), les populations européennes permettront de la tester. Cette théorie prévoit la mutation d'une société à forte mortalité et forte fécondité vers une société à basse mortalité et basse fécondité. La transition entre ces deux sociétés s'exprime par une forte augmentation de la population (Chesnais 2010 ; Notestein 1945). Cet accroissement rapide des populations s'accompagne d'une densification et raréfaction des terres européennes (Lee 2003). Cette densification s'accompagne de changements sociaux et culturels, qui provoquent une diminution de la fécondité tout en entraînant le développement de politiques migratoires coloniales. Ces politiques permettent de minimiser la division des terres en Europe et d'assurer un patrimoine économique aux nouvelles générations. Par ailleurs, dans un système traditionnel de naissance à l'intérieur du mariage (Chojnacka 1993), un retardement de l'âge au premier mariage précède la baisse de l'intensité la nuptialité et agit comme un facteur de régulation des naissances. Ceci diminue la capacité d'accroissement de ces populations (Livi-Bacci 2017).

Aux femmes qui m'ont inspirée dans ma persévérance...

Remerciements

Je voudrais remercier ma directrice Lisa Dillon de m'avoir guidée dans la création de mon mémoire et de m'avoir donné plusieurs occasions de développer mes connaissances en démographie historique. J'aimerais remercier mon jury pour leurs conseils et commentaires. Aussi, je remercie le CRSH (Conseil de recherche en sciences humaines) pour les fonds de bourses qui ont permis de produire cette recherche. De même, j'aimerais remercier Nadine Ouellette pour son assistance dans le développement des techniques utilisées pour l'analyse de l'intensité de la nuptialité. En fin de compte, je remercie tous les professeurs du Département de démographie pour leurs encouragements, en particulier Robert Bourbeau et Simona Bignami, qui m'ont assistée grandement dans le cadre de mon parcours académique.

J'aimerais remercier Enrique Acosta pour son temps et son aide afin de mieux comprendre les méthodes statistiques utilisées, en particulier pour son assistance technique. De plus, je remercie tous les étudiants et tous les employés du Programme de recherche en démographie historique qui au cours des dernières années ont été présents et ont su m'aider. En particulier, mes collègues de bureau durant la dernière année : Lucie Bigras, Lucien Lemieux, Guillaume Morin et Guillaume Noirel. Par ailleurs, je remercie l'ensemble du comité exécutif de l'A.E.DEM, qui au cours de mes deux années de participation à l'association a fait acte de présence.

J'aimerais remercier les membres de ma famille. Ma mère, sans laquelle je n'aurais jamais connu la démographie. Ma sœur, qui un après-midi de Pâques a soutenu mon choix de retourner à l'école et qui au jour le jour m'inspire. Mon père et le reste de ma grande famille (cousins, cousines, oncles, tantes) qui ont toujours été présents pour m'aider dans mon cheminement académique.

Introduction

« Nuptiality is largely a matter of social tradition (...). A major upheaval is needed to convince the population of the need for any change in its marriage patterns. »

(Hollingsworth 1969, 103)

Depuis la Révolution tranquille du Québec, le taux brut de nuptialité au Québec est en chute libre, de plus en plus de familles québécoises adoptent l'union libre comme mode de formation de la famille (Lapierre-Adamcyk, Le Bourdais, Marcil-Gratton 1999). L'intensité du mariage devient si faible au 21^e siècle que les tableaux publiés par Statistique Canada omettent les estimations de la nuptialité après 2008 (Statistique Canada 2011). Pourtant, le Canada, en particulier le Québec, est historiquement une région où l'intensité de la nuptialité était très élevée. Vers la fin du 19^e siècle et au début du 20^e siècle, le mariage est le mode principal de la formation de la famille canadienne. Dans cette société qui s'ancre sur la famille et la religion, la nuptialité devrait être un comportement stable (Hollingsworth 1969). Ceci est sans compter l'importance des grandes migrations vers le Canada et vers l'Ouest du Canada à cette époque. Dans le présent mémoire, les tendances de la nuptialité canadienne seront étudiées entre 1852 et 1921. Cette période est sélectionnée puisque durant celle-ci s'opère la transition démographique¹ au Canada et au Québec. Cette transition implique des changements dans les tendances de la fécondité, de la mortalité et de la nuptialité.

La transition démographique canadienne débute durant la deuxième moitié du 19^e siècle (Gauvreau et Gossage 2000) alors que le Canada vit des changements substantiels : l'urbanisation et l'industrialisation croissante se juxtaposent à la migration vers l'Ouest canadien. Parallèlement se définissent les identités, les Français et Anglais possèdent des religions et des traditions juridiques différentes: le droit civil (Laplante 2011) au Québec et la Common Law dans le reste du Canada (Ward 1990). Par le fait même, vers la fin du 19^e siècle ces différences se traduisent à Montréal par des régimes de nuptialité, divergeant selon l'appartenance ethnique. Par exemple, dans les communautés canadiennes françaises de Montréal, le mariage hâtif et les remariages sont combinés à la forte fécondité. Ce régime

¹ Voir glossaire, définition de transition démographie

neutralise le niveau de mortalité très élevé, ce qui permet d'atteindre un très haut niveau d'accroissement (Olson et Thornton 1992 ; Gauvreau, Gervais, et Gossage 2007). Ce type de régime pourrait s'observer dans d'autres régions du Canada (Gauvreau et Laplante 2016).

L'objectif principal du présent mémoire est de comprendre si ce régime matrimonial particulier des Français catholiques se reproduit à travers les provinces canadiennes au début de la transition démographique. À cet effet, les tendances de la nuptialité au sein des populations françaises catholiques dans le reste du Canada seront comparées à celles de la population française catholique du Québec vers la fin du 19e siècle. Le chapitre 1 présente une revue de la littérature basée sur des disciplines variées, le contexte historique et légal de la période d'étude sera présenté ainsi que le cadre d'analyse statistique. Le chapitre 2 présente l'ensemble des recensements utilisés ainsi que la création, la sélection des variables et la méthode d'analyse de la nuptialité. Le chapitre 3 et le chapitre 4 présentent une description temporelle des tendances de la nuptialité ainsi qu'une analyse statistique à l'aide des données complètes du recensement de 1881. D'une part, les principales tendances de la nuptialité (âge moyen au premier mariage, proportion de célibataires à 50 ans) de 1852 à 1921 seront étudiées afin de vérifier si des régularités s'observent dans le temps et dans l'espace. D'autre part, les destins matrimoniaux des Français catholiques à l'intérieur et à l'extérieur du Québec seront comparés à ceux d'autres sous-groupes ethnoreligieux en utilisant une analyse multivariée de la probabilité de s'être marié avant 1881. En particulier, l'impact du marché matrimonial sur la probabilité d'avoir vécu un premier mariage sera évalué par le biais d'une variable qui indique l'appartenance à la communauté majoritaire ou minoritaire selon le sous-district². Le chapitre 5 conclut sur les problèmes liés aux mesures de la nuptialité dans les données de recensements historiques et à l'association de l'origine ethnoreligieuse à la nuptialité.

² Les recensements canadiens sont divisés en plusieurs échelles géographiques différentes. L'échelle la plus grande comprend les provinces. Ensuite, les provinces sont divisées en grands districts de recensements qui correspondent approximativement à des régions administratives. Finalement, ces districts sont divisés en sous-districts qui correspondent aux districts d'élection. Les sous-districts sont donc la plus fine échelle géographique contenue dans les recensements.

Chapitre 1. Approche théorique et contexte historique

« De tout temps, pourrait-on dire, le mariage a constitué la base de la famille en Occident »
(Lapierre-Adamcyk, Le Bourdais, et Marcil-Gratton 1999).

1.1. Revue de la littérature

Plusieurs sociétés agraires représentent la famille en tant que pilier social et moral qui soutient la reproduction sociale. Dans le Canada victorien, cette famille se crée lors du mariage de deux individus de sexes opposés (Carter 2008). L'importance de la famille et du mariage dans la société canadienne contribue au développement du cadre théorique de l'étude comparative de la nuptialité selon l'ethnie et la religion. Ce cadre permet d'identifier des facteurs qui pourraient maintenir ou modifier les comportements matrimoniaux des Français catholiques à l'extérieur du Québec. Notamment, la taille du marché matrimonial, les restrictions religieuses et sociales quant aux modalités du mariage et l'intégration dans la communauté d'accueil à l'aide du mariage mixte des migrants. Dans cette première partie du présent mémoire, une revue de la littérature quantitative et qualitative expose les concepts et méthodes qui facilitent l'étude de la nuptialité. En premier, elle décrit trois visions de la nuptialité : le modèle européen de la nuptialité, le marché matrimonial et le mariage mixte. En second, elle explore quelques études historiques de la nuptialité dans le contexte des colonies britanniques, selon leurs caractères quantitatifs ou qualitatifs.

1.1.1. La nuptialité : le modèle européen

Les études historiques de la nuptialité utilisent fréquemment le modèle européen de la nuptialité présenté par John Hajnal (Hajnal 1965). Selon Hajnal, le mariage tardif et une proportion de célibataires élevée caractérisent le régime de nuptialité de l'Europe du Nord-Ouest. À l'opposé, le mariage hâtif et une proportion de célibataires faible caractérisent le régime de nuptialité de l'Europe de l'Est et du Sud (Hajnal 1965). Hajnal se base sur des données agrégées de nuptialité de diverses régions mondiales et étudie les proportions de célibataires à l'intérieur des trois groupes (20 à 24 ans, 25 à 29 ans et 45 à 49 ans). À l'aide de ses données, il note que le modèle de l'Europe du Nord-Ouest aurait débuté dès le 17^e siècle. Hajnal précise qu'il ne cherche pas à justifier le modèle européen, mais surtout à le décrire. En revanche, il

souligne que certains éléments pourraient expliquer ce modèle. Par exemple, les exploitations familiales de petite taille qui assurent la reproduction de la famille conjugale, mais qui ne peuvent pas assurer la reproduction de la famille élargie. Celles-ci causent l'apparition du modèle de la famille souche, qui se traduit par la transmission de la terre à un seul héritier (Hajnal 1965, 133). Aussi, selon Hajnal, son modèle s'inscrit dans une perspective malthusienne ; des taux de fécondité faibles sont liés au mariage tardif (Hajnal 1965). Hajnal note les associations entre les taux de nuptialité, de fécondité et de mortalité, sans étudier explicitement ces associations. La théorie d'Hajnal demeure contrainte par le fait qu'elle se base sur des données agrégées historiques de recensements multiples qui ne se comparent pas en tous points. Ainsi, Louis Henry et Jacques Houdaille (1979) ont testé le modèle d'Hajnal à l'aide de données de registres paroissiaux de France. À l'aide des microdonnées des registres paroissiaux longitudinaux de la France, ces deux auteurs valident la théorie d'Hajnal, alors que cette théorie se base sur des données agrégées de nature principalement transversale.

Après la parution de l'article d'Hajnal en 1965 divers auteurs ont tenté d'utiliser ce modèle en contexte colonial. Au Canada, Ellen Gee suggère que le modèle de la nuptialité européen du nord-ouest s'applique aux populations des provinces de l'est entre 1852 à 1871. À l'opposée, les populations des provinces de l'Ouest possèdent un modèle de la nuptialité analogue à celui de l'Europe de l'Est (Gee 1982). Cette différence entre l'est et l'ouest du Canada serait intimement liée aux distributions différentielles des sous-groupes ethnoreligieux à travers les différentes provinces, qui se traduisent (ou non, le cas échéant) par une pression matrimoniale masculine ou féminine. Toujours, selon Gee, des erreurs propres à l'association entre la migration et le calcul de l'âge moyen au premier mariage expliquent, partiellement, les différents modèles de la nuptialité. En effet, selon celle-ci les hommes migrants vers les provinces de l'Ouest ont de plus grandes probabilités d'être célibataires au moment de la migration. Cette réalité migratoire augmente artificiellement la proportion de célibataires dans les calculs de l'âge moyen au mariage (voir chapitre 2). En revanche, Gee note que cet effet se contredit dans les provinces des maritimes, vivant de fortes émigrations, qui maintiennent des âges au mariage élevés et des proportions de célibataires élevés. À son avis, la particularité des maritimes serait liée aux grandes proportions d'Écossais qui s'y retrouvent, car cette population

a historiquement maintenu des âges au mariage plus élevés que le reste de la population canadienne.

Contrairement à Gee, Daniel Scott Smith (1993) considère que l'utilisation d'indicateurs quantitatifs afin d'évaluer le modèle de nuptialité dérive d'une association simpliste qui vide la théorie d'Hajnal de son sens, dans des contextes de fortes immigrations. Selon Scott Smith, l'élément qui définit la théorie de Hajnal est la formation d'une famille indépendante économiquement de celle de leurs parents à l'intérieur du mariage. Ainsi, dans un contexte tel que les États-Unis (Scott Smith 1993) ou le Canada (Gee 1982), la pression matrimoniale masculine dans les régions frontalières est très importante. Cette pression empêche le modèle européen de la nuptialité de s'exprimer dans l'âge moyen au premier mariage ou dans la proportion de personnes mariées, face aux limites déjà reconnues par Gee (1982). De plus, pour Smith, l'étude de l'âge au mariage à une échelle nationale, dans un contexte colonial, cache des variations à l'intérieur des régions et des communautés qui composent cette nation. Dans l'étude d'Hajnal, les pays d'Europe étudiés sont établis depuis plus d'un siècle et se composent de communautés ethniques plus homogènes que celles de milieux coloniaux tels que les États-Unis ou le Canada. Il devient donc difficile d'étudier la nuptialité à l'échelle nationale dans un contexte colonial, puisque celle-ci dissimule des différences à l'intérieur des régions et des communautés qui forment ces pays.

1.1.2. La nuptialité : le marché matrimonial

Dans le cadre du marché matrimonial, les chercheurs s'intéressent à l'équilibre entre les sexes des personnes célibataires en âge de se marier (McDonald 1995). Cet équilibre influence les chances de mariage des hommes et des femmes et donc le calendrier et l'intensité de la nuptialité. Différents auteurs ont étudié ce marché à l'aide de la théorie de la pression matrimoniale (« mariage squeeze »). Cette théorie décrit un déséquilibre important des sexes des célibataires en âge de se marier (Akers 1967 ; Schoen 1983). Par exemple, dans le contexte de la Nouvelle-France, avant 1680, le marché matrimonial est saturé d'hommes. Grâce à cette pression matrimoniale masculine, un plus grand nombre de femmes se trouvent rapidement un époux, ce qui se solde par un âge moyen au mariage d'environ sept ans de moins que celui des femmes lors de la conquête anglaise. De plus, ces mariages précoces des femmes occasionnent,

en Nouvelle-France, une différence d'âge entre les deux époux d'environ neuf ans (Charbonneau et al. 2000). Un second exemple se dégage en Colombie-Britannique vers la fin du 19^e siècle. Un marché matrimonial surchargé d'hommes caractérise cette province du pacifique, puisque l'offre d'emploi en Colombie-Britannique (ex: construction du chemin de fer), attirait surtout les hommes. Peu de femmes célibataires y migraient et les femmes qui y migraient étaient souvent déjà mariées, puisqu'elles accompagnaient leurs maris. Par conséquent, le rapport de masculinité est très élevé en Colombie-Britannique à la fin du 19^e siècle (Belshaw 2009). Ce qui se reflète, en 1881, par un âge au mariage très élevé chez les hommes (29,3 ans) et très faible des femmes (20 ans) dans cette région, tel que calculé par Gee (1982).

Les exemples d'utilisation du marché matrimonial dans un contexte colonial ne se limitent pas aux exemples canadiens mentionnés précédemment. Dans son étude sur le mariage au 19^e siècle en Australie, McDonald (1974) s'attarde à décrire les régimes de la nuptialité dans les pays des îles britanniques et à comparer les tendances à celles observées en Australie selon leur région de provenance. McDonald note que des facteurs tels que l'excédent d'hommes au début de la colonie australienne ont une incidence sur le rapport de masculinité des célibataires. Il note aussi que dès le début du 20^e siècle l'âge au mariage tend à baisser dans cette colonie anglaise³. On retrouve là l'excédent d'hommes caractéristique du modèle matrimonial de l'Ouest canadien.

Haines, quant à lui, publie un article en 1996 sur les tendances de la nuptialité aux États-Unis (Haines 1996). Contrairement aux trois exemples précédents, il note l'absence de lien entre la structure de la population aux États-Unis et les tendances de la nuptialité dans ce pays entre 1880 et 1990. Selon Haines les changements observés dans l'intensité et le calendrier de la nuptialité s'effectuent en l'absence de changements dans le rapport de masculinité. Cependant, il note aussi que le marché matrimonial favorise les femmes dans l'ouest des États-Unis, à cause de l'immigration importante d'hommes en âge de se marier. Cette pression matrimoniale

³ McDonald utilise des méthodes différentes à celles exposées dans ce mémoire, notamment en calculant l'âge médian au premier mariage et en se concentrant sur la proportion de célibataires à l'intérieur de chaque groupe d'âge.

masculine cause une baisse de l'âge au premier mariage, particulièrement pour les femmes. Haines semble donc se contredire. D'une part, il note l'absence d'un lien entre le rapport de masculinité et la dynamique de la nuptialité. D'autre part, il note le lien entre le marché matrimonial plus favorable pour les femmes dans l'Ouest et l'abaissement de l'âge moyen au premier mariage. Par ailleurs, Haines souligne non seulement les dimensions démographiques associées à la nuptialité, mais aussi les dimensions économiques. Pour lui, la nuptialité suit la conjoncture économique : l'intensité de la nuptialité augmente lorsque la conjoncture devient bonne et elle baisse lorsque la conjoncture devient mauvaise.

1.1.2.1. Le marché matrimonial : l'étude du mariage mixte

Le déséquilibre dans le rapport de masculinité peut non seulement influencer l'intensité et le calendrier de la nuptialité, mais peut aussi encourager les mariages mixtes. Ces mariages mixtes résolvent le manque de candidats dans la même catégorie sociale. Dans un contexte de pression matrimoniale, plusieurs populations—en Colombie-Britannique et ailleurs—se tournent vers le mariage mixte afin de maximiser leur capacité à profiter de l'ensemble du marché matrimonial. Selon Kalmijn et Van Tubergen, l'étude de la nuptialité et des mariages mixtes se serait donc concentrée sur deux types d'arguments principaux : les arguments structurels et les arguments culturels (Kalmijn et Van Tubergen 2010). Les arguments structurels font référence aux rapports de sexe, à l'isolement géographique et à la disponibilité des candidats, alors que les arguments culturels font référence notamment à l'importance des mariages arrangés et à l'origine ethnoreligieuse (Kalmijn et Van Tubergen 2010).

D'une part, les arguments structurels s'intéressent aux mariages mixtes entre les individus de différentes origines ethniques ou religieuses. Par exemple, à Montréal, vers la fin du 19^e siècle, le mariage mixte se vit par les femmes irlandaises catholiques qui se marient fréquemment à des soldats protestants d'origine irlandaise. Cette tendance au mariage mixte religieux se produit en l'absence d'un nombre suffisant d'hommes de la même confession religieuse (Olson et Thornton 2011a, p.162). On peut donc s'attendre à ce que le recours à l'exogamie ait aussi lieu hors Québec pour les populations françaises catholiques qui se retrouvent en milieu minoritaire. L'estimation de l'appartenance au groupe ethnique ou

religieux modal dans les analyses de régression logistique permet d'observer si ce facteur pourrait avoir limité l'accès au marché matrimonial.

D'autre part, les arguments culturels se lient à l'étude de l'intégration sociale, qui se concentre sur les immigrants célibataires au moment de leur arrivée et qui marient des natifs. Par exemple, dans les villes d'Anvers en Belgique et de Stockholm en Suède, Puschmann et ses collaborateurs (2014) observent une période de sept ans après laquelle la chance pour un immigrant d'entrer dans un mariage avec un natif se réduit fortement. Nonobstant les différences entre les arguments culturels et les arguments structurels, les restrictions culturelles et structurelles sont reliées. En effet, dans un contexte tel que celui d'Anvers et de Stockholm, bien que le mariage soit un indicateur de l'intégration sociale, le mariage ne peut exister que si le marché matrimonial contient un bassin suffisant d'époux ou d'épouse. Par ailleurs, les femmes irlandaises catholiques qui se marient à des Irlandais protestants sont soumises à une pression structurelle, mais le choix d'épouser des Irlandais provient d'une pression culturelle. Ainsi, le présent mémoire prend en compte les relations entre ces deux arguments, ce qui n'a pas été le cas dans le cadre de certaines études de la nuptialité (Kalmijn et Van Tubergen 2010).

Dans un autre ordre d'idées, l'analyse du mariage dans le cadre d'un système global paraît souvent limitée à l'association entre le mariage et la fécondité en démographie. En revanche, les anthropologues ont perçu le mariage dans le cadre de divers systèmes d'échanges (politiques, économiques). Par ailleurs, l'analyse de la parenté permet d'évaluer ces échanges. Par exemple, Claude Lévi-Strauss voit le mariage comme un facteur de la transmission du social (Lévi-Strauss 1983). Dans la même veine, le mariage mixte sert comme facteur de l'intégration sociale et comme stratégie diplomatique, comme exploré dans le cadre de l'étude des mariages mixtes entre populations européennes et populations autochtones (Perry 2015)⁴. Ainsi, le mariage est plus qu'un simple facteur de la fécondité : le mariage est un phénomène social aux dimensions politiques, économiques et sociologiques essentielles. La recherche sur la nuptialité en démographie historique doit donc emprunter la perspective anthropologique et historique afin

⁴ Les études des mariages mixtes entre les populations autochtones et les populations européennes cachent le faible nombre de mariages mixtes. En 1881, seul 8.2% des femmes autochtones mariées étaient dans un mariage mixte avec un homme européen.

de mieux comprendre le rôle du mariage dans la société étudiée. Conséquemment, le chapitre 1 trace aussi le contexte historique global dans lequel se situe l'analyse suivante de la nuptialité et dans lequel s'opère le mariage au Canada de 1852 à 1921.

1.1.2.2. Le marché matrimonial : À quelle échelle l'étudier ?

L'étude du marché matrimonial décrit les déséquilibres entre les sexes en ce qui concerne certaines régions et certaines catégories ethnoreligieuses. Cette étude évalue donc le marché matrimonial à l'intérieur de frontières géographiques ou socioculturelles. Par ailleurs, elle peut se faire à plusieurs échelles géographiques, que ce soit le pays, la province, la région, le district ou le sous-district. Au Canada, il faut minimalement s'intéresser aux variations provinciales, tel que précédemment noté dans l'étude de Gee ; vers la fin du 19^e siècle, les provinces de l'Ouest sont sur le front « pionnier », ceci entraîne des taux d'immigration nettement plus élevés que les provinces de l'est. De plus, le droit matrimonial au Québec provient du droit civil alors que dans le reste du Canada il provient de la Common Law. La distinction entre le Québec et le reste du Canada devient donc l'unité minimale avec laquelle le marché matrimonial peut s'étudier. En revanche, les provinces canadiennes sont de très grande taille et l'étude à l'échelle provinciale reste insuffisante. D'ailleurs, les études sur Montréal (Olson et Thornton 2011a) ou celles sur le comté de Peel (Gagan 1981) montrent la pertinence de s'intéresser à une échelle plus fine telle que les villes. C'est d'ailleurs à l'échelle de la ville que s'établit la recherche de Marie-Ève Harton (2017) sur la famille canadienne française dans la ville de Québec. Elle y note que les familles endogames canadiennes françaises dans la ville de Manchester maintiennent des comportements de fécondité similaires à ceux de la ville de Québec. Dans les deuxièmes générations ou dans les mariages mixtes avec des Américains, les tendances de la fécondité se rapprochent de celles de Manchester. Ceci suggère, que les Français catholiques à l'extérieur du Québec au sein d'une ville où ils représentent l'origine ethnoreligieuse majoritaire, auraient de plus forte chance de maintenir un régime de nuptialité propre aux Français catholiques que ceux qui sont minoritaires. À cette époque, les villes, telles qu'utilisées par Harton, correspondent approximativement aux districts de recensements⁵. Stacie Burke (2001) utilise les districts dans

⁵ L'utilisation de la notion de ville peut être utilisé dans le recensement 1881, puisque le NAPP a codifié ces villes dans la variable CITY.

son approche écologique. Celle-ci utilise les données du recensement du Canada de 1901 et utilise les districts du Canada afin d'évaluer les différences dans le calendrier et l'intensité de la nuptialité au Canada. Burke dénote que l'endogamie dans les districts dépend de deux facteurs concurrents : la possibilité de se marier à l'intérieur du même groupe et la norme sociale de l'endogamie. En bref, selon Burke l'approche écologique permet de mieux contextualiser le marché matrimonial à l'intérieur des districts.

1.1.3. La nuptialité : La perspective de l'histoire sociale

Les paragraphes précédents ont établi un contexte théorique de la nuptialité à l'aide du modèle européen de la nuptialité et de la théorie du marché matrimonial. La richesse des études en démographie historique du 19^e siècle a permis d'établir ce contexte théorique. En revanche, en 2000, McInnis notait l'absence de recherches quantitatives sur les comportements de la population canadienne au 19^e siècle (McInnis 2000, 388). Effectivement, les études historiques canadiennes connues se sont surtout concentrées sur le 18^e siècle à cause de la disponibilité des registres paroissiaux du Québec pour cette époque (Roy 1978 ; Landry 1979 ; Duchesne 1972). Aussi, à part le bilan national d'Ellen Gee (1982), les études de la nuptialité canadienne du 19^e siècle portent sur les populations d'une ville, telle que Montréal (Olson et Thornton 2011 a), une province, telle que la Colombie-Britannique (Belshaw 2009), ou des sous-groupes de population, telles que les Juifs de l'Atlantique (Medjuck 1986). La revue de la littérature a mentionné quelques études sur la nuptialité en démographie historique du 19^e siècle en milieu colonial (Haines 1996 ; McDonald 1974), mais ce sont des exceptions.

L'absence d'étude pourrait être liée aux problèmes rencontrés touchant l'accès aux données sur la nuptialité et ceux reliés à la qualité des données. D'une part, les données agrégées, plus facilement disponibles pour cette époque sont vouées à plusieurs types d'erreurs. Par exemple, les commis, statisticiens et commissaires falsifient occasionnellement les déclarations des recenseurs lorsqu'ils produisent des données agrégées, particulièrement en ce qui concerne les personnes divorcées telles que l'a remarqué Annalee Golz⁶ (Sager 2000 ; Baskerville 2000).

⁶ Annalee Golz remarque qu'au début du 20^e siècle les divorces sont absents pour le Québec dans les données agrégées des recensements. Toutefois, les fichiers originaux des recenseurs auraient noté des divorces. Ceci serait

De surcroît, l'utilisation des données agrégées impose au chercheur les catégories d'âge définies par le bureau du recensement et empêche les analyses explicatives multivariées. D'autre part, Haines note les difficultés reliées à l'absence de questions sur l'état matrimonial dans les recensements américains avant 1880 et présente des données de reconstructions familiales (registres paroissiaux, généalogies) régionales avant la date charnière de 1880. Néanmoins, une grande quantité d'études qualitatives historiques au sujet du mariage sont disponibles. Par exemple, des études qualitatives à l'échelle de la province ou du pays portent sur des sous-groupes tels que l'élite (Gadoury 1998) ou les Canadiens d'origine anglaise (Ward 1990).

Premièrement, l'étude de la nuptialité dans le cadre de l'histoire sociale s'intéresse à l'évolution du mariage traditionnel vers le mariage moderne. Ces études se basent sur la théorie de la modernisation sociale. Selon celle-ci, le mariage traditionnel est une institution publique dans laquelle le choix du partenaire paraît principalement rationnel. Le mariage traditionnel construit la famille et tisse des liens politiques et économiques. Le mariage moderne, quant à lui, paraît un exercice du domaine intime. Ce mariage priorise les émotions et les sentiments amoureux (Gadoury 1998). Dès la fin du 18^e siècle, dans les familles franco-canadiennes, le traditionalisme et la modernité se juxtaposent à l'intérieur du mariage ; les conjoints se lient de sentiments tout en choisissant leur partenaire dans un cercle social resserré (Gadoury 1998). Cette juxtaposition du traditionnel et du moderne se présente vers le milieu du 19^e siècle. Par exemple, Peter Ward présente la dichotomie entre ces deux visions de la nuptialité à l'aide de l'opposition de la famille d'Honorine Tanswell à Georges Jones :

« George Jone's romantic troubles stemmed from his age. At nineteen he was too young to marry. If he had enough income to support wife and family perhaps Honorine's father would not have objected to him. But in order to marry in early Victorian Canada, a man

potentiellement lié au fait que le Québec était composé en grande majorité de Catholiques et que le divorce n'était pas reconnu par l'Église catholique; eu conséquence, lors de la production de données agrégées, les instances de divorce auraient été vue comme une erreur du recenseur. Il pourrait être suggéré que cette confusion provient d'une confusion entre deux expressions latines «divortium quad thorum et mensant» qui signifie la séparation des biens et de corps et «divortium a vinculo» qui signifie le divorce. En revanche, cette suggestion semble fausse puisque dans les instructions pour les recenseur il est précisé: «Dans la colonne 7 la description sera donnée au moyen de la lettre initiale "c" pour célibataire, "m" pour marié, "v" pour veuf ou veuve, et "d" pour divorcé. Les personnes séparées de corps seront inscrites comme mariées» (Department of Agriculture 1901, p.14)

required the financial competence which only years might bring, and this is precisely what George so obviously lacked. Honorine, on the other hand, was at an age to marry. At twenty, both she and her parents thought it was time that she should. » (Ward 1990, 50)

Dans cet extrait, la capacité de soutenir économiquement la famille demeure mise de l'avant. Pourtant Georges Jones épousera Honorine Tanswell, malgré son manque d'argent. Conséquemment, le mariage au Canada au 19^e siècle se trouve à l'intersection du domaine intime et public. Par ailleurs, pour se conformer aux normes sociales du mariage, les lieux où les couples se rencontrent sont peu nombreux et ils se rencontrent en compagnie d'autres membres de leurs familles ou de leurs entourages (Ward 1990). Au début du 20^e siècle, le mariage évolue vers une institution sentimentale, parallèlement à la commercialisation de la cérémonie du mariage (Snell 1991). Avec cette évolution, le choix de l'époux devient principalement lié aux sentiments. Cela dit, des restrictions sociales et religieuses demeurent, malgré cette évolution une majorité d'individus se marient à l'intérieur de leurs communautés.

Les restrictions sociales liées au mariage au 19^e siècle définissent le marché matrimonial. Aussi, les hommes et les femmes ont accès, selon Peter Ward, aux mêmes stratégies sur le marché matrimonial (Ward 1990). En outre, la majorité des mariages se vivent entre des hommes plus âgés et des femmes plus jeunes. Conséquemment, Ward note que plus l'âge des femmes au mariage diminue, plus celui des hommes augmente (Ward 1990). De même, plus l'âge des femmes augmente, plus celui des hommes diminue, de telle sorte que les femmes plus âgées que la moyenne se marient à des hommes plus jeunes qu'elles. Cette stratégie compense le manque d'hommes ou de femmes célibataires à des âges extrêmes. D'ailleurs, les comportements matrimoniaux décrits par Ward reflètent la structure de la pyramide des âges.

Deuxièmement, l'histoire sociale s'intéresse à l'évolution du type de mariage pratiqué au Canada depuis le début de la colonie, en particulier par rapport aux religions chrétiennes. Par exemple, dès le début de la colonie et au début du 19^e siècle, les employés de la Compagnie de la Baie d'Hudson et de la compagnie du Nord-Ouest pratiquent « le mariage à la façon du pays » (Van Kirk 1983, 1992). Cette pratique définit le mariage des colons à des femmes autochtones, qui s'écarte du droit civil ou du Common Law, en l'absence d'un contrat de mariage. Certains auteurs précisent que l'absence des femmes immigrantes européennes cause ces mariages mixtes, et qu'ils s'expliquent, aussi, comme des manifestations de la diplomatie ou de la survie dans un milieu étranger. L'abandon des femmes suit fréquemment ces mariages, lorsque les

colons quittent les régions occupées par leurs compagnies. Cependant, alors que cette pratique avait un aspect éphémère au 17^e et 18^e siècles, la montée de la législation relative à ce type de mariage et l'accroissement des communautés métis en augmente la permanence au début du 19^e siècle :

« Initially *mariage à la façon du pays*, in accordance with Indian custom, was not viewed as a binding contract. (...) By the early 1800s, the replacement of the Indian wife by one of mixed-blood had become a widespread phenomenon in fur trade society. (...) Significantly, as mixed-blood wives became the rule (...) men of both companies came to view a union contracted *à la façon du pays* as a union for life » (Van Kirk 1992, 71-75)

De même, Van Kirk note que la pratique de la polygamie était très peu répandue chez les colons des Territoires ; les travailleurs de la Compagnie de la Baie d'Hudson (HBC) sont les principaux pratiquants de la polygamie. C'est grâce à ces mariages exogames que naissent les larges communautés métisses dans le nord du Canada. Dans un contexte où la surcharge d'hommes employés par la HBC cause une pression matrimoniale masculine, l'accès aux mariages « à la façon du pays » minimise l'impact négatif de cette pression sur l'âge au mariage et la proportion de personnes mariées.

En d'autres lieux, dès le début du 19^e siècle, les dogmes des religions chrétiennes dominent dans le débat concernant le mariage. La société victorienne opte pour des idéaux familiaux conservateurs. Dans cette idéologie, la famille s'impose en tant que pilier de la société canadienne victorienne (Carter 2008). Conformément, le mariage monogame est l'endroit dans lequel la société victorienne canadienne forme son nœud familial (Snell 1991). Cette vision s'oppose aux pratiques polygames et aux mariages entre personnes de même sexe pratiqués par les populations autochtones⁷ (Carter 2008 ; Van Kirk 1983/1992). En outre, la valorisation du

⁷ La conception du mariage dans les populations autochtones diverge des concepts victoriens monogamiques, la polygamie était historiquement permise dans ces communautés (Carter 2008; Van Kirk 1983, 1992). De même, les méthodes et données des recensements du 19^e siècle canadien sont inappropriées à l'étude de ces formes de mariage, puisqu'elles sont principalement établies dans un contexte monogame tel que celui de l'Europe. Ainsi, puisque ces méthodes sont principalement établies dans le contexte monogame, il est possible que la deuxième femme soit omise ou même que les enfants de ces femmes soient mal identifiés à l'intérieur du ménage. Aussi, ces évaluations de la nuptialité historique se basent sur la correspondance entre sexe et genre et mise sur l'union d'un homme et d'une femme. Cependant, dans certaines communautés autochtones, la notion de sexe et de genre ne se correspond

mariage s'oppose au divorce, puisqu'il représente une destruction de la vision familialiste de la société canadienne (Snell 1991). Le divorce se pratique rarement au 19^e siècle, bien que, à l'exception du Québec et de l'Ontario, des mesures provinciales l'autorisent. L'absence de la possibilité du divorce restreint alors les Québécois et les Ontariens, en ce qui concerne le choix de leurs comportements matrimoniaux, le veuvage est alors la seule porte de sortie qui permet le remariage.

De même, le mariage devient un des seuls lieux dans lesquels les femmes peuvent obtenir les biens nécessaires à leur survie (Ward 1990), le marché du travail étant largement limité pour celles-ci. En outre, des rôles différents étaient attribués aux hommes et aux femmes. D'une part, socialement les femmes devaient envisager le mariage, ainsi lorsqu'elles entraient dans le marché du travail, on présumait qu'elles étaient temporairement, en attente d'un mariage qui mettrait alors fin à l'emploi. À l'intérieur du mariage, la femme avait un rôle de ménagère, elle devait s'occuper du travail à la maison tel que l'entretien ménager et s'occuper des enfants. De surcroît, dès que la femme se mariait, elle perdait son identité unique, ses biens devenant essentiellement liés à ceux de son mari qui les administrera (Bradbury 2011). D'autre part, les hommes devaient accumuler un patrimoine financier pour être un bon parti. Le travail était essentiel à cette acquisition : une fois ce patrimoine accumulé, l'homme peut envisager de se marier (Ward 1990). Contrairement à sa femme, lui travaillait à l'extérieur du foyer, devant rapporter une somme suffisante de biens économiques afin de soutenir sa famille. Ainsi, le mariage est fréquemment lié au bien-être économique. Par ailleurs, dans les situations où l'économie prospérait, l'âge au mariage des hommes était inférieur à celui des hommes des régions où l'économie se portait moins bien.

Enfin, la perspective de l'histoire sociale informe aussi sur le caractère religieux du mariage. Le prochain paragraphe note quelques éléments essentiels concernant la cérémonie du mariage. Dans l'ensemble des religions chrétiennes, l'union de deux époux doit être célébrée

pas toujours, des unions entre deux individus de même sexe biologique, mais d'identité de genre différentes s'observent alors dans certaines communautés autochtones, ce qui complexifie nettement l'étude de la nuptialité dans ces populations. Tel que pour les mariages polygames, ces mariages entre deux individus de même sexe biologique pourraient avoir été ignorés par les recenseurs et ces individus pourraient avoir refusé de répondre au recensement afin d'éviter une discrimination encore plus importante.

publiquement, tandis que dans la religion juive le mariage peut aussi se traduire par une cohabitation connue entre les deux époux. De plus, dans l'ensemble des religions étudiées, le mariage devrait, théoriquement, se pratiquer entre des époux de la même religion. En effet, l'Église catholique s'oppose à marier un individu de religion autre que catholique à un individu catholique, tandis que l'union de deux personnes catholiques aux identités ethniques distinctes était acceptée. Ceci pourrait avoir facilité le mariage entre les Français catholiques et les Irlandais catholiques. Par conséquent, les mariages exogames seront communément pratiqués dans les églises des individus non catholiques, notamment dans les églises protestantes. Cependant, le pratiquant catholique doit promettre de faire baptiser ses enfants dans la religion catholique et la pratiquer lui-même (Ward 1990). D'ailleurs, le mariage dans la religion catholique est beaucoup plus restrictif que dans l'ensemble des autres religions, que ce soit par l'interdiction du divorce ou l'empêchement de se marier pour les prêtres, religieux et religieuses. En outre, le mariage a une place centrale dans le catéchisme, les sermons de messe exposent fréquemment les pratiquants à l'importance du mariage et aux rôles des hommes et femmes en union. Les religions protestantes n'ont pas cette même centralité du mariage :

« The religious context of marriage evidently concerne Canadian Protestants much less deeply than it did Catholics. Protestants (...) had no tradition of pastoral teaching on marriage (...). The central principles of Protestant marriage applied without qualification, unlike those of the Roman church which, while rather more stringent, could be bent somewhat on occasion » (Ward, 1990, p.25)

Étant donné la place centrale du mariage dans la religion catholique, on s'attend à ce que les catholiques aient les proportions de célibat les plus faibles et l'âge au mariage le moins élevé.

1.2. Contexte historique : de l'époque victorienne à la guerre

Suite à la revue de la littérature précédente, la section suivante présente le contexte historique canadien dès la conquête anglaise jusqu'à 1921. Cette section contextualise l'évolution des comportements matrimoniaux à travers le temps et l'espace, et contextualise les changements dans le marché matrimonial au Québec et dans le reste du Canada. L'histoire du Canada de 1760 à 1921 met en relief les tensions identitaires entre les Français et les Anglais. Cette période est aussi la scène de plusieurs changements sociaux intrinsèquement liés aux

grandes migrations. Le profil historique ci-présent débute avec la conquête de 1760, puisque celle-ci est l'élément déclencheur de la division ethnoreligieuse canadienne.

1.2.1. Avant 1867 : les débuts d'un pays

Les Britanniques conquièrent, en 1760, la colonie française du Québec et y établissent leur autorité par le biais du traité de Paris en 1763. En 1791 l'Acte constitutionnel divise le territoire conquis en deux provinces, le Haut-Canada et le Bas-Canada (Gossage et Little 2012). Le Bas-Canada se constitue principalement des vestiges du Québec, tandis que le Haut-Canada accueille la grande majorité des Britanniques et des loyalistes venus se réfugier dans la colonie à la suite de la Révolution américaine de 1776. Ces loyalistes ont une diversité ethnique connue, provenant, entre autres, des Îles britanniques et d'Allemagne (McInnis 2000). En 1841, l'Acte d'Union réunit ces deux provinces en la province du Canada qui se compose du Canada-Est (Québec) et du Canada-Ouest (Ontario). Le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse restent des provinces distinctes.

1.2.1.1. Immigration et politiques coloniales

Avant 1867, l'immigration est un facteur d'accroissement de la population canadienne. Au temps de la colonie française, ce sont surtout les colons français (marchands, soldats, prêtres) qui s'y étaient installés et qui avaient commencé le régime de traite avec les autochtones. Lors de la Conquête britannique, quelques colons français partent, mais la majorité reste ; l'immigration en provenance de la France est alors minimale (McInnis 2000). Dès lors, les immigrants au Canada proviennent principalement des Îles britanniques. Un système social découlant de la visée assimilationniste anglaise s'installe donc. À l'intérieur de ce système, les Anglais anglicans occupent les classes sociales élevées (marchands, bourgeois), tandis que les Français catholiques occupent les classes sociales basses (ouvriers, fermiers). De même, dans le Bas-Canada, les Anglais anglicans se retrouvent principalement en ville, tandis que les Français catholiques occupent principalement les espaces ruraux. Il y a, dès lors, une plus grande mixité ethnoreligieuse dans les milieux urbains, ce qui pourrait avoir encouragé l'accès aux mariages mixtes.

L'industrialisation grandissante, le manque d'opportunité dans le pays natal, les épidémies de choléra et les famines causent ces vagues d'immigrants. Par exemple, en 1847, la « potato famine » en Irlande, stimule une immigration massive d'Irlandais. Une centaine de milliers d'Irlandais arrivent ainsi au Canada en 1847 ; l'envergure du cargo humain fait déborder les ports d'accueil (Cowan 1975). L'arrivée massive des Irlandais, principalement catholiques, crée de nouvelles occasions de mariages mixtes pour les populations françaises catholiques, car ils respectent les restrictions de l'Église catholique quant à la religion. Eu égard à ce qui précède, les vagues d'immigrants avant 1847 avaient encouragé l'arrivée d'ouvriers et de fermiers auxquels les institutions avaient promis de nouvelles opportunités économiques. Cependant, la vague Irlandaise de 1847 se compose de familles. À cet égard, les immigrants irlandais adoptent une stratégie migratoire familiale qui soutient la reproduction sociale. Lorsque les possibilités économiques dans le lieu d'origine sont minimes, l'émigration vers les colonies permet d'augmenter le nombre de possibilités économiques et soutient donc la reproduction sociale (Gauvreau et Bourque 1988).

1.2.2. 1867-1911 : l'accroissement

En 1867, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick rejoignent le Québec et l'Ontario pour former la Confédération canadienne. L'immigration en provenance de l'Europe, en particulier des îles Britanniques, augmente le nombre d'anglophones au Canada. À cette époque, l'émigration nette prive le Québec de plusieurs individus et familles, et par le fait même déclenche une phase d'émigration des Français catholiques vers l'Ouest du Canada (Frenette 2018). Au même moment, après 1870, des vagues d'immigrants allemands et islandais s'installent au Manitoba (McInnis 2000). En effet, à cette époque, les terres agricoles se raréfient dans l'est du Canada ce qui incite les nouveaux venus de migrer vers l'Ouest du Canada et les États-Unis. Dans un autre ordre d'idées, l'industrialisation tardive modifie le portrait urbain. Ainsi, le début de la construction du chemin de fer du Canada pacifique et les politiques coloniales d'accès à la terre facilitent l'organisation et l'occupation de l'Ouest. La construction du chemin de fer mène aussi à des vagues d'immigrations de travailleurs chinois après 1890, alors que des politiques discriminatoires limitent la possibilité d'amener leurs familles (Hawkins 1991). Ainsi, le cumul de ces vagues migratoires, qui attirent les hommes célibataires, cause une

pression matrimoniale masculine. Cette pression matrimoniale devrait faire diminuer l'âge au mariage des femmes et diminuer l'intensité du célibat, l'inverse s'applique aux hommes.

Les politiques d'expansion du gouvernement du Canada privilégient les Européens comparativement aux autochtones, ce qui provoque la rébellion de la Rivière-Rouge des Métis contre le gouvernement canadien. En 1870, le gouvernement canadien accepte de réserver un bon nombre de terres au Métis et à leurs descendants, au moment de l'acquisition de la Terre de Rupert (Mailhot et Sprague 1985). La création de la province du Manitoba suit cette décision. En 1885, la rébellion du Nord-Ouest illustre l'opposition entre les Français catholiques et les Anglais anglicans (Beyer 1984). Cette opposition pourrait se traduire par une résistance aux mariages mixtes entre ces deux groupes, nonobstant les déséquilibres démographiques vécus. En 1871, 1873 et 1905 respectivement, la Colombie-Britannique, l'Île-du-Prince-Édouard, l'Alberta et la Saskatchewan se joignent à la Confédération canadienne (Bibliothèque et Archives Canada 2005). En se joignant au Canada, ces provinces augmentent artificiellement le bassin de personnes considérées dans ce mémoire. Elles offrent aussi de nouvelles occasions migratoires pour les populations ontariennes et québécoises là où les terres se raréfient, ce qui pourrait alléger le fardeau de l'accroissement de la population sur le régime matrimonial dans ces mêmes provinces.

1.2.2.2. Industrialisation et urbanisation

L'industrialisation croissante de la fin du XIXe siècle aura une incidence majeure sur le mode de vie des populations d'Amérique du Nord. Au Canada, elle mène à un mouvement de migration vers la ville : « Le Québec vit cette période de mutations à sa façon. Quoiqu'une majorité de la population vive encore en milieu rural, et ce jusqu'en 1921, les signes du capitalisme industriel sont présents partout » (Gauvreau et Gossage 2000). De 1861 à 1901, la proportion de la population canadienne en milieu urbain passe de 13,2 % à 21,1 %. À Montréal, la population augmente de 90 000 habitants à 368 000 habitants pendant ces quatre décennies (McInnis 2000). À Toronto, la population passe de 45 000 habitants (Statistique Canada 2010) à 208 000 habitants (Godfrey 1914). Dans l'ensemble du Québec, la population à l'extérieur des grandes villes (Montréal, Québec) demeure rurale. Contrairement au Québec, en Ontario et dans les autres provinces un grand réseau de régions urbaines se développe (McInnis 2000). Les

milieux urbains ont une plus grande variabilité ethnoreligieuse que les milieux ruraux, ce qui pourrait augmenter le nombre de mariages mixtes dans ces provinces, puisque celles-ci vivent une urbanisation plus rapide que le Québec. À cette époque, les milieux urbains attirent les femmes célibataires ce qui y cause une « pression matrimoniale » féminine. Cette particularité pourrait être un facteur d'augmentation de l'âge moyen au premier mariage et de la proportion de célibat dans ces régions. L'analyse de régression logistique permettra donc d'évaluer la relation entre la nuptialité et le milieu de résidence (urbain ou rural) au Québec et dans le reste du Canada.

1.2.3. 1911-1921 : guerre et paix

La période de 1911 à 1921 est tributaire de grands changements, notamment, la Première Guerre mondiale et la pandémie de grippe espagnole. Ces deux événements font dépérir les effectifs des jeunes en âge de se marier. Entre 1914 et 1918, 418 052 soldats canadiens seront envoyés au front ; de ceux-ci 56 638 (14 %) soldats décéderont et 141 418 (34 %) soldats sont blessés à leurs retours au pays (Statistique Canada 2009). Le Québec se distingue encore à cet égard. On s'y oppose à la conscription des hommes et à leur participation militaire pour une couronne britannique distante. En revanche, le reste du Canada appuie l'effort militaire canadien. L'opposition à la participation militaire au Québec exacerbera donc les tensions présentes entre les populations francophones et anglophones :

« Portrayals of francophones as disloyal and cowardly had become commonplace in the English-Canadian press. (...) Never before had the federal Parliament been so starkly and ominously split along linguistic lines; and never before had French Canadians been so clearly and effectively isolated. » (Gossage et Little 2012, 173)

Ces tensions pourraient avoir minimisé la pratique du mariage mixte entre les francophones et les anglophones. Par exemple, 15 % des hommes d'origine française au Canada étaient dans un mariage mixte en 1921, tandis que seulement 5 % le sont en 1931 (Kalbach 2002).

À l'automne 1918, la grippe espagnole commence à se propager dans l'ensemble du Canada et cause près de 50 000 décès (Johnson et Mueller 2002). Alors que les épidémies précédentes de grippe touchaient surtout les plus jeunes, les personnes âgées ou les malades chroniques, la grippe espagnole ravage particulièrement les individus âgés de 20 à 40 ans en santé (Gagnon et al. 2013). L'absence de données par âge pour l'ensemble du Canada empêche

de déterminer l'effectif de personnes décédées en âge de se marier par la grippe espagnole au Canada. Ce malheur en plus de l'effet de la guerre influence négativement les effectifs d'hommes et de femmes en âge de se marier (Herring 1993), tout particulièrement les effectifs d'hommes, puisque la guerre les affecte plus que les femmes. Cet effet aurait causé une augmentation de l'intensité du mariage, compensant les pertes établies dans les groupes en âge de se marier (Herring 1993). Ce phénomène proviendrait d'une « pression matrimoniale » masculine moins élevée que lors des périodes de grandes migrations masculines, puisque la mortalité masculine réduit le surplus masculin en âge de se marier.

1.4. Conclusion, hypothèses et cadre d'analyse

La synthèse de la littérature démographique et historique sur le mariage ainsi que la discussion du contexte historique suggère plusieurs pistes de réflexion pour mieux comprendre comment la nuptialité chez les Français catholiques québécois se différencie de ceux du reste du Canada. Dans un premier temps, la première section du chapitre 1 présente des modèles d'analyse. Ces modèles suggèrent que le marché matrimonial pourrait avoir un impact sur la proportion de célibataires et l'âge moyen au premier mariage. Par exemple, un surplus d'hommes célibataires causé par les migrations des années 1901-1911 devrait faire augmenter l'âge au premier mariage des hommes et la proportion de célibataires masculins à 50 ans, le contraire devrait s'observer pour les femmes. Les problèmes causés par l'impact des migrations sur le marché matrimonial en milieu colonial réduisent la qualité des observations quantitatives pour comprendre le modèle de la nuptialité en cours entre 1852 et 1921 dans le reste du Canada. Dans un second temps, les restrictions du mariage étaient beaucoup plus importantes pour les catholiques que pour les individus des autres cultes religieux. Ceci, combiné aux tensions historiques observées entre les populations françaises et anglaises au Canada, aura pu maintenir un régime de la nuptialité propre aux Français catholiques, même à l'extérieur du Québec. Enfin, des facteurs tels que l'urbanisation et l'industrialisation pourraient aussi avoir un impact sur les dynamiques de la nuptialité, puisque de nouveaux types de métiers se développent dans des milieux urbains dans lesquels de plus grandes variabilités ethnoreligieuses sont observés. Cette littérature permet de formuler deux hypothèses principales.

Hypothèse 1 : Dans le contexte de l'expansion territoriale et du développement urbain et industriel du Canada entre 1852 et 1921, l'intensité du mariage se serait maintenue relativement stable tandis que l'âge moyen au premier mariage aurait augmenté.

En se basant sur les données retenues par Ellen Gee, l'âge au mariage devrait être en constante augmentation après 1852 pour les deux sexes au Canada, ce qui maintiendrait le même écart d'âge à travers le temps. Ensuite, l'intensité du célibat devrait rester relativement faible et se maintenir à travers le temps (Gee 1982). Toutefois, Gee n'utilise pas les données après 1901, excluant de ce fait la prise en compte de la période des grandes migrations de travail et de l'après-guerre. Il sera donc possible de tester si les observations de Gee se maintiennent au début du 20^e siècle. De plus, Gee présente des observations pour l'ensemble de la population, sans distinction ethnoreligieuse. À l'aide des microdonnées de recensement, il sera possible de tester si ces tendances se maintiennent au sein des catégories ethnoreligieuses (française catholique et anglaise anglicane) et si elles se maintiennent à l'intérieur et l'extérieur du Québec. Pour terminer, une augmentation de l'intensité du mariage vers 1918, causée par la grippe espagnole et le retour de la guerre, pourrait se refléter dans les données du recensement de 1921 (Gauvreau et Laplante 2016). Par contre, puisque la grippe espagnole ne touche pas les individus de façon différenciée selon l'origine ethnoreligieuse (Hallman 2015), cette augmentation de l'intensité du mariage devrait s'observer malgré les barrières ethniques et religieuses.

Hypothèse 2. L'âge au mariage serait plus élevé dans les milieux urbains, dans les provinces de l'est et dans les classes bourgeoises, tandis qu'il serait moins élevé chez les Français catholiques dans l'ensemble des milieux. Ces différences seraient reflétées dans la probabilité d'avoir déjà vécu un premier mariage, une probabilité plus élevée indiquant un âge au premier mariage moins élevé.

La revue de la littérature a démontré la diversité des comportements matrimoniaux spatialement et temporellement, ainsi que l'observation de plusieurs complexités dans leur analyse, lors de l'usage de données individuelles. L'âge au mariage serait précoce chez les Français catholiques (Olson et Thornton 2011a) ; l'âge médian de ce groupe à Montréal se situe entre 20-21 ans pour les femmes et 22-24 ans pour les hommes de 1860 à 1899 (Olson et Thornton 2002). Par contre, l'âge au mariage serait tardif, dans les milieux urbains, dû à l'attraction des villes pour les femmes célibataires ; en 1901 dans les grandes villes, le rapport

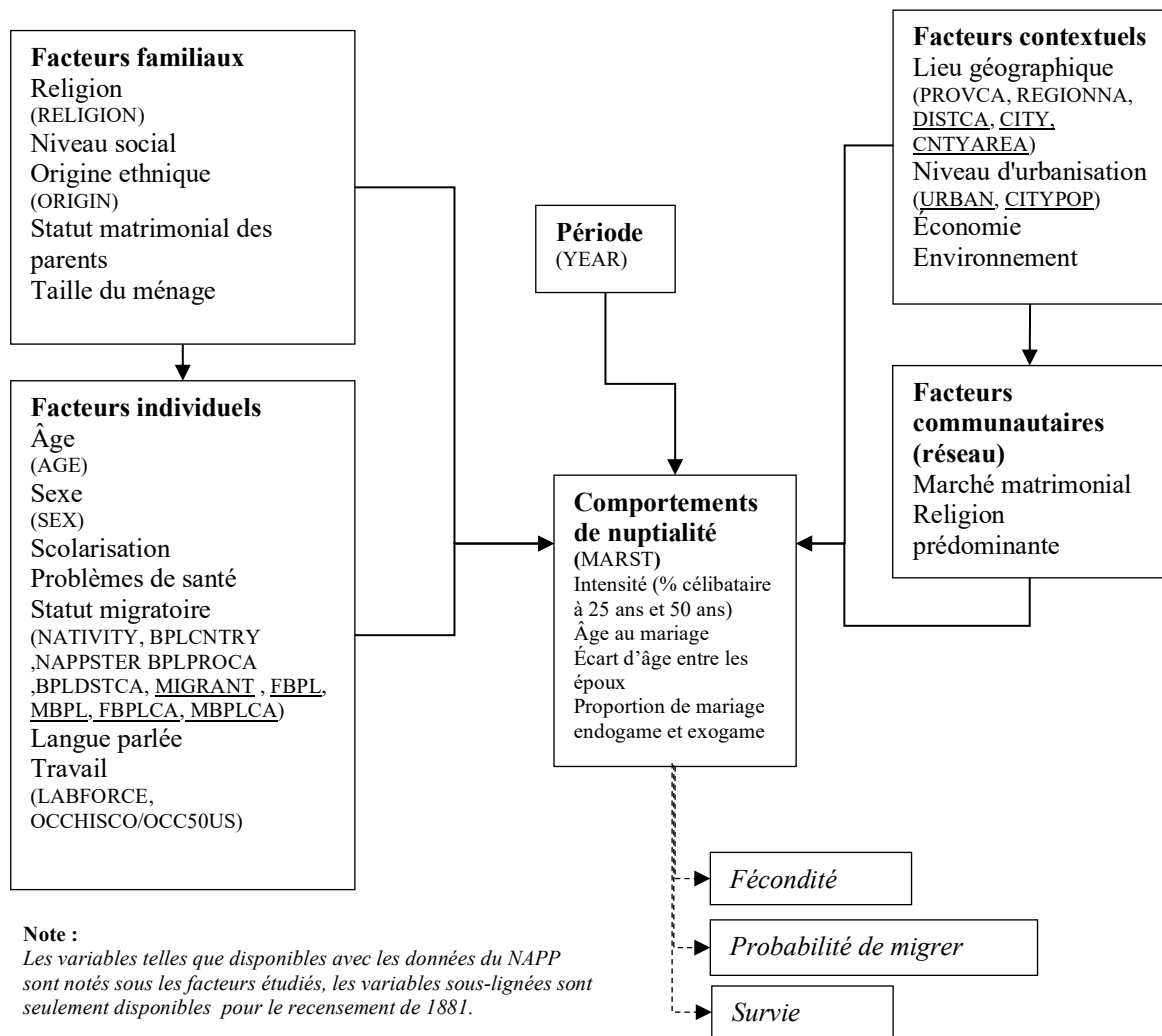
de masculinité au Québec serait de 90 hommes pour 100 femmes, alors qu'il est de 107 hommes pour 100 femmes en milieu rural agricole (Gauvreau 2001). De même, le surplus de femmes célibataires en milieux urbains devrait réduire l'âge au mariage des hommes dans ces milieux. Qui plus est, la concentration d'ouvriers devrait aussi faire diminuer l'âge au mariage des hommes en milieu urbain. En effet, contrairement aux cultivateurs les ouvriers n'ont pas besoin de posséder une exploitation agricole avant de travailler, ils auront donc, plus rapidement, des moyens de faire vivre une famille. Toutefois, la présence de bourgeois et de cols blancs pour lesquels le mariage serait plus tardif pourrait mitiger cet effet (Gossage 1991). L'âge au mariage serait supérieur, dans les provinces de l'Est que dans les provinces de l'Ouest, à cause d'une pression matrimoniale (Gee 1982), et n'aurait pas de différence entre les provinces des Prairies et la Colombie-Britannique (Belshaw 2009). En revanche, un effet de retour au Québec des hommes français catholiques pour se trouver des épouses pourrait mitiger l'effet de la pression matrimoniale masculine dans ce groupe ethnoreligieux dans les provinces de l'Ouest. D'ailleurs, cet effet de migration circulaire pourrait permettre aux Français catholiques de maintenir leur régime de la nuptialité à l'extérieur du Québec. Dans un dernier temps, l'intensité du mariage serait moins élevée chez les protestants (Baskerville 1999). La revue de la littérature de ce mémoire note que la religion protestante mettait moins de restrictions que la religion catholique en ce qui concerne le mariage, ce qui pourrait mettre moins de pressions sur les individus célibataires. Aussi, chez les protestants qui étaient majoritairement anglophones et qui vivaient à l'extérieur du Québec, les lois ne protègent pas aussi bien les femmes lors du décès de l'époux. Ainsi, la peur de perte de propriété lors du mariage pourrait avoir augmenté l'intensité du célibat chez les femmes protestantes dans le reste du Canada.

1.4.1 La nuptialité canadienne : cadre d'analyse

Le cadre d'analyse présenté dans la figure 1 est celui dans lequel une étude de la nuptialité au Canada devrait idéalement s'ancrer selon la revue de la littérature précédente. Il s'agit d'un premier cadre d'analyse de ce type établi pour l'analyse de la nuptialité au Canada anglais. Ce cadre d'analyse sépare les facteurs qui influencent la nuptialité en 5 grandes catégories : les facteurs familiaux, les facteurs individuels, les facteurs contextuels, les facteurs communautaires (réseau) et la période. Le nom des variables correspondantes dans le NAPP est

inscrit pour chaque ensemble de variables, afin de faciliter les recherches à venir⁸. Les comportements de la nuptialité associés à ces facteurs sont notamment la mesure de l'âge au premier mariage, de l'intensité du mariage, de l'écart d'âge entre les époux et du taux d'exogamie. Dans le cadre du présent mémoire, seuls l'âge au premier mariage et l'intensité du mariage pourront être étudié

Figure 1. Cadre d'analyse



⁸ En mai 2018, les données du NAPP ont été transférées au système IPUMS. Ce transfert pourrait amener des changements minimes au nom des variables présentés.

Chapitre 2. Sources de données et méthodologie

Ce chapitre présente l'ensemble des bases de données utilisées, ainsi que les méthodes d'analyses utilisées dans le cadre de cette recherche comparative sur la nuptialité vers la fin du 19^e siècle. En premier lieu, les recensements canadiens de 1852 à 1921 seront exposés, ainsi que les données présentes dans ces recensements qui facilitent l'analyse de la nuptialité. En second lieu, quatre méthodes d'analyse seront présentées ; le calcul d'Hajnal qui permet d'évaluer l'âge moyen au mariage, les méthodes à un ou deux recensements qui permettent d'évaluer le célibat à 50 ans et l'utilisation de régressions logistiques afin d'évaluer les facteurs associés avec la probabilité d'avoir vécu un premier mariage.

2.1. Les recensements canadiens de 1852 à 1921

En 1852, le gouvernement effectue le premier recensement nominatif moderne du Canada. Ce dénombrement à l'échelle nationale sera repris à partir de 1861 à chaque dix ans jusqu'en 1951, après 1951 le recensement national sera repris à chaque cinq ans. Le présent mémoire exploite les données de sept recensements nominatifs du 19^e siècle (1852, 1871, 1881, 1891, 1900, 1911 et 1921). Ces recensements sont disponibles sous la forme de bases de données⁹ ; ces bases contiennent des échantillons de 5 % à 20 % des personnes dénombrées et des données de la totalité des manuscrits du recensement de 1881. Le tableau I présente chacun de ces recensements selon la date du recensement, la taille de la population dénombrée, les provinces intégrées dans les recensements, le pourcentage échantillonné, la taille de l'échantillon, la date de la création de la base de données, le créateur de la base de données et le dépositaire de la base de données utilisée dans le présent mémoire. En effet, plusieurs projets de recherches, affiliés à plusieurs chercheurs, ont permis de recueillir les microdonnées des recensements historiques et choisir le type d'échantillon, ce qui mène à des tailles d'échantillons variées.

⁹ Le NAPP est un projet collaboratif comprenant les microdonnées de recensement historiques, notamment pour le Canada, les États-Unis, la Suède, la Norvège (Roberts, Ruggles, et al. 2003). Le CCRI est une initiative canadienne qui a créé les microdonnées des recensements canadiens de 1911 au 1951 ainsi que des données contextuelles pour chaque recensement (Bellavance, Normand, et Rupert, 2007)

Tableau I. Recensements et échantillons utilisés dans l'analyse de la nuptialité de 1852 à 1921

Année	Jours Mois	Population (N)	Provinces dénombrées	Informations relatives à l'échantillon				
				Pourcentage échantillonné	Échantillon (n)	Date	Créateur	Dépositaire
1852	N.A.	2 312 919	Canada-Ouest, Canada-Est, N-B, N-É	20% ¹⁰	248 543	2003 à 2007	Lisa Dillon, PRDH	PRDH
1871	2 avril	3 485 761	Qc, On, N-B, N-É	±1%	62 276	1979	Gordon Darroch et Michael Ornstein, « Canadian historical social mobility project »	NAPP
1881	4 avril	4 278 327	Qc, On, N-B, N-É, C-B, I-P- É, Mn, Ter	100%	4 278 174	1999 à 2003	Projet interuniversitaire : l'Institute of Canadian Studies, University of Ottawa, et le PRDH, Université de Montréal	PRDH
1891	6 avril	4 833 239	Qc, On, N-B, N-É, C-B, I-P- É, Mn, Ter	5 % population 10 % centres urbains 100 % ménages de plus de 31 individus dans certaines régions de l'Ontario	433 270	2004 à 2009	Kris Inwood, Historical Data Research Unit, University of Guelph	NAPP
1901	31 mars	5 371 315	Qc, On, N-B, N-É, C-B, I-P- É, Mn, Ter	5%	264 686 ¹¹	1998 à 2003	Eric Sager et Peter Baskerville « Canadian Families Project »	NAPP
1911	1 ^{er} juin	7 204 838	Qc, On, N-B, N-É, C-B, I-P- É, Mn, Ter, Sask	5%	371 373	2001 à 2008	Chad Gaffield, CCRI	NAPP
1921	1 ^{er} juin	8 788 483	Qc, On, N-B, N-É, C-B, I-P- É, Mn, Ter, Sask	4%	367 431	2001 à 2008	Chad Gaffield, CCRI	CCRI

Sources : Bibliothèque et archives Canada (2016, 2017), Canadian Families Project (2002), Darroch et Ornstein (1984) Dillon (2011, 2008b), Gaffield et al. (2009a, 2009b), Inwood (2011)

¹⁰ L'échantillon utilisé inclut seulement le Canada-Est et le Canada Ouest

¹¹ Il y a une différence dans la taille de l'échantillon du CCRI, qui est de 265 757 individus

En bref, quelques éléments différencient les recensements utilisés, au niveau du type d'unité dénombrée, de la temporalité du recensement et des provinces intégrées dans ces recensements. En premier lieu, l'unité de base utilisée pour regrouper les individus et les familles se modifie de 1852 à 1921. En 1852, le recensement porte sur les logements, la forme de ce recensement en milieu urbain facilite l'identification des ménages à l'intérieur des logements, mais les distinctions entre logements sur les questionnaires ruraux de 1852 se basent seulement sur la variable « type de bâtiment » (Dillon et Joubert 2012). La base de données du recensement de 1881 distingue les unités de ménages, mais il manque des divisions à l'échelle du logement, même si le questionnaire manuscrit numérote les logements. En second lieu, avant 1911, la date de référence des recensements entourait le début du mois d'avril, allant du 31 mars au 6 avril. Malgré tout, dès 1911, le gouvernement canadien fait commencer le recensement le 1^{er} juin ; cette date sera maintenue dans les recensements modernes du Canada, puisque celle-ci représente le milieu de l'année. En troisième lieu, les provinces intégrées dans les recensements diffèrent selon les années. Notamment, seuls les recensements après 1881 incluent les provinces de l'Ouest. En revanche, les provinces de prairies seront le sujet de quelques recensements uniques à leur situation géographique, en 1906 et 1916.

2.1.1. Données sur le mariage

Les recensements historiques canadiens permettent d'évaluer un grand nombre d'indicateurs socio-économiques, dont des informations explicites sur l'état matrimonial. Effectivement, dès 1852, les recenseurs questionnent les individus sur l'état matrimonial. Dans l'ensemble, l'état matrimonial est résumé en trois valeurs ; célibataire, marié et veuf. Le compte complet du recensement de 1881 identifie 13 divorcés. Cette proportion étant minime, il va de soi de constater que l'échantillon de 5 % du recensement de 1891 exclut les personnes séparées ou divorcées. Le présent mémoire utilise les données sur le statut matrimonial disponibles dans l'ensemble des recensements de 1852 à 1881 (personnes déjà mariées et célibataires).

2.1.2. Données sur l'âge

Les recherches sur les comportements matrimoniaux nécessitent également des informations précises sur l'âge, pour établir les seuils nécessaires pour calculer le calendrier et

l'intensité de la nuptialité. Dans l'ensemble des recensements de 1871 à 1921, l'âge des personnes au dernier anniversaire lors du recensement est demandé, mais le recensement de 1852 s'intéresse à l'âge au prochain anniversaire. Conséquemment, la variable de l'âge est corrigée afin d'obtenir l'âge acquis lors du recensement de 1852¹². Par ailleurs, les données sur l'âge dans les recensements demandent une certaine discrétion dans l'interprétation, puisque les répondants n'avaient pas nécessairement connaissance de leur âge précis ni de l'âge de ceux qui habitent avec eux¹³. Conséquemment, les réponses sont arrondies aux nombres limitrophes, finissant par 0 ou 5, un phénomène connu comme l'attraction aux nombres ronds. L'attraction aux âges ronds¹⁴ peut biaiser fortement l'estimation des indicateurs démographiques par année d'âge. Dans ces circonstances, des choix méthodologiques s'imposent, nécessitant des hypothèses telles que la distribution uniforme des événements à l'intérieur des groupes d'âges de 5 ans. La construction de groupe d'âge de cinq ans permet de traiter cette problématique dans le cadre du présent mémoire.

2.1.3. Données sur l'origine ethnoreligieuse

L'étude de la nuptialité sous le prisme de l'identité ethnoculturelle nécessite une attention particulière quant au choix des catégories ethnoculturelles, et en particulier à l'identification des franco-catholiques. Afin de sélectionner le type de division ethnoreligieuse utilisée dans le présent mémoire, seize recherches au sujet de la fécondité, de la mortalité et de la nuptialité au Québec et dans le reste du Canada sont sélectionnées. Pour chacune de ces recherches, l'annexe 1 présente le type de classification ethnoreligieuses. Douze types de classifications sont identifiées, un cas utilisant seulement l'ethnie, quatre utilisant seulement la religion, deux utilisant l'ethnie et la religion séparément et quatre utilisant l'ethnie et la religion ensemble. Ces classements varient entre trois catégories et neuf catégories. En se basant sur ces

¹² Cette modification était nécessaire puisque la base de données originale du PRDH est utilisée, mais si la base du NAPP avait été utilisée cette correction y serait déjà présente

¹³ Selon Dillon, ceci pourrait aussi être lié aux épouses répondants aux recenseurs, celles-ci se trouvant dans leur habitation lors du recensement, mais ayant une connaissance inexacte de l'âge des autres membre du ménage (Dillon 2008a)

¹⁴ Voir l'annexe 2 pour l'évaluation de l'attraction aux âges ronds selon l'indice de Myers et de Whipple

divers modèles, une catégorisation en six origines ethnoreligieuses sélectionnées est établie : Français catholique (F-C), Anglais anglican (A-A), Écossais presbytériens (E-P), Irlandais catholiques (I-C), Allemands (All) et autres. Ces six catégories englobent une grande majorité de la population de 1852 à 1921. Cependant, quatre de ces six catégories exigent l'appartenance combinée à une origine ethnique et à une religion sélectionnée. Certains groupes sont donc automatiquement intégrés dans la catégorie des «autres». En revanche, cette catégorisation permet de simplifier l'étude de la dynamique de la nuptialité selon l'origine ethnoreligieuse.

2.1.3.1. L'origine ethnique

Les recensements historiques du Canada ont tous des questions qui permettent d'identifier l'origine ethnique du répondant. En revanche, ces questions varient à l'intérieur de chaque recensement, certaines identifient clairement l'origine ethnique et d'autres s'intéressent à l'appartenance au groupe des Canadiens français. Les trois prochains paragraphes présentent les cas spécifiques de l'identification de l'origine ethnique dans le recensement de 1852, 1891 et 1921. Ces trois recensements nécessitent une approche particulière à chacun afin d'identifier les origines ethniques, puisque celles-ci n'étaient pas clairement identifiées ou puisque le dépositaire les avait codées. Par ailleurs, les recensements de 1871, 1881, 1901 et 1911 contiennent tous une variable d'origine standardisée par le NAPP qui facilite sa codification dans la classification décrite précédemment.

Contrairement aux recensements de 1871 et après, le recensement canadien de 1852 néglige les questions sur l'origine ethnique ou la langue. Par conséquent, trois variables imputent l'origine ethnique. Le lieu de naissance identifie l'origine ethnique des personnes nées en Europe. Des indicateurs supplémentaires de « f » ou « b » qui apparaissent dans la colonne sur le lieu de naissance permettent d'inférer l'origine ethnique des personnes nées au Canada ou aux États-Unis. Ces mentions de « f » et « b » indiquent un statut « français » ou « britannique », tel que suggéré par Torres (Torres 2014). À l'aide de cette méthode, près de 73 % des individus dans le recensement de 1852 ont une origine ethnique. Près de 51 % des individus ont une origine imputée de type français. Cette proportion est la plus élevée dans l'ensemble des recensements utilisés, puisque seul le Canada Est et le Canada Ouest sont inclus dans ce dénombrement. L'absence de certitude quant à l'utilisation des variables « f » et « b » et le

manque d'inscription directe de l'origine ethnique dans le recensement pourrait expliquer la quantité élevée de personnes d'origine « autre » dans l'ensemble du recensement de 1852.

En 1891 le gouvernement a remplacé l'origine ethnique par une simple question dichotomique sur l'origine canadienne-française (Department of agriculture (census branch) 1891). En combinant cette question dichotomique, celle sur le lieu de naissance et celles sur le lieu de naissance du père (en premier) et de la mère (en deuxième), une origine ethnique est attribuée aux individus (annexe 6). De même, presque les deux tiers des individus présents dans le recensement de 1891 ont une origine ethnique identifiable. Cette classification a une fidélité accrue pour les populations âgées, puisque les populations migrantes de 3^e génération ou plus n'ont pas pu être identifiées, dû au lieu de naissance (Canada) des parents, et des enfants.

Dans le cas du recensement de 1921, les données sur l'origine ethnique sont disponibles et ce recensement contient les informations sur la langue parlée et le lieu de naissance des individus, de leur mère et de leur père. Par ailleurs, la variable « racial_or_tribal_origin » du projet CCRI est plus étendue et est plus détaillée que celle du NAPP¹⁵, puisqu'on y retrouve la première et la deuxième origine déclarée. Puisque cette variable est plus difficile à recoder simplement, la démarche de recodification utilise aussi le lieu de naissance de l'individu et de ses parents, tel que pour le recensement de 1891, en plus de la langue et l'origine ethnique. L'utilisation combinée de ces informations permet d'attribuer des origines ethniques à ceux qui se déclarent comme des « Canadiens », « Québécois », etc. Il reste alors 9 % d'individus qui n'ont pas une catégorie ethnique en 1921.

2.1.3.2. La religion

Contrairement aux données sur l'origine, les données sur la religion sont toujours disponibles dans les recensements de 1852 à 1921. De 1852 à 1921, la religion inscrite est celle déclarée par chaque individu et la religion des parents est attribuée aux enfants, lorsque ceux-ci

¹⁵ Contrairement au NAPP, dans lequel les valeurs pour les origines ethniques sont organisées par région d'origine, les valeurs pour les origines ethniques du CCRI étaient organisées par ordre alphabétique de la première origine mentionné. De plus, dans le recensement de 1921, une proportion très élevée de répondants avaient une origine ethnique nord-américaine qui n'auraient pu être classée sans prendre en compte l'origine de leurs parents.

ne déclarent pas de religions différentes. Enfin, à l’opposé des données sur l’origine, les données sur la religion ont nécessité un moins grand effort de recodification. En effet, les catégories divisées par les dépositaires de l’information sont amplement suffisantes et nécessitent des transformations simples¹⁶.

2.2. Méthodologie

L’exploration des comportements nuptiaux au Canada entre 1852 et 1921 utilise une combinaison de méthodes descriptives et multivariées. Le but est, dans un premier temps, de décrire les grandes tendances des comportements matrimoniaux à travers le temps et l’espace, et, dans un deuxième temps, d’analyser les facteurs associés avec la probabilité d’avoir vécu un premier mariage. D’abord, l’analyse de tout phénomène démographique se base sur deux principes : le calendrier et l’intensité du phénomène. Dans le cadre de l’analyse descriptive suivante, le calendrier est analysé à l’aide de la méthode du « *singulate mean age at marriage* » (SMAM) proposée par Hajnal, tandis que l’intensité du mariage est évaluée à l’aide de la proportion de célibataires à 50 ans. L’utilisation de ces méthodes dépeint l’évolution à travers le temps des tendances de la nuptialité. Ensuite, l’utilisation d’un modèle multivarié de régression logistique décrit les facteurs associés à l’intensité du mariage.

2.2.1 Âge moyen au premier mariage

La méthode du SMAM (AMPM) proposée par Hajnal (Hajnal 1953) évalue l’âge moyen au premier mariage à l’aide de données d’un seul recensement. Cette méthode estime l’âge au mariage en l’absence des données de l’état civil.¹⁷ Le présent mémoire utilise la méthode

¹⁶ Tel que pour l’origine, le code relatif à ces transformations sera transmis sous demande à l’auteure.

¹⁷ Les données de l’état civil permettraient des calculs directs de l’âge moyen au mariage à partir de l’âge au mariage de chaque individu. Elles permettraient aussi l’établissement du nombre de mariages par années et la construction des tables de nuptialité. Cependant, les microdonnées de l’état civil ne sont pas disponibles pour la population entre 1852 et 1921. Une autre méthode d’estimer l’âge moyen au premier mariage serait l’utilisation deux recensements dans le cadre d’hypothèses restrictives telles que l’absence de migration (Bourbeau 2015); dans le cas du Canada de 1852 à 1921, ces présomptions sont inappropriées.

d'Hajnal, exposé ci-dessous, pour calculer les âges moyens au premier mariage dans le cadre du présent mémoire :

« (1) Add the proportions single up to and including age group 45-49 and multiply the sum by 5.

(2) Add 1500

(3) Average the proportions for 45-49 and 50-54

(4) Multiply the result by 50 and subtract it from (2)

(5) Subtract the result of (3) from 100

(6) Divide the result of (4) by the result of (5) »

(Hajnal 1953, 130)

La méthode de Hajnal se base sur les concepts des tables de mortalité en construisant une génération fictive. Par ailleurs, l'ajout de 1500 à la deuxième étape correspond au nombre d'années vécues en célibat avant 15 ans dans une table où la base est de 100 individus. En plus, la troisième étape estime les proportions de personnes célibataires à la fin de leurs vies matrimoniales. Cette méthode suggère que l'accès au marché matrimonial débute à 15 ans et se complète à 50 ans. L'âge moyen au premier mariage tel que proposé par Hajnal est sujet à des hypothèses de base associées avec les générations fictives, telles que « l'interdépendance entre la mortalité et la nuptialité : ou autrement dit les individus qui décèdent auraient en matière d'âge au mariage les mêmes comportements que ceux qui survivent » (Tabutin et Vallin 1975) et l'hypothèse de distribution égale des chances de se marier à l'intérieur de chaque groupe d'âge. Ensuite, plusieurs auteurs ont noté que la migration influence fortement l'âge moyen au premier mariage, puisque les immigrants sont fréquemment célibataires (Gee 1980 ; Ruggles 1992 ; Desjardins 1995). Cette surreprésentation du célibat augmenterait l'âge moyen au premier mariage dans les zones d'immigration et le diminuerait dans les zones d'émigration. Dans le contexte canadien, cette influence doit être prise en compte en particulier chez les hommes en Colombie-Britannique, lors de la comparaison temporelle entre les recensements, puisque cette province vit une colonisation croissante entre 1852 et 1921. Dans le même ordre d'idées, les grandes agglomérations urbaines, telles que Montréal et Toronto, seront aussi vulnérables à cette influence, notamment face à l'effet de l'immigration des femmes célibataires vers les villes (Dillon 2012 ; Olson et Thornton 2011 a).

2.2.2. Intensité du mariage

L'estimation de l'intensité du mariage peut se faire à l'aide de l'identification de la proportion de personnes qui sont toujours célibataires à un seuil d'âge particulier (ex: 20-24 ans, 45-49 ans). La recherche suivante utilise les proportions de célibataires à 50 ans, puisque ce sont les proportions les plus couramment utilisées pour étudier la nuptialité. L'âge de 50 ans est choisi puisque l'on considère que cet âge annonce la fin de l'accès au marché matrimonial et que cet âge est suffisamment petit pour minimiser l'influence de la mortalité différentielle des célibataires (Pressat 1983). Le présent mémoire utilise deux méthodes de calcul de proportion de célibataires à 50 ans. L'annexe 4 décrit l'ensemble des calculs relatifs à ces deux méthodes. La première méthode utilise les données d'un seul recensement pour estimer la proportion des célibataires à 50 ans. Celle-ci établit une moyenne des proportions de célibataires (nombre de personnes célibataires/total de la population) à 45-49 ans et à 50-54 ans (Henry 1970 ; Pressat 1983). Cette moyenne devrait donner une proportion équivalente à la proportion de célibataires à 50 ans. Cette méthode d'estimation des proportions de célibataires à 50 ans repose sur trois hypothèses : l'indépendance entre le mariage et la mortalité, l'indépendance entre le mariage et la migration, et la distribution égale des proportions de célibataires à l'intérieur de chaque tranche d'âge. Il s'agit d'hypothèses fortement restrictives ; pourtant ces postulats sont nécessaires afin de comparer dans le temps les proportions de célibataires sans l'aide de données d'état civil. La deuxième méthode utilise les données de deux recensements. Celle-ci provient d'un développement méthodologique proposé par Coale (Coale 1984 ; Coale, John, et Richards 1985 ; Preston, Heuveline, et Guillot 2000) afin de créer des tables de mortalité à l'aide des données de recensement. Ce développement se généralise aussi à d'autres phénomènes tels que la nuptialité et la fécondité. La méthode de deux recensements répond à une limite de la méthode de l'AMPM, qui suppose que l'intensité du mariage demeure stable dans les générations. Cependant, la littérature conteste rarement cette limite, ce qui s'explique par l'absence de données qui facilitent la méthode alternative des deux recensements, et par le

manque de recherche méthodologique sur l'évaluation des proportions de célibataires¹⁸. En effet, afin d'utiliser la méthode à deux recensements, il est nécessaire d'avoir des recensements à intervalles réguliers, qui dans le cas du Canada sont des intervalles de 10 ans. La méthode d'estimation du célibat à deux recensements repose sur les mêmes hypothèses que les méthodes qui exploitent un seul recensement, tout en posant l'hypothèse que les deux recensements aient le même type d'erreur dans le compte.

L'ensemble des analyses du chapitre 3 utilisent les deux méthodes mentionnées, puisqu'elles permettent d'évaluer deux éléments distincts de la nuptialité. La première méthode des proportions permet d'évaluer l'intensité de la nuptialité dans la génération qui a atteint 50 ans lors du recensement. Cette intensité correspond au moment où cette génération était la plus à risque de se marier. Dans le cadre du présent mémoire, l'auteure fait l'hypothèse que cette période se situe 25 ans avant le recensement étudié. La deuxième méthode provient d'une table de la nuptialité, de ce fait elle représente la tendance du moment, durant la période intercensitaire. D'ailleurs, la deuxième méthode est un indicateur du moment qui pourrait surestimer le célibat face à un effet de calendrier, ou même prévoir trop rapidement des changements dans l'intensité de la nuptialité. En effet, certains changements transversaux dans le régime matrimonial proviennent de mouvements dans le calendrier lié à des changements spontanés dans le régime démographique ou économique. Cependant, étant donné l'absence relative de la méthode à deux recensements dans la littérature, les données de celle-ci sont difficilement comparables avec d'autres études.

2.2.3 Modèle de régression logistique

Le chapitre 3 présente un portrait temporel et descriptif de la nuptialité au Canada vers la fin du 19^e siècle, à partir des données d'échantillonnage des recensements de 1852 à 1921. Le chapitre 4 se concentre sur les données complètes du recensement de 1881 qui permettent une

¹⁸ D'ailleurs, lorsque Hajnal présente son calcul il n'offre aucune justification mathématique quant à l'utilisation de la proportion des personnes célibataires à 50 ans : "[The numbers who have married by age 50] estimate has been obtained somewhat arbitrarily by averaging the percentage ever married in the age groups 45-49 and 50-54"(Hajnal 1953; 130)

analyse multivariée des différents facteurs associés à la nuptialité à une échelle géographique fine et pour des sous-groupes particuliers de la population que dans le chapitre 3. L'analyse de la nuptialité à l'aide des données du recensement de 1881 se limite à l'étude d'une variable dépendante binaire (0-1)¹⁹. La valeur « 0 » comprend donc les personnes célibataires, tandis que la valeur « 1 » comprend les personnes mariées (conjoint présent), mariées (conjoint absent), veuves, divorcées ou séparées. Ainsi, les modèles de régression logistique seront représentés à l'aide de rapport de cotes, cet indicateur est le plus fréquemment observé dans les études de démographie historique.

Dans un autre ordre d'idées, l'utilisation d'une régression logistique aide à évaluer la corrélation entre les variables indépendantes (âge, religion, ethnie...) et la variable dépendante (a déjà vécu un premier mariage). De surcroît, en vertu de la nature transversale des données censitaires, il est difficile de poser des hypothèses de relation causale, puisque la direction de celle-ci est difficile à déterminer. Il sera donc nécessaire de se limiter à la corrélation entre variables. Aussi, les régressions statistiques comportent des problèmes liés à l'endogénéité de la régression, tels qu'une relation dans laquelle la variable dépendante est un prédicateur de la variable indépendante. Cette endogénéité provient aussi de l'hétérogénéité²⁰ à l'intérieur des variables, elle peut donc conduire à l'inversion de la relation entre les variables indépendantes et la variable dépendante, lorsqu'elle n'est pas considérée. À cet effet, la séparation en plusieurs modèles selon le groupe d'appartenance aide à aborder les cas d'hétérogénéité à l'intérieur des variables. Un regard particulier sera apporté sur l'interdépendance entre le statut de résidence urbain-rural et l'appartenance au sous-groupe de population dominante selon l'origine ou la religion. À cet égard, l'utilisation d'une interaction entre la résidence en milieu urbain et l'appartenance à l'origine ou à la religion modale devrait traiter une part de l'hétérogénéité à l'intérieur de ces variables. En terminant, ces régressions logistiques distingueront mieux les

¹⁹ Dans cette étude le choix est fait d'étudier le fait d'avoir déjà vécu un premier mariage, ce qui inclut les veufs et les personnes divorcées puisque ceci fait référence au concept de «Ever-Married» utilisé dans le calcul de l'âge moyen au premier mariage selon la méthode d'Hajnal.

²⁰ Pour une définition de l'hétérogénéité dans le cadre démographique, voir le chapitre de Vaupel et Yashin : «L'hétérogénéité cachée des populations» (Vaupel et Yashin 2001)

associations entre des facteurs sociodémographiques et la probabilité d'avoir vécu un premier mariage.

2.2.3.1 Sélection des variables

La section suivante décrit brièvement les transformations qui sont appliquées aux variables du recensement du Canada de 1881 pour faciliter les analyses multivariées. Notons que dans l'ensemble des régressions logistiques seuls les individus pour lesquels ces valeurs n'étaient pas manquantes sont inclus dans les analyses. C'est-à-dire que des 2 616 124 individus de plus de 15 ans, 53 531 individus (2 %) sont enlevés de l'analyse sur la base des données manquantes. Le tableau II présente l'ensemble des variables utilisées dans l'analyse de régression logistique. De plus, les analyses opérationnalisent une variable de relation conditionnelle entre le statut urbain-rural et l'appartenance à la religion ou l'origine dominante du sous-district. Ce mode d'interaction se base sur l'hypothèse que l'association de la religion ou l'origine dominante se vit de manière distincte dans les milieux urbains et dans les milieux ruraux. Cette distinction est axée sur la densité et la diversité d'origines ethniques et de religion supérieures des milieux urbains. Dans le cadre du présent mémoire, l'appartenance au groupe ethnoreligieux minoritaire ou majoritaire est évaluée à l'échelle du sous-district. Effectivement, la revue de la littérature précédente (voir Chapitre 1) explore l'utilisation de l'approche écologique, telle que définie pour la nuptialité par Burke (2001). Dans son texte, Burke privilégie l'utilisation de districts de recensements, puisque l'échantillon du recensement de 1901 utilisé est de seulement 5 %. Toutefois, dans le cadre de l'analyse suivante de la nuptialité les données pour l'ensemble de la population canadienne en 1918 sont disponibles ce qui permet l'utilisation des sous-districts de recensement. Par ailleurs, les sous-districts isolent davantage les communautés à l'intérieur de grandes villes telles que Montréal, puisqu'ils représentent les quartiers (« ward ») à l'intérieur de la ville de Montréal. Il s'agit d'ailleurs du type de limitations géographiques utilisées dans l'étude de la mortalité à Montréal en 1881 par Sherry Olson et Patricia Thornton (2011).

Tableau II. Variables utilisées dans l'analyse de régression logistique

	Variable	Variable d'origine (NAPP)	Note	Catégories
Les variables mesurées au niveau individuel démographique, culturel et	Âge	AGE	Se base sur la distribution de la proportion de célibataires (voir annexe 5)	(1) 15-19 ans, (2) 20-24 ans, (3) 25-29 ans, (4) 30-44 ans, (5) 45+
	Origine ethnoreligieuse	ORIGIN, RELIGION	Les autochtones sont inclus dans la catégorie « autres ».	(1) Français catholique, (2) Anglais anglican, (3) Écossais presbytérien, (4) Irlandais catholique, (5) allemands (6) autres
	Statut migratoire	MIGRANT		(1) Natif-Province, (2) Migrant-International, (3) Migrant-Interprovincial.
	Statut socio-économique	OCCHISCO	Voir Catalina Torres Cantor (2014) pour la description.	(1) fermier, (2) col blanc, (3) artisan, (4) ouvrier (5) autres
Variables contextuelles à l'échelle de la communauté	Lieu de résidence	PROVCA	Seulement utilisé dans les trois premiers modèles de régression.	(1) Québec, (2) Ontario, (3) Maritimes, (4) Prairies et Territoires, (5) Colombie-Britannique
	Statut urbain-rural	URBAN	Classification établie par le NAPP (urbain=ville de plus de 2500 habitants)	(1) urbain, (2) rural
	Appartenance à l'Origine et Religion prédominante du sous-district	CA1881A_SDST CA, ORIGIN, RELIGION	Se base sur les ethnies : (1) française, (2) anglaise, (3) irlandaise, (4) allemande, (5) écossaise, (6) autres. Se base sur les religions : (1) catholique, (2) anglican et méthodiste, (3) presbytérien et luthérien, (4) juifs, (5) baptiste, (6) autres. Utilisation de la valeur modale dans chaque sous-district et comparaison avec celle-ci	(1) l'individu n'appartient pas à la religion et l'ethnie dominantes, (2) l'individu appartient à la religion et à l'ethnie dominante, (3) l'individu appartient seulement à l'origine dominante, (4) l'individu appartient seulement à la religion dominante.

2.3. Population à l'étude

Dans le cadre de cette analyse de la nuptialité, les comportements de la population canadienne vers la fin du 19e siècle et au début du 20e siècle sont étudiés. Dans l'ensemble des cas, deux informations de base sont connues pour chaque individu : le sexe et l'âge. Ces deux informations étaient préalables à la création des pyramides des âges selon l'origine ethnoreligieuse. Ensuite, dès que l'état matrimonial est considéré, il est nécessaire que celui-ci soit identifié pour les individus de plus de 15 ans. En conséquence, les analyses suivantes

omettent les individus de moins de 15 ans et les individus de plus de 15 ans dont l'état matrimonial est absent des données. De même, d'autres facteurs ont permis de sélectionner la population dans les analyses temporelles descriptives des comportements matrimoniaux et dans l'analyse statistique de la nuptialité dans le recensement de 1881.

En premier lieu, l'analyse temporelle de la nuptialité entre 1852 et 1921 se concentre à définir les tendances de l'ensemble de la population canadienne de 15 à 59 ans, pour laquelle des données sur l'âge, le sexe et l'état matrimonial sont disponibles. Aussi, les tendances de la nuptialité des Français catholiques sont comparées à celles des Anglais anglicans (ou méthodistes). Ces deux populations constituent les majorités ethnoreligieuses au Québec et dans le reste du Canada. Il est alors possible d'utiliser des méthodes qui requièrent des effectifs de certaines amplitudes. Il est donc nécessaire d'avoir des données sur l'origine ethnique et la religion et le lieu de résidence (Québec ou reste du Canada). En second lieu, dans l'analyse de la nuptialité dans le recensement de 1881, les mêmes critères—la disponibilité des informations sur l'âge, le sexe et l'état matrimonial—s'impose aux analyses descriptives géographiques de la nuptialité. D'autres critères s'imposent aussi pour la régression logistique. En particulier, dans cette régression, seuls les individus de plus de 15 ans sont inclus et les individus dans des ménages de plus de 30 personnes sont exclus, afin d'éviter d'intégrer les ménages collectifs tels que les prisons ou les institutions religieuses²¹ (Gauvreau, Gossage, et Gingras 2000).

2.4. Sommaire

Le chapitre 2 décrit l'ensemble des bases de données et des méthodes que l'analyse de la nuptialité canadienne vers la fin du 19^e siècle utilise. Les microdonnées des recensements historiques de 1852 à 1921 sont des ressources riches en possibilités, qui dépeignent les comportements matrimoniaux sur une longue période de 69 ans. Par ailleurs, ce chapitre permet d'observer les différentes méthodes d'échantillonnage utilisées dans les recensements historiques et les difficultés liées à la taille de ces échantillons. Notamment, les problèmes liés aux âges dans ces populations, telles que les autochtones, pourraient rendre difficile l'analyse

²¹ L'accès à la religion représente une très faible partie de la population en 1881. Par exemple, pour les Français catholiques de plus de 15 ans seul 0.5% des hommes et 1% des femmes étaient dans des emplois religieux.

des comportements matrimoniaux des populations autochtones. Néanmoins, puisque ces populations sont généralement peu nombreuses et ne sont pas identifiées séparément dans les analyses (elles sont seulement présentes dans les catégories d'ethnie « autres »), cette problématique ne devrait pas avoir d'incidence sur les résultats des analyses. Dans un autre ordre d'idée, plusieurs méthodes devront être utilisées afin de faire un portrait de la composition démographique de la population du Canada, vers la fin du 19^e siècle. À cette fin, l'utilisation de méthodes démographiques traditionnelles, telle que la pyramide des âges et l'AMPM, informent sur l'évolution du calendrier et de l'intensité entre 1852 et 1921. En plus, l'utilisation des analyses multivariées établira comment plusieurs caractéristiques sociodémographiques sont associées avec le risque d'avoir vécu un premier mariage.

Chapitre 3. Évolution de la Nuptialité entre 1852 et 1921

Entre 1852 et 1921, l'accroissement urbain et industriel encourage les migrations de travail vers les provinces de l'Ouest canadien (McInnis 2000). Ces vagues de migrations changent le profil ethnoreligieux de la société canadienne. Le chapitre 3 dresse un portrait global des tendances de la nuptialité au Canada selon le sexe, l'origine ethnoreligieuse et la région de résidence. Avant de commencer l'analyse du calendrier et de l'intensité de la nuptialité, la première partie du chapitre 3 présente quelques éléments relatifs à l'impact de migrations sur le marché matrimonial. Cette première section agit en tant que rappel des éléments de contexte historique présentés dans le chapitre 1. Ensuite, la deuxième et troisième section du chapitre 3 présente l'analyse de la nuptialité au Québec et dans le reste du Canada de 1852 à 1921.

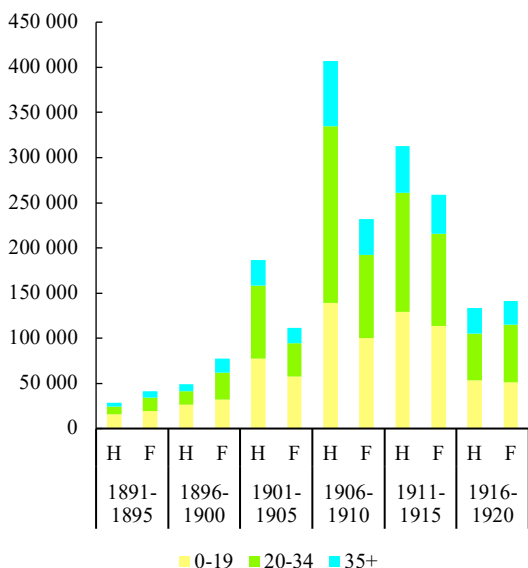
3.1. Le marché matrimonial et l'impact des migrations

En 1911, l'arrivée massive de travailleurs des chemins de fer dans l'Ouest canadien et d'immigrants agricoles (Boyd et Vickers 2000 ; McInnis 2000) augmente les effectifs masculins des 20 à 34 ans. Ceci modifie de façon marquée le marché matrimonial au Canada. La figure 2 présente les immigrants arrivés au Canada dans les 10 années avant les recensements de 1901, 1911 et 1921. Entre 1906 et 1910, plus d'hommes âgés de 20 à 34 ans immigreront au Canada qu'auparavant. Conséquemment, en 1911 on observe un pic dans le rapport de masculinité des individus âgés de 20 à 29 ans (figure 3), le rapport d'homme par femme augmente de 0,24 entre 1901 (1,02) et 1911 (1,26). Ce surplus d'immigrants masculins hausse le nombre d'hommes célibataires en âge de se marier pour chaque femme célibataire en âge de se marier et rend le marché matrimonial, au moins pour une période, plus favorable pour ces dernières. Cet avantage devrait, à priori, se révéler par une baisse de l'AMPM et une baisse de l'intensité du célibat chez les femmes en 1911.

Eu égard à ce qui précède, en 1911 des surplus d'individus de sexe masculin âgés de 20-24 ans proviennent des grandes migrations. Ces excédents se retrouvent dans les groupes d'âges des 30-34 ans en 1921. Bien que la migration soit élevée entre 1911 et 1915, elle diminue de près de la moitié entre 1916 et 1920. De plus, parmi les immigrants arrivés entre 1916 et 1920 inscrits dans le recensement de 1921, on note 7 825 femmes (141 250) de plus que les hommes

(133 425). Conséquemment, le rapport d'hommes âgés de 20 à 29 ans (figure 3) par femme du même âge chute de 0,3 point entre 1911 (1,26) et 1921 (0,96) au Canada. Cette chute devrait se refléter par une diminution de l'âge moyen au mariage des hommes, causé par un ajustement du marché matrimonial, cette fois-ci plus favorable pour les hommes que dans la période précédente.

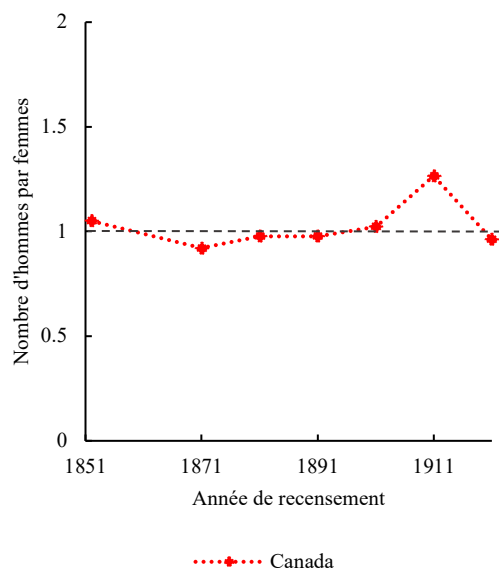
Figure 2. Nombre d'immigrants arrivés dans les 10 dernières années, présents dans le recensement, selon le groupe d'âge à l'arrivée (Canada, 1891 à 1920)



Sources :

1. 1891 à 1900 : Recensement du Canada 1901
2. 1901 à 1910 : Recensement du Canada 1911
3. 1911 à 1920 : Recensement du Canada 1921

Figure 3. Nombre d'hommes de 20 à 29 ans par femmes du même âge selon l'année de recensement (Canada, 1852 à 1921)



Sources :

1. Canada : recensement du Canada, 1852 à 1921

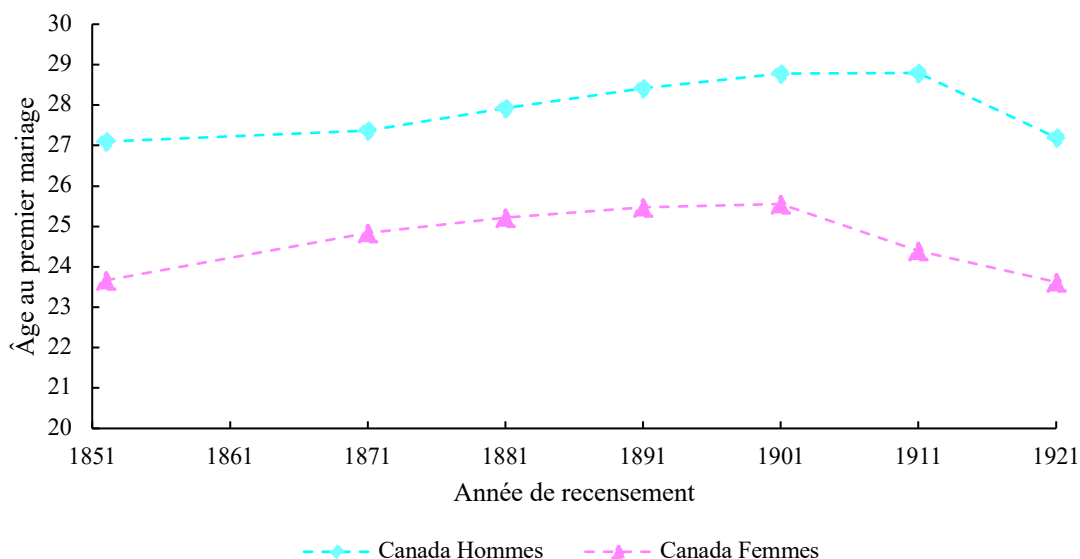
3.2. Calendrier du mariage

Le calendrier du mariage s'exprime par l'AMPM, tel que précisé dans le chapitre 2. Cet indicateur provient des stocks de célibataires et de personnes déjà mariées. Dans la section suivante, l'évolution de l'AMPM est présentée à l'aide de figures. En premier, la section 3.2 présente l'évolution de l'AMPM selon le sexe dans l'ensemble de la population du Canada. En

second, cette section présente une comparaison des tendances de l'AMPM pour les Français catholiques et les Anglais anglicans, selon le sexe et le lieu de résidence.

3.2.1. Canada

Figure 4. Âge moyen au premier mariage selon l'année et le sexe (Canada, 1852 à 1921)



Sources : recensements du Canada, 1852 à 1921

La figure 4 présente l'évolution de l'AMPM selon le sexe et l'année de recensement pour l'ensemble du Canada de 1852 à 1921. Ce calcul présente les premières estimations de l'AMPM au Canada calculées à l'aide de micro données censitaires du milieu du 19^e siècle jusqu'en 1921. Avant tout, selon l'hypothèse 1 l'AMPM devrait augmenter de 1852 à 1921 et l'écart d'âge entre les hommes et les femmes devrait demeurer stable. De ce point de vue, l'AMPM augmente de 1,89 an entre 1852 (23,66 ans) et 1901 (25,55 ans) chez les femmes et il augmente de 1,7 an entre 1852 (27,10 ans) et 1911 (28,80 ans) chez les hommes. Cependant, l'AMPM diminue chez les femmes à partir de 1911 et chez les hommes à partir de 1921. De même, chez les femmes l'AMPM diminue de 1,16 an de 1901 à 1911 et de 0,77 an de 1911 à 1921, malgré l'interruption de la Première Guerre mondiale. De surcroît, il diminue de 1,61 an de 1911 à 1921 pour les hommes. Cette diminution de l'AMPM au Canada après 1901/1911 contredit la première partie de l'hypothèse 1. De plus, alors que l'augmentation précédente avait

pris de 50 ans à 60 ans pour se réaliser, cette diminution, équivalente à l'augmentation, s'est effectuée dans une période de seulement 10 ans à 20 ans. L'AMPM diminue donc chez les hommes à partir de 1911 et chez les femmes à partir de 1901 de façon relativement importante. D'autre part, l'AMPM est supérieur en tout temps chez les hommes et un écart de 3 ans à 4 ans s'installe entre les deux sexes. Cet écart d'âge reste largement stable au fil du temps.

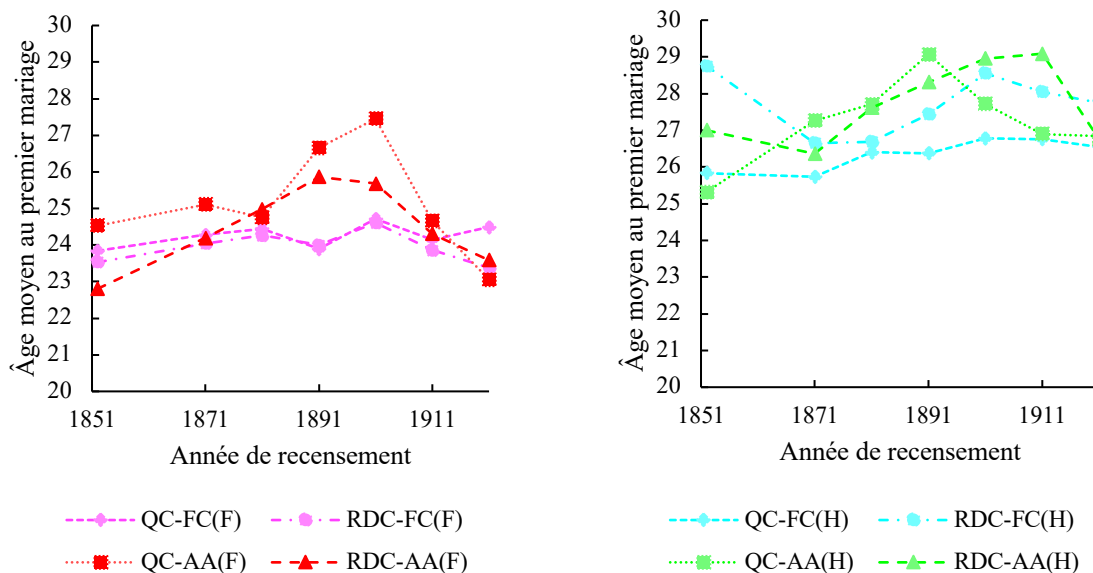
L'augmentation de l'âge moyen au mariage de 1852 jusqu'au début du 20^e siècle peut être liée aux changements économiques et sociaux de cette époque. En outre, la crise économique, qui débute dans les années 1870 (Gossage et Little 2012), provoque l'augmentation de l'AMPM jusqu'en 1901. Puis, l'entrée des hommes et des femmes dans des emplois à caractère industriels est souvent associée à une diminution de l'âge au mariage. Effectivement, les métiers industriels ne demandent pas une période de scolarisation importante ni une période d'attente pour l'acquisition d'une terre ou l'apprentissage des compétences artisanales (Gossage 1991). Aussi, l'augmentation de l'AMPM, particulièrement chez les hommes est intimement reliée à l'immigration accrue entre 1901 et 1911. Pendant cette décennie exceptionnelle, les effectifs d'hommes célibataires deviennent plus élevés que ceux des femmes célibataires en âge de se marier (Gee 1982). Par exemple, le rapport de masculinité qui était de 1,02 homme par femme en 1901 augmente à 1,26 homme par femme en 1911. À l'instar des observations précédentes, l'augmentation du nombre d'hommes crée une pression matrimoniale masculine. Dès lors, le surplus d'hommes facilite l'accès au mariage des femmes. De même, une pression s'illustre dans la baisse de l'AMPM observée chez les femmes après 1901. Aux termes de ce qui précède, la baisse de l'AMPM pour les hommes en 1921 est liée à la diminution des effectifs masculins célibataires en âge de se marier. Cette diminution peut être liée aux pertes d'hommes durant la Première Guerre mondiale (chapitre 1), la pandémie de grippe espagnole et la diminution de l'immigration. Conséquemment, l'absence d'excédent masculin vers 20 à 29 ans facilite l'accès des hommes au mariage comparativement à la période précédente.

3.2.2. Québec et reste du Canada

Les changements de l'AMPM observés précédemment pourraient se manifester différemment selon l'identité ethnoreligieuse. Tel que suggéré, les Français catholiques de la ville de Montréal avaient un âge au mariage plus faible que les Anglais anglicans (Olson et

Thornton 1992). L'AMPM est donc décortiqué à travers le temps entre deux groupes : les Français catholiques et les Anglais anglicans, au Québec et dans le reste du Canada, tel que présenté dans la figure 5. Cette figure présente les résultats pour chaque sexe.

Figure 5. Âge moyen au premier mariage selon l'année de recensement, la région, Québec (QC) et reste du Canada (RDC), le sexe et l'origine ethnoreligieuse (Anglais anglican et français catholique) (Canada, 1852-1921)



Sources : Recensement du Canada, 1852 à 1921

3.2.2.1. Sexe féminin

Les deux courbes, en rose, des Françaises catholiques au Québec et hors Québec entre 1881 et 1901 sont difficiles à distinguer entre elles. Ainsi donc, de 1852 à 1911 l'AMPM de ces femmes évolue de manière presque identique au Québec et dans le reste du Canada. Celles-ci ont des AMPM qui augmentent de 0,70 an de 1851 à 1881. Ensuite il diminue de 0,25 an de 1881 à 1891, pour augmenter à nouveau de 0,60 an en 1901. Enfin, il diminue de 1 an dans le reste du Canada entre 1901 et 1921. En revanche, bien qu'au Québec la courbe suive la même diminution de 1901 à 1911, l'AMPM augmente de 0,20 an de 1911 à 1921.

Contrairement aux Françaises catholiques, les tendances des Anglaises anglicanes se distinguent tant à l'intérieur et qu'à l'extérieur du Québec. Notamment, elles ont un AMPM plus élevé lorsqu'elles résident au Québec que dans le reste du Canada. D'ailleurs en 1901, les

Anglaises anglicanes au Québec ont un AMPM de 27,45 ans, tandis qu'il est de 25,68 ans dans le reste du Canada. La différence entre ces deux groupes est de 1,77 an. Cette divergence peut s'expliquer par l'émigration des Anglais anglicans de sexe masculin vers le reste du Canada, ou par un avantage, sur le marché matrimonial des Anglaises anglicanes hors Québec, relatif à leurs consœurs Québécoises. Cependant, une autre interprétation est possible. En effet, au Québec, les Anglaises sont concentrées dans les couches supérieures de la société alors que ce n'est pas le cas dans le reste du Canada. On peut très bien imaginer que les femmes anglaises issues des classes supérieures se marient plus tard — peut-être parce qu'elles ont étudié un peu plus longtemps, peut-être par simple pratique de classe —, que les femmes anglaises des classes inférieures. Si c'est le cas, le fait que les femmes anglaises se marient plus jeunes dans le reste du Canada qu'au Québec s'expliquerait par la différence entre la structure sociale du groupe des Anglais au Québec et dans le reste du Canada. En bref, l'évolution l'AMPM des femmes reste similaire à l'intérieur de chaque origine, peu importe la région de résidence.

3.2.2.2. Sexe masculin

La tendance des Anglais anglicans à se marier à des âges avancés relativement aux Français catholiques peut être observée. Contrairement à l'expérience des femmes, les deux courbes des Français catholiques de sexe masculin, divergent selon la région de résidence. Au Québec l'AMPM des Français catholiques de sexe masculin, augmente faiblement, de 0,72 an de 1852 (25,83 ans) à 1921 (26,55 ans). Dans le reste du Canada, l'AMPM des Français catholiques de sexe masculin est supérieur à celui du Québec. Remarquons que celui-ci diminue de 2,10 ans entre 1852 (28,75 ans) et 1881 (26,65 ans). Ensuite, il augmente de 1,90 an, entre 1881 (26,65 ans) et 1901 (28,55 ans). Enfin, il diminue de 0,80 an, de 1901 (28,55 ans) à 1921 (27,75 ans). Entre 1852 et 1871, la quasi-absence de Français catholiques célibataires de 50 à 54 ans dans le reste du Canada a une influence non négligeable sur le calcul de l'AMPM. Effectivement, le calcul de Hajnal prend en compte la proportion de personnes célibataires de 50 à 54 ans. En l'absence d'un nombre suffisant d'observations dans ce groupe d'âge, l'âge moyen calculé est certainement sous-estimé. Néanmoins, l'augmentation de 1891 à 1921 s'élucide par les mouvements migratoires des Français catholiques vers le reste du Canada. Ils pourraient avoir créé un marché matrimonial plus défavorable pour les hommes dans le reste du Canada. Ainsi, lorsque le marché matrimonial désavantage un groupe, l'AMPM augmente pour

celui-ci. Comme ces Français catholiques migrent à un âge avancé cela cause, aussi, un décalage artificiel de l'AMPM.

Dans le cas des Anglais anglicans, l'AMPM augmente de 3,75 ans de 1852 (25,32 ans) à 1891 (29,07 ans) au Québec et de 2,09 ans de 1852 (27,00 ans) à 1911 (29,09 ans) dans le reste du Canada. S'ensuivra une diminution de l'AMPM de 2,23 ans au Québec jusqu'en 1921 (26,84 ans) et de 2,32 ans dans le reste du Canada jusqu'en 1921 (26,77 ans). Cette diminution est plus rapide et plus élevée dans le reste du Canada qu'au Québec. Les différences dans le rythme de l'évolution de l'AMPM renvoient aux mouvements migratoires et aux différents profils des populations anglophones résidants au Québec et à l'extérieur du Québec. Après 1891, l'immigration s'effectue principalement vers l'Ouest du Canada, ce qui change le marché matrimonial en faveur des femmes et élève à nouveau l'âge au mariage des hommes. En outre, des migrations appréciables s'effectuent du Québec vers l'Ouest. Ceci éradique le surcroît d'Anglais anglicans sur le marché matrimonial au Québec, ce qui provoque une baisse de l'AMPM. Ensuite, en 1921, dans le reste du Canada, la baisse d'effectifs causée par la Première Guerre mondiale et la Grippe espagnole se répercute dans une baisse de l'AMPM. En bref, les mouvements migratoires et les changements socio-économiques sont intrinsèquement liés à l'évolution de l'AMPM chez les hommes.

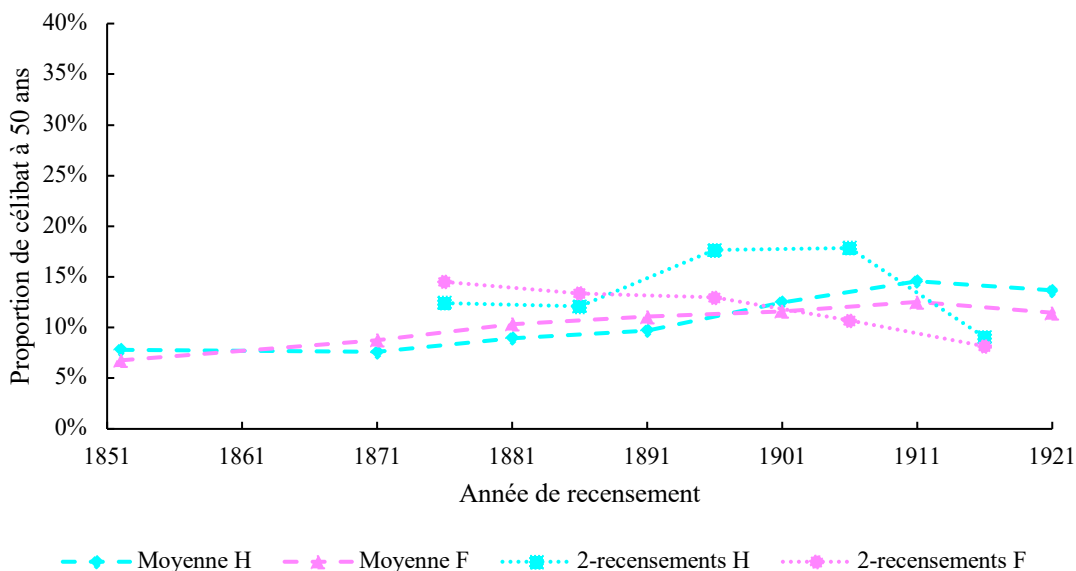
3.3. Intensité du mariage

Dans les paragraphes précédents, l'impact du phénomène migratoire est observé à travers l'évolution temporelle de l'AMPM. Certains groupes, tels que les Françaises catholiques, n'ont pas montré de divergences importantes dans l'évolution de l'AMPM selon le milieu de résidence. L'étude de l'intensité de la nuptialité permettra de comprendre davantage le lien entre la nuptialité et la migration en ce qui concerne la proportion de la population selon le statut matrimonial. De plus, elle permet d'observer comment le calendrier et l'intensité de la nuptialité évoluent différemment dans le temps. Dans la section suivante, les mesures de l'intensité de la nuptialité seront présentées, à partir de deux méthodes pour évaluer de l'intensité de la nuptialité. Ces deux méthodes évaluent le célibat à 50 ans. La méthode à un recensement est présentée de 1852 à 1921 alors que la méthode à deux recensements est présentée, uniquement, de 1871 à 1921. Par ailleurs, les tableaux de l'annexe 8 présentent les statistiques

du célibat à 50 ans, calculés selon la méthode des proportions (un recensement) dans l'ensemble des catégories ethnoreligieuses.

3.3.1. Canada

Figure 6. Proportions de célibataires à 50 ans selon le sexe et la méthode (Canada, 1852 à 1921)



Sources : Recensement du Canada, 1852 à 1921

La figure 6 présente l'évolution de l'intensité de la nuptialité entre 1852 et 1921 ; les C_{50} (1 recensement) illustrent l'intensité dans les générations tandis que les C_{50} (2 recensements) proviennent d'une table de la nuptialité et indiquent les tendances du moment. Tout d'abord, selon l'hypothèse 1, l'intensité du mariage entre 1852 et 1921 reste stable, cette hypothèse se base sur l'observation de Gee (Gee 1982), qui ne note aucun changement temporel entre 1852 et 1891²². Or, à l'encontre des mesures de Gee, ce mémoire trouve de modestes changements au fil du temps ; les tendances observées divergent aussi selon la méthode utilisée. En outre, la méthode à un recensement suggère une augmentation graduelle du célibat jusqu'en 1911²³.

²² Elle utilise les proportions de célibataires entre 45 et 49 ans

²³ Il faut lire que la diminution du célibat devrait être l'augmentation de l'intensité de la nuptialité, et le contraire est vrai.

Inversement, la méthode à deux recensements suggère une diminution du célibat. Les deux courbes contredisent l'hypothèse de la stabilité dans l'intensité de la nuptialité au Canada entre 1852 et 1921. La disparité de la période capturée par le dénominateur cause des différences entre les deux courbes. La première méthode représente les chances de se marier des personnes il y a environ 25 ans²⁴, tandis que la deuxième méthode présente mieux l'expérience d'une cohorte fictive exposée au risque de se marier entre les deux années ciblées. Avec la première méthode, la proportion de célibataires (un recensement) en 1921 représente les tendances de la nuptialité 25 ans plus tôt, entre 1891 et 1901. Autrement dit, les tendances observées dans l'intensité de la nuptialité en 1852 avec un seul recensement reflètent la dynamique d'une période antérieure à la période d'observation. En revanche, l'écart du temps des périodes englobées par ces deux méthodes n'explique pas la totalité des divergences observées.

Conséquemment, les C_{50} (1 recensement) augmentent de 5,8 % pour les femmes et de 6,8 % pour les hommes entre 1852 (6,7 % pour les femmes et 7,8 % pour les hommes) et 1911 (12,5 % pour les femmes et 14,6 % pour les hommes). Ensuite, ils diminuent de 1 % pour les femmes et de 0,9 % pour les hommes en 1921 (11,5 % pour les femmes et 13,7 % pour les hommes). C'est-à-dire, que pour les générations nées de 1802 à 1861, l'intensité du mariage diminue graduellement, tandis que pour la génération née en 1871, elle aurait légèrement augmenté. Ces courbes tracent des tendances similaires à celles de l'âge au mariage (figure 4). En revanche, la méthode à deux recensements présente des tendances différentes. Les C_{50} (2 recensements) diminuent de 6,3 % de la période intercensitaire 1871-1881 (14,5 %) à la période intercensitaire 1911-1921 (8,2 %) chez les femmes. De même, chez les hommes, ils diminuent de 0,3 % de la période intercensitaire 1871-1881 (12,4 %) à la période intercensitaire 1881-1891 (12,1 %). Puis, ils augmentent de 5,5 % durant la période intercensitaire 1891-1901 (17,6 %) et 1901-1911 (17,8 %) puis diminuent à nouveau de 9,6 % durant la période 1911-1921 (8,2 %) chez les hommes. Par ailleurs, puisque ce sont de données du moment, celles-ci exagèrent les changements dans l'intensité du mariage, causé par l'effet de calendrier.

²⁴ Si l'âge moyen au mariage est en tout temps d'approximativement 25 ans, donc il s'agit approximativement de l'intensité au moment au cette génération était le plus à risque de se marier ($50-25=25$).

Les différences entre ces deux méthodes s'expliquent par deux facteurs. D'une part, à priori, la baisse du célibat dans la méthode à deux recensements, pour les années 1891-1901 à 1901-1911, est associée avec la baisse du célibat observée en 1921 dans la méthode à un seul recensement. Par exemple, dans le cadre hypothétique où l'AMPM est de 25 ans, les personnes qui forment la génération des 50 ans en 1921 sont aussi celles qui se sont mariées durant la période intercensitaire 1891-1901. De ce point de vue, l'intensité de la nuptialité du moment se reflète 25 ans plus tard, dans l'intensité de la nuptialité des générations. En revanche, cette explication est partielle, puisque l'intensité du moment ne se reflète pas dans l'ensemble des générations. En effet, la courbe des C_{50} (2 recensements) des femmes diminue constamment, tandis que celle du C_{50} (1 recensement) augmente presque constamment, sauf pour 1921. D'autre part, l'association de la migration avec ces mesures est forte. Conformément à ce qui précède, l'augmentation de l'immigration des hommes célibataires au Canada de 1901 à 1921 élargit le bassin d'hommes célibataires dans le marché matrimonial et fait aussi augmenter l'AMPM des hommes. Par le même processus, l'influx d'hommes célibataires a fait diminuer l'intensité de la nuptialité chez les hommes entre 1901 et 1921. De même, l'association entre la migration, le marché matrimonial et l'intensité de la nuptialité, explique l'augmentation remarquable des C_{50} (2 recensements) pour les hommes de la période intercensitaire de 1891-1901, puisque les grandes migrations de travail débutent durant cette période. D'ailleurs, l'indicateur à deux recensements est plus sensible aux changements soudains dans le portrait démographique entre les deux recensements, puisque cette méthode provient d'une table de la nuptialité. Quant à elle, la méthode à un seul recensement est plus lisse, car elle prend en compte une période d'exposition au risque plus grande. Cela dit, les différences entre les deux méthodes dérivent principalement de celles qui existent entre un indicateur du moment et un indicateur de génération.

3.3.2. Québec et reste du Canada

La figure 7 et la figure 8 présentent les C_{50} selon l'origine ethnoreligieuse, la région de résidence et le sexe, selon la méthode à un et deux recensements. Dans le cadre hypothétique où le lieu de résidence ou l'origine ethnoreligieuse est avantageuse pour l'intensité du mariage, une

intensité supérieure²⁵ devrait être observée pour les Français catholiques au Québec ainsi que pour les Anglais anglicans dans le reste du Canada. Ayant présenté dans la section précédente les distinctions entre les deux méthodes pour estimer l'intensité du mariage, le résonnement qui suit se concentrera sur les différences selon l'origine ethnoreligieuse et la région de résidence.

3.3.2.1. Sexe féminin

Tout d'abord, les figures de l'intensité du mariage des Françaises catholiques démontrent des variations selon la région qui ne sont pas aussi claires que celles observées dans l'étude de l'AMPM. Les C_{50} des Françaises catholiques dans le reste du Canada sont globalement inférieurs, en moyenne de 5 % de celles du Québec. Cette différence diverge fortement de la similitude de l'AMPM des femmes françaises catholiques québécoises ou dans le reste du Canada. Cette différence dans l'intensité s'explique, en premier, par les comportements migratoires. En effet, les Français catholiques de sexe masculin migrent vers le reste du Canada ou les États-Unis à partir du Québec²⁶. Nonobstant tous les autres facteurs qui influencent le marché matrimonial, les Françaises catholiques du Québec se retrouvent dans une situation de pression matrimoniale féminine, puisque les hommes du même groupe ethnoreligieux le quittent. Cette pression est associée à une baisse de l'intensité de la nuptialité des Françaises catholiques au Québec.

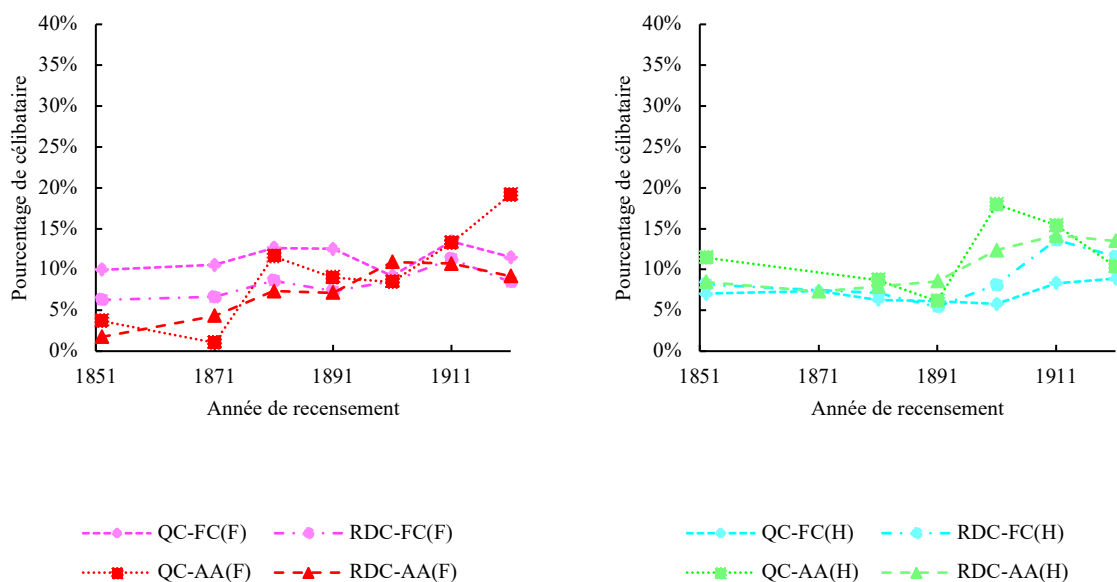
Une explication pour la proportion inférieure de célibat chez les Françaises catholiques du reste du Canada provient de l'effet de l'immigrant en bonne santé. Effectivement, les Françaises catholiques dans le reste du Canada sont des immigrantes récentes. Par conséquent, elles ont des caractéristiques associées à la migration, telle qu'une meilleure santé (Vang et al. 2015): un meilleur état de santé peut favoriser l'accès au mariage (Fu et Goldman 1996). Une explication culturelle est aussi proposée: l'influence la religion catholique sur les comportements matrimoniaux est associée à des âges globalement plus jeunes, mais l'intensité du mariage des catholiques peut différer. Par exemple, les normes catholiques restreignent l'âge

²⁵ Plus le C_{50} est faible, plus l'intensité du mariage est élevée.

²⁶ Il est possible que ces migrants masculins reviennent au Québec afin d'exploiter le marché matrimonial, ce qui pourrait minimiser l'impact du déséquilibre dans le marché matrimonial dans le reste du Canada.

au mariage, tandis que l'intensité du mariage serait associée aux circonstances favorables du marché matrimonial.

Figure 7. Proportion de célibataires à 50 ans (C_{50}) selon la période intercensitaire, le sexe et l'origine ethnoreligieuse (Français catholique et anglais anglican) et le lieu de résidence, méthode à un recensement (Canada, 1871 à 1921)²⁷



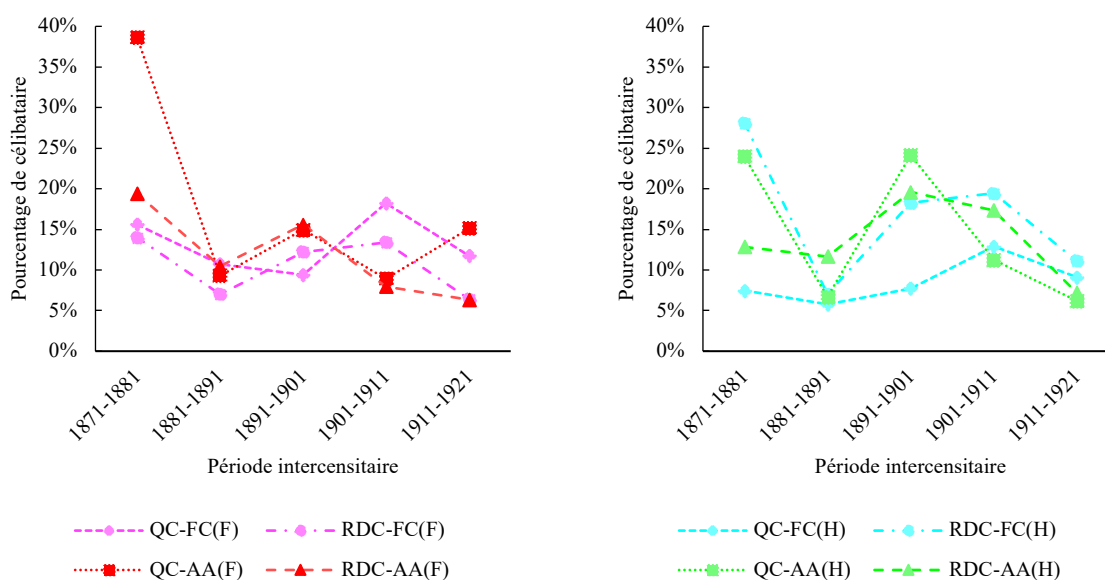
Sources : Recensements du Canada, 1852 à 1921

Les C_{50} des Anglaises anglicanes se croisent maintes fois. Cependant, au début et à la fin de la période d'analyse, les Anglaises anglicanes du Québec (38,7 %) ont des C_{50} (2 recensements) supérieurs de 19,3 % à celles du reste du Canada (19,4 %). Par conséquent, une plus faible proportion d'Anglaises anglicanes établies au Québec s'est mariée comparée à celle de leurs homologues du reste du Canada. Cette intensité du célibat supérieur au Québec est aussi liée au fait que les Anglaises anglicanes sont établies principalement en milieu urbain. Celles-

²⁷ Les données du recensement de 1871 pour les hommes Anglais anglican au Québec et les hommes Français catholiques dans le RDC n'ont pas pu être utilisées puisqu'il y avait des absences de personnes célibataires dans les groupes d'âges de plus de 50 ans. De plus, après une vérification manuelle de l'échantillon aucune erreur dans l'attribution de l'état matrimonial n'a été trouvée. Il s'agit probablement d'un problème relatif à la taille de l'échantillon et à la méthode d'échantillonnage. Par conséquent, ces données devront être réévaluées lorsque les données pour l'ensemble du recensement de 1871 seront disponibles.

ci pourraient avoir une intensité de nuptialité plus faible, puisque ces femmes émigrent en milieu urbain dans un autre but que le mariage. Par exemple, Alma Drouin (Fahrni et Frenette 2008) migre à Montréal pour les perspectives professionnelles que la ville lui offre. Par conséquent, chez les Anglaises anglicanes, c'est l'intensité de la nuptialité est plus similaire entre les régions que le calendrier. En effet, l'Église anglicane aurait moins limité l'âge au mariage, ce qui permet au marché matrimonial d'influencer plus fortement l'âge au mariage. Ainsi, les femmes plus âgées pourraient se marier avec des hommes plus jeunes, puisque le bassin d'homme célibataire est plus important aux âges moins élevés, ce qui contrebalancerait le déséquilibre du marché matrimonial, tel que proposé par Ward (Ward 1990).

Figure 8. Proportion de célibataires à 50 ans selon la période intercensitaire, le sexe et l'origine ethnoreligieuse (Français catholique et anglais anglican) et le lieu de résidence, méthode à deux recensements (Canada, 1871 à 1921)



Sources : Recensements du Canada, 1871 à 1921

3.3.2.2. Sexe masculin

Les C_{50} (1 recensement) des Français catholiques de sexe masculin présentent plusieurs fluctuations. Après 1901, les C_{50} (1 recensement) des Français catholiques sont plus élevés dans le reste du Canada qu'au Québec. De même, les C_{50} (2 recensements) des Français catholiques sont en tout temps supérieurs de 3 % à 20 % dans le reste du Canada. Ces tendances s'expliquent

par une « pression matrimoniale » masculine, l'excédent d'hommes célibataires dans le reste du Canada étant défavorable au mariage. De surcroît, il n'y a pas de divergence entre les indicateurs d'intensité et de calendrier pour les Français catholiques de sexe masculin. Effectivement, les restrictions religieuses sur le mariage ne sont pas aussi fortes pour les hommes que pour les femmes (Ward 1990).

Pour les Anglais anglicans de sexe masculin les C_{50} , se croisent fréquemment. Par conséquent, il est difficile d'affirmer quel est le lieu où le célibat a le plus d'ampleur au Canada. Entre autres choses, l'AMPM manifestait le même genre de croisement. De même, les changements dans l'intensité du mariage des Anglais anglicans de sexe masculin, peu importe la région, sont associés aux mouvements migratoires, ainsi qu'à la taille de la population des sous-groupes étudiés. Aussi, les effectifs d'hommes célibataires diminuent avec l'âge, alors que la mortalité adulte est supérieure chez les hommes à l'exception des années où les femmes sont fécondes (20 à 35 ans) (Bourbeau et Légaré 1997). Ainsi, les indicateurs des Anglais anglicans sont soumis à un plus haut niveau d'incertitude que ceux des autres groupes, considérant leurs faibles effectifs au Québec.

3.4. Sommaire

Le chapitre 3 trace le portrait des tendances temporelles de la nuptialité au Canada. Ce chapitre teste les éléments de l'hypothèse 1 et fournit un contexte important pour le chapitre 4. En effet, l'hypothèse 1 prévoit que l'AMPM augmente entre 1852 et 1921, tandis que l'intensité du mariage demeure stable alors que les résultats du chapitre 3 contredisent cette hypothèse. D'une part, alors qu'il augmente vers la fin du 19^e siècle, l'âge au premier mariage diminue après 1901 même si l'écart d'âge entre les deux sexes demeure stable comme prévu par Gee. Cet âge atteint son plus faible niveau depuis près de 70 ans en 1921, il est de 23,62 ans pour les femmes et de 27,19 ans pour les hommes. D'autre part, l'intensité du célibat ne demeure pas stable entre 1852 et 1921. Selon la méthode utilisée, surtout chez les femmes, l'intensité diminue ou augmente. Les différences entre les observations de Gee et celles de ce mémoire pourraient être liées à la considération d'une période de temps plus élargie dans l'étude présente comparativement à celle de Gee. Aussi, les méthodes utilisées pour évaluer l'intensité du célibat sont différentes de celle de Gee, qui utilise plutôt la proportion de célibataires entre 45 et 49 ans.

Le cas échéant, tel que Gauvreau et Laplante (2016) prévoient pour les données de recensement, l'intensité du célibat diminue dans les données du recensement de 1921, ce qui traduit une augmentation de l'intensité du mariage pendant l'ère de l'immigration et la période de la Première Guerre mondiale et de l'épidémie de grippe espagnole. La diminution s'inscrit soit dans une continuation de la tendance (méthode à deux recensements), ou dans un changement de tendance (méthode à un seul recensement). Dans un autre ordre d'idées, ce chapitre fait ressortir le lien important entre la migration et le marché matrimonial. Cette association explique les variations des indicateurs de la nuptialité. On y voit également que, l'appartenance religieuse interagit sur l'ampleur du marché matrimonial, en limitant les âges auxquels les femmes devaient se marier.

Chapitre 4. Analyse de la nuptialité en 1881

Le chapitre 3 démontre que la nuptialité de 1852 à 1921 est intimement liée aux mouvements migratoires au Canada ainsi que d'autres facteurs tels que les crises économiques et l'industrialisation. Toutefois, la prise en compte d'autres contraintes est nécessaire, dont celles qui limitent l'âge auquel les femmes catholiques doivent se marier. Ces dernières contraintes pourraient avoir maintenu un régime de nuptialité distinct chez les Français catholiques à l'extérieur du Québec. Le chapitre 4 se concentre sur la dynamique de la nuptialité en 1881, afin d'approfondir l'étude de la nuptialité entre les groupes sociaux et entre les régions de résidence. Le recensement de 1881 est la seule base de données, parmi celles utilisées dans le cadre de ce mémoire, qui contient l'ensemble de la population dénombrée (Dillon 2000). De plus, ce recensement est le premier qui inclut la Colombie-Britannique, les Territoires, le Manitoba et l'Île-du-Prince-Édouard. Ainsi, il est le premier avec lequel une analyse comparative de la nuptialité peut s'établir entre les provinces de l'Est et les provinces de l'Ouest. Aussi, ce recensement se situe au début des périodes de grandes migrations de travail qui se font de l'est vers l'ouest. En 1881, 124 683 (3 %) Canadiens sont dénombrés dans les provinces de l'Ouest (Bibliothèque et Archives Canada 2016b). Or, les villes de l'Ouest augmentent en population. La ville de Winnipeg passe de 241 habitants en 1871 à 7 985 habitants en 1881 (Grainger 1991). Par conséquent, à l'intérieur des provinces canadiennes la nuptialité se transforme, avant l'influx massif des jeunes travailleurs de 1901-1921. C'est dans ce contexte historique et démographique que se situe l'analyse du chapitre 4. Tout d'abord, on y trace un portrait global des populations à l'aide de pyramides des âges selon le sexe, l'origine ethnoreligieuse et la province de résidence. Cette première analyse permet de contextualiser l'analyse de régression logistique qui sera réalisée et qui permettra de définir les associations entre les variables démographiques et la probabilité d'avoir vécu un premier mariage. En définitive, ce chapitre examine les facteurs associés à la nuptialité, tels que la migration et le marché matrimonial.

4.1. Analyse géographique en 1881: pyramides des âges

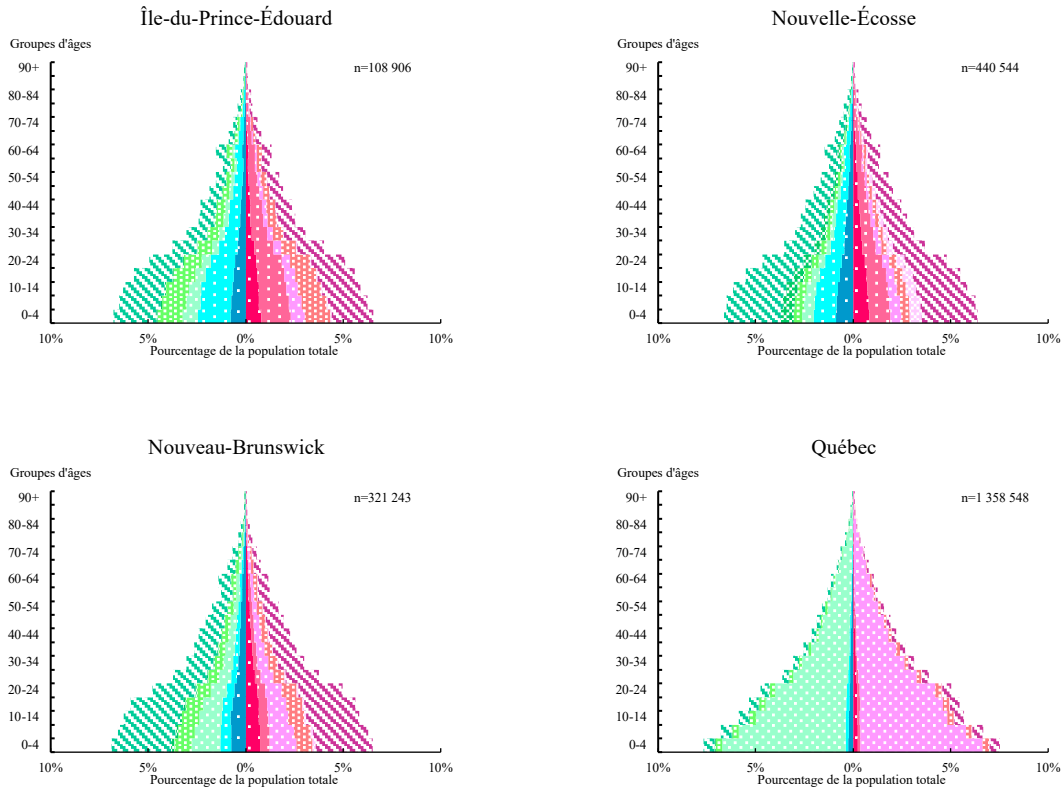
Le portrait qui suit se fonde sur l'interprétation des pyramides des âges²⁸ (figure 9 et figure 10), puisque l'étude de la nuptialité dépend du contexte sociodémographique. La distribution des populations provinciales par groupe d'âge en 1881 représente l'effet cumulé des phénomènes démographiques tels que la migration, la fécondité et la mortalité. De surcroît, la distinction des pyramides des âges provinciales selon les origines ethnoreligieuses et le sexe permet d'observer comment certaines provinces seraient plus propices au mariage mixte que d'autres à cause du déséquilibre des sexes dans certains groupes ethnoreligieux. Enfin, la discussion des pyramides des âges de 1881 (figure 9 et figure 10) est regroupée en trois grandes régions selon la forme des pyramides ; (1) les Maritimes et l'Ontario, (2) le Québec, (3) l'Ouest et les Prairies.

4.1.1. Le Québec

La pyramide pour le Québec est en forme d'accent circonflexe ; une base très large et une petite pointe. Cette pyramide est représentative des régimes à fécondité élevée et mortalité élevée à tout âge. En vertu de la relation entre la fécondité élevée et la nuptialité, la probabilité d'avoir vécu un premier mariage devrait être plus élevée au Québec. De plus, les Français catholiques représentent la population la plus importante dans cette province. Le Québec est la province dans laquelle le taux d'homogamie est le plus élevé chez les Français catholiques ; 98 % des Françaises catholiques sont mariés à un Français catholique au Québec. Comme le marché matrimonial est saturé de ces Français catholiques, cela permet le maintien d'un système endogame (Gauvreau, Thornton, et Vézina 2010a). Les autres catégories ethnoreligieuses sont imperceptibles et se retrouvent principalement dans les villes (Montréal, Québec) ou dans les régions proches de la frontière américaine (Estrie). Par conséquent, le régime de nuptialité du Québec devrait être différent dans les régions urbaines et les régions rurales, à cause de cette mixité plus élevée. Enfin, cette distribution de la population québécoise présente la seule pyramide dans laquelle l'effet de l'immigration n'est pas observé.

²⁸ La classification des pyramides des âges est celle proposée par Annie Vidal (2002)

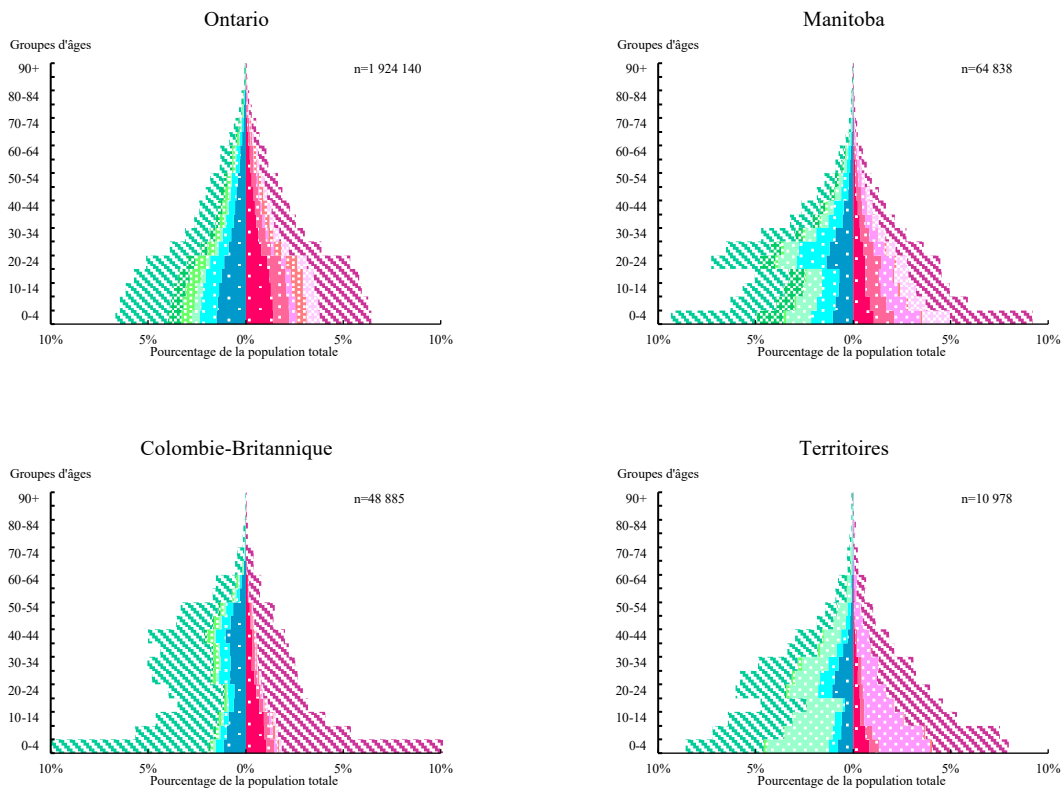
Figure 9. Pyramides des âges selon les 6 catégories ethnoreligieuses sélectionnées, la province, le sexe, le groupe d'âge quinquennal et le pourcentage (Canada, 1881)



Sources : Recensement du Canada, 1881

- | | |
|--------------------------------|----------------------------------|
| ■ Homme Anglais anglicans | ■ Homme Écossais presbytériens |
| ■ Homme Français catholiques | ■ Homme Irlandais catholiques |
| ■ Homme Allemands | ■ Homme Autres |
| ■ Femme Anglaises anglicanes | ■ Femme Écossais presbytériennes |
| ■ Femme Françaises catholiques | ■ Femme Irlandaises catholiques |
| ■ Femme Allemandes | ■ Femme Autres |

Figure 10. Pyramides des âges selon les 6 catégories ethnoreligieuses sélectionnées, la province, le sexe, le groupe d'âge quinquennal et le pourcentage (Canada, 1881)



Sources : Recensement du Canada, 1881

- Hommes Anglais anglicans
- Hommes Français catholiques
- Hommes Allemands
- Femmes Anglaises anglicanes
- Femmes Françaises catholiques
- Femmes Allemandes
- Hommes Écossais presbytériens
- Hommes Irlandais catholiques
- Hommes Autres
- Femmes Écossaises presbytériennes
- Femmes Irlandaises catholiques
- Femmes Autres

4.1.2. Les maritimes et l'Ontario

Les pyramides des âges pour les provinces des maritimes (Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick) et l'Ontario ont une forme de meule : une large base, qui se rétrécit de manière continue après 20-24 ans. Cette forme reflète le début d'une baisse de la fécondité, une mortalité moyenne et l'immigration d'individus âgés de 20 à 30 ans. Cette réduction de la fécondité devrait se refléter par un AMPM supérieur dans ces provinces, puisque la baisse de la fécondité est aussi lié au retardement du mariage. Quoique la distribution selon l'origine ethnoreligieuse diverge selon la province, la catégorie qui comprend les « autres » demeure prédominante²⁹. À l'Île-du-Prince-Édouard, les Écossais-Presbytériens et les Irlandais-Catholiques sont les deux groupes ethnoreligieux dominants. En Nouvelle-Écosse les Écossais-Presbytériens forment la majorité. Au Nouveau-Brunswick, les Français catholiques constituent le groupe prédominant. La taille de ce groupe au Nouveau-Brunswick est liée à l'apport des Acadiens dans cette région. En Ontario, ce sont les Anglais anglicans qui forment la majorité identifiée. Dans un autre ordre d'idées, dans ces provinces les vagues importantes de migrations ont lieu depuis plus d'une génération. La migration était, avant 1861, un facteur d'accroissement de la population (McInnis 2000). En revanche, après 1881, l'accroissement migratoire est négatif dans l'ensemble de ces provinces. À cause des migrations antérieures à 1881, ces provinces se distinguent par une large variété ethnoreligieuse précédemment notée dans les données du recensement de 1871 (Tepperman 1974). Cette variabilité ethnoreligieuse devrait faire augmenter le taux d'exogamie des provinces des Maritimes et en Ontario. Effectivement, ces provinces ont les plus forts taux de mariage exogames, de 30 % (Î-P-É) à 25,6 % (On) des femmes mariées ont épousé des hommes d'une autre origine ou d'une autre religion en 1881.

²⁹ Il s'agit ici d'une des limites de l'utilisation de la combinaison de catégories ethniques et religieuses proposées par d'autres auteurs. En revanche, dans le reste du Canada seul 5% de la population ne correspond à aucune des ethnies sélectionnées et seul 3% de la population ne correspond à aucune des religions utilisées lors de la création de la variable de majorité ethno-religieuse. Ainsi, en se basant sur les combinaisons ethnoreligieuses visibles au Québec, certaines catégories sont négligées, telles que celle des Irlandais anglicans qui représentent 13% de la population hors Québec en 1881. Toutefois, ces mêmes catégories ethnoreligieuses représentent une si faible partie de la population au Québec, qu'il aurait été presque impossible de les distinguer sur la pyramide des âges de cette province.

La similitude de la forme des pyramides des âges pour l'ensemble des provinces maritimes justifie le choix établi dans les régressions logistiques de rassembler ces provinces en un seul groupe.

4.1.3. L'Ouest et les Prairies

Selon les pyramides des âges pour les Prairies et l'Ouest canadien (Manitoba, Colombie-Britannique, Territoires) la distribution des populations de l'Ouest est différente des provinces de l'Est. Ces formes sont des variantes de la pyramide en accent circonflexe et des pyramides des populations où l'accroissement migratoire est élevé. En vertu des différentes histoires de migration, ces pyramides ont des distributions ethnoreligieuses distinctes. Dans l'ensemble de ces provinces, la catégorie des « autres » demeure majoritaire ; en effet, en Colombie-Britannique, la catégorie des « autres » prédomine. Effectivement, la population de cette province comprend d'importantes populations autochtones (Belshaw 2009). En ce qui concerne les populations d'origine européenne, au Manitoba, outre la modeste proportion d'Irlandais catholiques, les autres groupes ethnoreligieux identifiés sont distribués uniformément. Néanmoins, les proportions d'Allemands les plus élevées du Canada se trouvent dans cette province. Dans les Territoires, les Français catholiques sont proportionnellement majoritaires. Cette représentation est associée à la présence des Métis, descendants des unions entre les employés de la Compagnie de la Baie d'Hudson ou de la Compagnie du Nord-Ouest et les autochtones (Van Kirk 1983, 1992 ; Beyer 1984 ; Mailhot et Sprague 1985).

Dans une perspective démographique et méthodologique, ces pyramides présentent des irrégularités associées à la déclaration de l'âge, à la couverture des populations autochtones et à l'apport des migrations. D'une part, la pyramide de Colombie-Britannique est recadrée à la base, puisque les jeunes de moins de 5 ans représentaient 25 % de la population. En fait, les pourcentages élevés de jeunes de 0-5 ans dans l'ensemble de ces provinces a de quoi surprendre. Effectivement, au Manitoba et en Colombie-Britannique, entre 1881 et 1891, l'accroissement de la population est presque entièrement lié à l'accroissement migratoire. Par ailleurs, cette proportion élevée d'enfants dans les pyramides des âges est aussi associée au sous-dénombrement des adultes, particulièrement des autochtones, relativement à leurs enfants et

jeunes³⁰. Par exemple, en Colombie-Britannique, près de 60% des jeunes de 0-5 ans sont d'origine autochtone. En effet, le dénombrement des populations autochtones est problématique dans les recensements historiques (Dillon 2000 ; Hamilton 2007), à cause des difficultés liées à la localisation des populations autochtones et de leurs réticences à répondre au recensement. D'autre part, ces pyramides manifestent des surcharges d'hommes relativement aux femmes dans les groupes d'âge entre 20 et 40 ans. Conséquemment, le rapport de masculinité des 20 à 29 ans (tableau III), varie de 1,62 (Colombie-Britannique) à 1.71 (Manitoba). Cette surabondance masculine devrait notamment se traduire par une intensité inférieure du mariage et un âge au mariage supérieur chez les hommes de l'Ouest comparativement aux autres provinces.

Tableau III. Nombre d'hommes de 20-29 ans par femme du même âge selon la province de résidence et l'origine ethnoreligieuse (Canada, 1881)

	Province de résidence							
	I-P-É	N-É	N-B	Qc	On	Mn	C-B	Ter
A-A	1,02	0,98	0,94	0,95	1,04	2,20	1,40	3,48
É-P	0,93	0,97	1,02	0,90	1,02	2,29	2,53	4,27
F-C	1,02	0,91	0,96	0,95	1,06	1,40	1,93	1,43
I-C	0,94	0,93	0,95	0,87	0,94	2,33	2,58	6,40
All	0,91	1,03	1,08	1,15	0,98	1,22	1,60	
Canada	0,95	0,97	0,98	0,94	0,98	1,71	1,62	1,65

Source : Recensement du Canada, 1881

Pour terminer, dans les Prairies et les provinces de l'Ouest, le principal facteur associé à la forme différente des pyramides est la force de la migration, en particulier les migrations masculines de travail. En revanche, la composition ethnoreligieuse de la populations de ces provinces est largement composée de populations dont l'appartenance ethnoreligieuse est non identifiée dans la sélection utilisée de ce mémoire, principalement les populations autochtones.

³⁰ À l'opposé des autochtones du Québec et de l'Ontario qui se trouvent principalement en réserve, les autochtones de l'Ouest sont en mouvement et les recenseurs les énumèrent difficilement. De plus, Hamilton mentionne que ces autochtones sont réticents à l'énumération, de peur que les énumérateurs aient des intentions malveillantes (Hamilton 2007).

4.1.4. Sommaire

La distribution des populations provinciales du Canada en 1881 selon l'âge, le sexe et l'identité ethnoreligieuse représentées par des pyramides des âges montre plusieurs divergences qui ont des implications pour les tendances de la nuptialité. Les provinces des Maritimes et l'Ontario se distinguent par une grande diversité ethnoreligieuse occasionnée par des mouvements migratoires lointains dans le temps. En revanche, le Québec se démarque par sa grande majorité française catholique et par son régime démographique à forte mortalité et forte fécondité. Les provinces de l'Ouest (Manitoba, Colombie-Britannique, Territoires) se caractérisent par un accroissement migratoire, qui représente le principal facteur d'accroissement chez les populations d'origine européenne. L'ampleur de l'immigration masculine y crée des excédents d'hommes en âge de se marier. En même temps, c'est dans cette région que les populations autochtones ont la portée la plus élevée, ce qui explique l'ampleur de la catégorie des « autres ».

4.2. Analyse bivariée de la nuptialité

L'analyse des pyramides des âges a fait ressortir le contexte sociodémographique et ethnoreligieux à l'intérieur de chaque province canadienne en 1881 afin de mieux interpréter l'analyse de la nuptialité à l'aide de modèles de régressions logistiques. Toutefois, il faut d'abord réaliser une analyse bivariée des variables comprises dans les régressions. Cette analyse bivariée permet d'établir quelques éléments de réflexions, mais n'est pas suffisante pour comprendre l'impact réel des différentes variables sélectionnées et la probabilité de s'être déjà marié.

Le tableau IV présente les effectifs et le pourcentage de personnes déjà mariées (mariée, veuve, divorcé ou séparé) dans le recensement de 1881 selon la variable sélectionnée. La population à l'étude contient les individus de plus de 15 ans qui vivent dans des ménages de moins de 31 personnes (des valeurs valides pour chaque variable doivent être disponibles dans la base de données). En ce qui concerne l'âge, l'évolution de la proportion de personnes déjà mariées s'observe aussi à l'aide de l'annexe 5. La période entre 15 et 20 ans dénote le début de l'entrée dans le marché matrimonial créant une baisse progressive des proportions de célibataires. Entre 20-24 ans, les proportions de célibat baissent intensément puis continuent à un rythme ralenti, entre 25 et 29 ans et entre 30 et 44 ans, puisqu'après 30 ans la majorité des

personnes ont vécu un premier mariage. Après 45 ans, cette proportion reste relativement stable. En somme, la proportion de personnes mariées évolue de 3 % à 15-19, jusqu'à 92 % chez les 45 ans et plus. La différence est de plus de 89 %, ce qui indique une relation très forte entre le mariage et l'âge (Fox 1999).

Tableau IV. Modèle 1- Effectifs et pourcentages de personnes de plus de 15 ans déjà mariées selon la variable (Canada, 1881)

Variables	Effectifs	%
Origine-Religion		
Français catholique	720 936	60
Anglais anglican	354 506	59
Écossais-Presbytérien	280 829	52
Irlandais-Catholique	228 231	51
Allemande	148 102	62
Autre	810 673	58
Groupe d'âge		
15-19	465 284	3
20-24	417 901	25
25-29	317 371	58
30-44	665 439	83
45+	677 282	92
Sexe		
Homme	1 284 298	56
Femme	1 258 979	60
Statut migratoire		
Natif-Province	1 900 220	52
Migrant-international	532 987	78
Migrant-interprovincial	110 070	64
Est-ce-que l'origine ou la religion sont dominants ?		
Origine et religion non-dominant	547 601	56
Origine et Religion dominants	1 211 776	59
Origine dominante	315 288	56
Religion dominante	468 612	58
Statut urbain-rural		
Rural	2 012 410	58
Urbain	530 867	58
Régions du Canada		
Qc	795 284	60
Ontario	1 156 033	58
Maritimes	528 993	55
Prairies	42 290	57
Colombie-Britannique	20 677	54

Source : Recensement du Canada, 1881

En ce qui concerne le sexe, on observe une différence de pourcentage de 4 % entre les hommes (56 %) et les femmes (60 %). Cette différence est relativement faible, mais pourrait être liée à un effet de structure et de mortalité différentielle entre les sexes ou entre les célibataires et les personnes mariées. Pour le statut migratoire, on note une différence élevée, de 26 % entre les personnes qui vivent dans leur province de naissance (52 %) et les immigrants

internationaux (78 %). La différence est de 12 % entre les natifs et les migrants interprovinciaux (64 %) et de 14 % entre les migrants interprovinciaux et les immigrants internationaux. Ainsi, on peut évaluer que l'association entre le statut migratoire et le risque d'avoir vécu un premier mariage est relativement modérée. En revanche, en ce qui concerne la relation conditionnelle entre les individus de l'origine ou de la religion modale et la résidence en milieu urbain, cette relation est relativement faiblement associée à la probabilité de s'être déjà marié. En effet, en ce qui concerne l'appartenance à l'origine ou à la religion modale, la différence demeure faible : elle est de 3 % entre les personnes minoritaires (56 %) et les personnes majoritaires (59 %). Malgré cette faible différence, le résultat de l'association entre cette variable et le fait d'avoir déjà été marié est prévisible : ceux qui sont majoritaires dans leurs sous-districts ont un pourcentage de personnes mariées plus élevé que les groupes minoritaires. De plus, a priori, aucune relation ne s'observe entre la variable de la résidence en milieu urbain (58 %) ou celle en milieu rural (58 %) et la probabilité d'avoir vécu un premier mariage. Cependant, tel qu'observé dans l'analyse des régressions logistiques selon le sexe, l'absence de différence est principalement due à l'hétérogénéité de la variable de résidence en milieu urbain ou rural. Quelques différences minimales peuvent être observées lorsque l'on considère l'origine ethnoreligieuse. Ce sont les Irlandais catholiques (51 %) qui ont les proportions les plus faibles de personnes déjà mariées alors que les Français catholiques (60 %) ont les proportions les plus élevées de personnes déjà mariées. Ainsi, en ce qui concerne les variables d'origines ethnoreligieuses les plus grandes variations sont de 9 %, ce qui indique des différences faibles selon la catégorisation de Fox (Fox 1999).

Enfin, l'analyse de la probabilité d'avoir vécu un premier mariage à l'aide de données bivariées permet d'ajouter des variables indépendantes qui n'étaient pas représentées dans les analyses de l'AMPM et du C₅₀. Toutefois, elle doit être plus ramifiée par le sexe et l'âge, ainsi que d'autres variables de contrôle. Dès lors, l'utilisation des méthodes d'analyses telles que les régressions logistiques qui permettent d'évaluer l'association entre plusieurs variables indépendantes et le risque d'avoir déjà vécu un premier mariage est appropriée.

4.3. Analyse multivariée

Dans les deux premières sections du chapitre 4, l'analyse des pyramides des âges et l'analyse bivariée ont permis de contextualiser la dynamique de la nuptialité dans le recensement de 1881. En revanche, ces deux sections sont insuffisantes et requièrent l'ajout des régressions logistiques afin d'identifier les variables qui ont le plus d'impact sur la nuptialité. Les deux sous-sections suivantes présentent les résultats d'une analyse de régression logistique, comptant onze modèles de régression. L'ensemble de ces résultats sont présentés dans le tableau V, le tableau VI et le tableau VII. Les trois tableaux de régressions présentent les rapports de cotes pour chaque catégorie des variables sélectionnées. Les rapports de cotes varient de 0 à l'infini : une valeur entre 0 et 1 indique que l'association entre la variable indépendante et la variable dépendante a une influence négative, tandis que les valeurs supérieures à 1 suggèrent une association d'influence positive. Ainsi, plus le rapport de cotes s'approche de l'unité, moins la relation entre la variable indépendante et la variable dépendante est forte. Aussi, ces rapports de cotes représentent des corrélations, ce qui ne signifie pas nécessairement une relation causale. De surcroît, la significativité statistique présentée est un indicateur de portée moindre, puisque l'analyse porte sur l'ensemble de la population du recensement de 1881. Le test de significativité statistique est alors principalement lié à la force de la corrélation des variables et guide l'interprétation des associations entre la variable dépendante et les variables indépendantes. En bref, l'analyse est axée sur les tendances uniques aux Français catholiques québécois et du reste du Canada puis suivra l'analyse globale de la relation entre les diverses variables indépendantes et la probabilité d'avoir déjà vécu un premier mariage.

Tableau V. Régression logistique, rapport de cotes, avoir vécu le premier mariage, individus de 15+ ans, tous et selon le sexe (Canada, 1881)

	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3
		Homme	Femme
Ordonnée	1,400***	1,695***	2,327***
Sexe (Référence : Homme)			
Femme	1,627***	-	-
Identité ethnoreligieuse (Référence : Français catholique)			
Anglais anglican	0,741***	0,663***	0,793***
Écossais presbytérien	0,397***	0,353***	0,419***
Irlandais catholique	0,409***	0,324***	0,479***
Allemands	0,996	0,924***	1,026
Autres	0,703***	0,611***	0,766***
Groupe d'âge (Référence : 25-29 ans)			
15-19	0,019***	0,006***	0,027***
20-24	0,230***	0,163***	0,282***
30-44	3,576***	4,609***	2,716***
45+	7,831***	13,396***	4,811***
Statut migratoire (Catégorie de référence : natif-province)			
Migrant-International	1,410***	1,249***	1,599***
Migrant-Interprovincial	1,310***	1,163***	1,490***
Appartenance à l'origine ou la religion dominantes dans le sous-district*Statut urbain-rural (Référence : Origine et religion non-dominant-rural)			
<i>Rural</i>			
Origine et Religion dominants	0,973***	1,041***	0,892***
Origine dominante	0,970***	1,011	0,914***
Religion dominante	1,078***	1,109***	1,040***
<i>Urbain</i>			
Origine et religion non-dominant	0,973**	1,391***	0,749***
Origine et Religion dominants	1,002	1,359***	0,794***
Origine dominante	0,994	1,409***	0,762***
Religion dominante	0,947***	1,359***	0,730***
Régions du Canada (Référence : Québec)			
Ontario	1,120***	1,006	1,211***
Maritimes	0,904***	0,794***	0,957***
Prairies	1,080***	0,656***	2,324***
Colombie-Britannique	0,457***	0,225***	1,554***
Classe sociale (Référence : Cultivateur)			
Col blanc		0,713***	
Artisan		1,146***	
Ouvrier		0,804***	
Autres		0,301***	
n=	2 543 277	1 284 298	1 258 979

Source : Recensement du Canada 1881

* p<0,05 ; **p<0,005 ; ***p<0,001

Tableau VI. Régression logistique, rapport de cotes, avoir vécu le premier mariage, individus de 15+ ans, selon le sexe et la région de résidence (Canada, 1881)

	Modèle 4	Modèle 5	Modèle 6	Modèle 7
	RDC		Qc	
	Homme	Femme	Homme	Femme
Ordonnée	1,538***	2,504***	1,590***	2,217***
Origine*Religion (Référence : Français catholique)				
Anglais anglican	0,705***	0,866***	0,651***	0,829***
Écossais-Presbytérien	0,362***	0,437***	0,356***	0,422***
Irlandais-Catholique	0,332***	0,487***	0,326***	0,513***
Allemands	0,997	1,150***	0,687***	0,838**
Autres	0,615***	0,817***	0,651***	0,783***
Groupe d'âge (Référence : 25-29 ans)				
15-19	0,005***	0,025***	0,006***	0,033***
20-24	0,161***	0,272***	0,167***	0,309***
30-44	4,514***	2,846***	4,515***	2,397***
45+	13,291***	5,014***	12,454***	4,111***
Statut migratoire (Catégorie de référence : natif-province)				
Migrant-International	1,231***	1,680***	1,475***	1,707***
Migrant-Interprovincial	1,021	1,767***	1,301***	1,460***
Appartenance à l'origine ou la religion dominantes dans le sous-district*Statut urbain-rural (Référence : Origine et religion non-dominant-Rural)				
<i>Rural</i>				
Origine et Religion dominants	0,998	0,845***	1,152***	0,961
Origine dominante	0,991	0,885***	0,998	1,086*
Religion dominante	1,133***	1,022*	1,154***	1,106***
<i>Urbain</i>				
Origine et religion non-dominant	1,444***	0,754***	1,436***	0,695***
Origine et Religion dominants	1,341***	0,759***	1,604***	0,847***
Origine dominante	1,441***	0,743***	1,281**	0,793***
Religion dominante	1,306***	0,743***	1,872***	0,693***
Classe sociale (Référence : Cultivateur)				
Col blanc	0,821***	-	0,495***	-
Artisan	1,099***	-	1,061***	-
Ouvrier	0,740***	-	0,912***	-
Autres	0,297***		0,297***	
n=	889 335	858 658	394 963	400 321

Source : Recensement du Canada 1881

* p<0,05 ; **p<0,005 ; ***p<0,001

4.3.1. Quelques observations générales

Les prochains paragraphes décrivent quelques tendances générales de la nuptialité pour la population canadienne âgée de 15 ans et plus lors du recensement de 1881 (voir chapitre 2). Les modèles considérés dans cette première section vont du modèle 1 au modèle 7 et sont présentés dans le tableau V et le tableau VI. Le modèle 1 porte sur la totalité de la population canadienne de 15 ans et plus. Le modèle 2 et le modèle 3 distinguent les régressions selon le sexe : ces modèles montrent que le sexe interagit avec plusieurs des variables indépendantes retenues et identifient des résultats distincts entre les hommes et les femmes. Ce modèle est avantageux, car il permet d'ajouter la variable de la classe sociale chez les hommes, mais pas chez les femmes. Effectivement, les présentes régressions estiment l'effet de la classe sociale pour les hommes, puisque les recenseurs relevaient de manière moins fiable les métiers des femmes, en particulier leurs activités non rémunérées (Bradbury 2011 ; The Clio Collective et al. 1987 ; Bradbury 1979). Les modèles 4-7 présentent des régressions distinctes selon le sexe et la région de résidence, ce qui produit quatre régressions logistiques. L'utilisation des deux regroupements régionaux, le Québec et le Reste du Canada reflètent les analyses du chapitre 3. Des problèmes, tels que les petits effectifs de population dans les provinces, ont empêché une division provinciale plus fine entre les modèles. En bref, cette analyse de régression permet d'établir les grands traits des relations entre les variables indépendantes et la variable dépendante.

4.3.1.1. Les aspects fondamentaux de la nuptialité

Les variables telles que le sexe et l'âge sont des aspects fondamentaux de la nuptialité et sont donc intégrées dans l'ensemble des modèles. D'une part, ils reflètent les observations précédentes au sujet de l'âge : plus l'âge avance, plus le rapport de cotes est élevé, et ce, même aux âges supérieurs. Cette tendance est attendue puisqu'elle désigne un effet cumulatif, c'est-à-dire le fait d'avoir vécu un premier mariage avant l'observation, plutôt que l'état matrimonial au moment du recensement. Ainsi, dans une population stable la probabilité d'avoir vécu un premier mariage augmente avec l'âge. D'autre part, en ce qui concerne le sexe, les femmes devraient avoir une intensité de la nuptialité plus élevée que les hommes, tel qu'observé dans le chapitre 3. En effet, les femmes ont un rapport de cotes de 1,627, ce qui représente une

propension plus élevée d'avoir vécu un premier mariage comparativement aux hommes dans le modèle 1. Plusieurs facteurs sociaux, économiques et démographiques expliquent cette tendance. Les facteurs attribuables à l'ensemble de ces sociétés sont notamment la pression faite par le clergé catholique sur les femmes de se marier, tel que noté au chapitre 1. Conséquemment, les femmes célibataires qui dépassent l'âge prescrit pour se marier sont socialement exclues. En revanche, elles peuvent s'engager comme sœurs dans les communautés religieuses ou assister leurs parents vieillissants ou d'autres personnes apparentées (un rôle décrit par l'expression « bâton de vieillesse »). D'ailleurs, la pression sur les femmes de se marier ainsi que le rôle de ménagère des femmes dans le nid familial (voir chapitre 1) se traduit par un âge au mariage plus jeune chez les femmes que chez les hommes, tel qu'observé dans le chapitre 3. Mais, ce facteur n'explique pas les différences entre les sexes en termes de nuptialité, à lui seul. L'avènement des grandes migrations dans certains milieux cause une surabondance d'hommes relativement aux femmes : avec l'arrivée de jeunes hommes célibataires en âge de se marier, les femmes auront davantage de possibilités de se marier. Néanmoins, ceci n'explique pas le maintien de cette différence entre les sexes au Québec, puisque le taux d'émigration est important dans cette population. De même, la mortalité différentielle des hommes combinée à la surmortalité des célibataires suppose qu'il y aura un nombre plus élevé de veuves que de veufs³¹. En somme, l'analyse précédente identifie quatre grands ensembles de facteurs explicatifs quant aux différences selon le sexe : la pression des religions, les grandes migrations, la surmortalité masculine et la surmortalité des célibataires.

4.3.1.2. Des différences notables entre les groupes ethnoreligieux

La variable de religion et d'ethnie produite dans les modèles 1-7 regroupe la population en six grandes catégories ethnoreligieuses sélectionnées. Dans le modèle 1, l'ensemble des catégories ethnoreligieuses ont des rapports de cotes inférieurs à l'unité ce qui représente une probabilité de s'être marié inférieure aux Français catholiques (catégorie de référence). La

³¹ 4% de la population des hommes de 15+ ans sont des veufs, et 7% des hommes ayant déjà vécu un mariage sont des veufs. La proportion des femmes qui sont en veuvage est le double des proportions d'hommes dans ce même état : 8% des femmes de 15+ ans sont des veuves, tandis que 14% des femmes ayant déjà vécu un mariage sont en veuvage.

séparation du premier modèle en deux modèles distincts selon le sexe (modèle 2 et modèle 3), modifie uniquement la direction de l'association entre l'origine ethnoreligieuse allemande et la probabilité de s'être déjà marié pour les femmes. Les femmes d'origine allemande sont les seules qui manifestent un rapport de cotes légèrement supérieur à l'unité (1,026). Nonobstant ces dernières, les Français catholiques demeurent, dans l'ensemble des modèles, la catégorie pour laquelle la propension d'avoir vécu un premier mariage est généralement la plus élevée. Par ailleurs, les Français catholiques ont un jeune âge moyen au mariage (26,5 ans pour les hommes et 24,4 ans pour les femmes) et une intensité de nuptialité élevée (6% de célibat à 50 ans pour les hommes et 12% de célibat à 50 ans pour les femmes). Tout compte fait, la présence d'une probabilité plus élevée chez les Français catholiques suggère que l'intensité du mariage de cette population est réellement supérieure à celle du reste de la population canadienne.

Dans un autre ordre d'idées, peu importe le sexe, ce sont les Écossais presbytériens et les Irlandais catholiques qui ont les rapports de cotes les plus faibles dans l'ensemble des modèles, ceux-ci sont toujours inférieurs à l'unité. C'est-à-dire, ces deux populations ont la probabilité d'avoir vécu un mariage la plus faible. Par ailleurs, ce sont ces deux populations qui ont les âges au mariage les plus élevés en 1881 : l'AMPM est de 27,8 ans pour les femmes irlandaises catholiques, de 27,3 pour les femmes écossaises presbytériennes, de 30,6 ans pour les hommes irlandais catholiques et de 30,2 ans pour les hommes écossais presbytériens (annexe 7). Les rapports de cotes inférieurs des Irlandais catholiques et l'âge au mariage plus élevé comparativement aux autres populations suggèrent que certains facteurs relatifs à la disponibilité des époux sur le marché matrimonial limitent l'intensité de la nuptialité. D'abord, les Irlandais catholiques sont une minorité dans leur ethnie. Puis, l'opposition du clergé catholique au mariage mixte religieux (Ward 1990) pourrait minimiser l'accès au marché matrimonial de ces populations. Aussi, dans le but d'acquérir un meilleur patrimoine économique les Irlandais catholiques qui vivaient principalement dans les régions urbaines avaient une tendance au mariage tardif (Olson et Thornton 2011a), ce qui pourrait faire diminuer l'intensité de la nuptialité. Cette baisse de l'intensité se reflète dans le faible rapport de cotes des Irlandais catholiques.

4.3.1.3. La pression matrimoniale dans les provinces

La première section du chapitre 4 a illustré les différentes pressions matrimoniales selon la province de résidence ; ces déséquilibres s'observent dans les rapports de cotes. Dans le modèle 1, les résidents de l'Ontario et des provinces des Prairies ont des rapports de cotes supérieurs à l'unité. Les modèles 2 et 3 permettent d'observer la présence d'associations inverses selon le sexe. Dans les Prairies et en Colombie-Britannique, on observe un inversement des effets selon les sexes. Les femmes des Prairies (rapport de cotes de 2,324) démontrent une tendance beaucoup plus élevée de s'être déjà marié comparativement aux québécoises, tandis que les hommes des Prairies (rapport de cotes de 0,656) manifestent une tendance contraire. La même relation s'observe en Colombie-Britannique : le rapport des femmes de cette province est de 1,554, tandis que le rapport de cotes des hommes de cette province est de 0,225. Ces changements dans le rapport de cotes illustrent la « pression matrimoniale » masculine dans l'Ouest du Canada, précédemment observée dans l'analyse de l'AMPM et de la proportion de célibataires en 1881 selon la province. Ce déséquilibre s'observe dans les pyramides des âges et provient des mouvements migratoires d'hommes célibataires en âge de se marier vers l'Ouest. De surcroît, la différence entre les rapports de cotes des Prairies et de la Colombie-Britannique est liée au type de migrants. Les Prairies reçoivent plus de familles que la Colombie-Britannique (Perry 2001 ; Barman 1996 ; McInnis 2000). En effet, les hommes et les femmes immigrantes arrivent dans les Prairies déjà mariés, ce qui augmente la probabilité de s'être déjà marié dans cette région. Enfin, contrairement à ce que Belshaw (2009) suggère, les tendances pour la Colombie-Britannique ne reflètent pas les mêmes associations que celles des Prairies. D'ailleurs, en voulant complexifier l'étude de la nuptialité à l'intérieur de la Colombie-Britannique, Belshaw met de côté trop rapidement l'importance de la structure du marché matrimonial de cette province. Pourtant, Perry avait déjà identifié une prépondérance à la formation particulière de ménages uniquement masculins en Colombie-Britannique due à la pression matrimoniale masculine. En bref, l'absence de femmes mène à des formes de ménages qui sont singulières aux populations qui ont de très grands surplus d'hommes en âge de se marier.

4.3.1.4. Les migrants, une variable endogène

Dans l'ensemble des régressions logistiques, la variable du statut migratoire est incluse et se compose de trois valeurs : les natifs (personnes qui habitent leur province de naissance), les immigrants internationaux et les migrants interprovinciaux. Les rapports de cotes des immigrants internationaux (1.410) et des migrants interprovinciaux (1.310) sont supérieurs à l'unité, par rapport aux natifs (modèle 1). En effet, les migrants qui arrivent célibataires sont en compétition avec les natifs, car ils pourraient bénéficier d'une meilleure santé qui les favorise sur le marché matrimonial (Vang et al. 2015). De plus, afin de migrer, les individus doivent présenter des caractéristiques qui permettent la migration, tel un patrimoine économique élevé. En effet, les hommes immigrants internationaux et interprovinciaux sont en proportion plus souvent des cols blancs (13 %) et des artisans (23 %) que les natifs (9 % de col blanc et 18 % d'artisan)³². Ces caractéristiques sont un atout dans le monde du marché matrimonial. Aussi, plusieurs immigrants arrivent déjà mariés; le statut migratoire est donc essentiellement endogène dans le cadre de la nuptialité. Effectivement, la probabilité de migrer est associée au fait d'avoir vécu un premier mariage. Par contre, dans un système où les migrations de travail sont encouragées et où des politiques empêchent les migrations familiales, le célibat favorise la migration. La prochaine section sur les facteurs propres aux Français catholiques permet d'observer ce type de système. Autrement dit, le recensement de 1881 se trouve dans une période intermédiaire pendant laquelle les migrations de travail et les migrations familiales se font parallèlement. Ainsi, la direction du biais s'interprète difficilement dans les modèles 1-7.

4.3.1.5. Les classes sociales et la particularité des artisans

Selon les hypothèses de recherche du chapitre 1, une association positive entre la probabilité d'avoir déjà vécu un premier mariage et les occupations agricoles (fermier ou cultivateur) devrait être observée (Gossage 1991). Dans le cadre de cette analyse, l'association entre le mariage et la classe sociale est présentée chez les hommes (voir chapitre 2). La relation positive prévue entre les cultivateurs et la probabilité d'avoir vécu un premier mariage est

³² Dans le recensement de 1901, Eric W.Sager et Christopher Morier ont trouvé une relation similaire entre le statut migratoire et la proportion d'hommes dans des métiers agricoles (Sager et Morier 2002).

présente dans l'ensemble des modèles : l'ensemble des classes sociales, à l'exception des artisans, ont des rapports de cotes inférieurs à l'unité (les cultivateurs). Dans le modèle 2, les artisans (1,146) ont un rapport de cotes légèrement supérieur à l'unité, ce qui représente une probabilité légèrement plus élevée que les cultivateurs d'avoir déjà vécu un premier mariage. D'ailleurs, les artisans et les cultivateurs ont des caractéristiques qui devraient dans l'ensemble des cas les favoriser sur le marché matrimonial comparativement aux autres classes sociales. Par exemple, les artisans ainsi que les cultivateurs pratiquent un métier qui se démarque par la transmission de biens et de la propriété de manière héréditaire.

Le modèle 6 présente quelques éléments de changements mineurs au Québec par rapport au reste du Canada (modèle 4). Les cols blancs (0,495) au Québec ont un rapport de cotes beaucoup plus faible que l'unité, tandis que ceux (0,821) dans le reste du Canada ont un rapport de cotes légèrement plus élevé, sans dépasser l'unité. Ces différences régionales proviennent, en partie, de la répartition des métiers dans les groupes de classes sociales selon le lieu de résidence. Par exemple, les marchands itinérants (« commercial travellers ») occupent 9,5 % de la classe des cols blancs au Québec, mais seulement 1,4 % de cette classe dans le reste du Canada; ce métier moins bien rémunéré peut réduire l'accès au marché matrimonial. En outre, cette occupation suggère que ces hommes voyagent fréquemment, et comme l'accès au marché matrimonial se fait au 19^e siècle dans un cadre social tel que les bals et les réunions de famille (Ward 1990), les absences fréquentes en limitent l'accès et pourraient causer la baisse de l'association entre la classe sociale et la probabilité d'être marié.

4.3.1.6. L'effet de l'urbanisation et de la mixité ethnoreligieuse

Cette section présente un dernier ensemble de variables incluant dans une relation conditionnelle entre le statut urbain ou rural et le statut ethnoreligieux minoritaire ou majoritaire (appartenance à l'origine ou la religion dominante du sous-district). Le statut urbain permet d'identifier les personnes vivant dans des villes de plus de 2 500 habitants. Le statut ethnoreligieux, minoritaire ou majoritaire, est établi en considérant si les individus résident dans un sous-district dans lequel leur religion ou leur origine sont les mêmes que la religion ou l'origine ethnique déclarée par la majorité des résidents de ce sous-district. À cause d'une interdépendance entre le statut urbain-rural et l'appartenance à la religion ou l'origine

dominante du sous-district, ces deux variables sont incluses dans les modèles 1 à 11 dans une relation conditionnelle. La valeur de référence pour ces deux variables mises en interaction est l'appartenance aux religions et aux origines minoritaires en milieu rural. Dans le modèle 1, le fait de résider en milieu urbain a une relation presque imperceptible avec le mariage qui cache une hétérogénéité entre les sexes. En effet, dans le modèle 2 (hommes), la résidence en milieu urbain est positivement associée avec la chance d'avoir vécu un premier mariage. Nonobstant l'appartenance à la religion ou à l'origine ethnique modale du sous-district, les rapports de cotes pour les hommes en milieu urbain varient de 1,359 à 1,409. Cependant, chez les femmes, la résidence urbaine est négativement associée avec la probabilité d'avoir vécu un premier mariage ; peu importe leur appartenance à la religion ou l'origine modale dans leur sous-district, les rapports de cotes pour les femmes en milieu urbain sont toujours inférieurs à l'unité (0,730 à 0,794). Effectivement, les milieux urbains attirent les femmes, ce qui augmente le bassin féminin du marché matrimonial (Gauvreau 2001) dans les villes et y cause une pression matrimoniale féminine. La relation entre le fait de vivre en milieu urbain ou rural et le sexe, demeure la même dans l'ensemble des modèles présentés. Aussi, si l'appartenance à la religion ou l'origine ethnique du sous-district ne semble pas un facteur déterminant de la probabilité d'avoir vécu un premier mariage chez les hommes, cette caractéristique joue un rôle positif pour les femmes dans les milieux ruraux. Par exemple, en milieu rural, les femmes dont la religion est majoritaire (1,040) ont un rapport de cotes légèrement supérieur à l'unité, donc une probabilité d'avoir vécu un premier mariage supérieur aux femmes minoritaires. Toutefois, les associations observées dans les modèles 1 à 7, en ce qui concerne l'appartenance à l'origine ou à la religion majoritaire, sont difficiles à interpréter, puisqu'elles cachent une grande variabilité dans la composition ethnoreligieuse des sous-districts. De ce fait, cette variable sera analysée plus amplement seulement pour les Français catholiques (voir section 4.4.2.3).

4.3.2. Les Français catholiques ont-ils les mêmes tendances de la nuptialité à l'intérieur et à l'extérieur du Québec ?

Dans les paragraphes précédents, quelques tendances générales sont établies dans la probabilité d'avoir déjà vécu un premier mariage selon les variables indépendantes sélectionnées. Notamment, une association positive entre le fait d'avoir vécu un premier

mariage et : l'âge, le sexe féminin, le fait d'avoir migré, la résidence en milieu urbain pour les hommes, la résidence en milieu rural pour les femmes et le statut de cultivateur ou d'artisan pour les hommes. Les régressions logistiques précédentes incorporent l'ensemble de la population canadienne sélectionnée de plus de 15 ans en 1881. Pour mieux comprendre les comportements matrimoniaux des Français catholiques au Québec et dans le reste du Canada, le prochain ensemble de régressions logistiques présentées dans le tableau VII permet d'isoler cette catégorie ethnoreligieuse afin de s'intéresser plus particulièrement aux tendances selon le sexe et la région de résidence. Les modèles 8-11 ciblent la question d'analyse principale : les Canadiens français catholiques hors Québec manifestaient-ils les mêmes probabilités d'avoir vécu un premier mariage que leurs homologues à l'intérieur du Québec ? Trois grands ensembles de variables permettent de répondre à cette question : la classe sociale, le statut migratoire, et l'appartenance à l'ethnie ou la religion dominante du sous-district. Aussi, globalement l'augmentation de la probabilité d'avoir vécu un premier mariage avec l'âge demeure similaire à l'intérieur de chaque sexe entre le Québec et le reste du Canada.

4.3.2.1. Les classes sociales et leurs constructions

Les analyses multivariées précédentes sur les Canadiens et les Québécois ont identifié une similitude entre probabilités d'avoir vécu un premier mariage des artisans et des cultivateurs. Cette similitude ne se manifeste pas chez les Français catholiques hors Québec. En effet, dans le modèle 8, les artisans (0,824) français catholiques dans le reste du Canada manifestent des probabilités réduites d'avoir vécu un premier mariage comparé aux cultivateurs. Au Québec, par contre, il n'y a pas de grande différence entre les artisans (1,035) français catholiques et les cultivateurs. La situation unique des artisans français catholiques dans le reste du Canada s'explique par les sous-groupes qui composent cette catégorie. Deux sous-groupes composent la catégorie des artisans : (1) les artisans (travailleurs qualifiés de haut niveau) et (2) les travailleurs semi-qualifiés ou non-qualifiés (Torres Cantor 2014). Chez les Français catholiques québécois, cette catégorie se compose à 81 % du sous-groupe des travailleurs qualifiés de haut niveau, tandis que parmi les Français catholiques résidant dans le reste du Canada elle comprend 46 % de travailleurs qualifiés de haut niveau. Dans un cadre conceptuel de l'héritage, similaire à celui des cultivateurs, les artisans dans le reste du Canada auraient un accès plus faible à ce type de transmission du patrimoine. Ils seraient dans une dynamique

d'héritage plus proche des ouvriers que des fermiers, un faible nombre aurait accès à l'héritage d'un atelier de la part de leurs parents.

Tableau VII. Régression logistique, rapport de cote, avoir vécu le premier mariage, individus de 15 ans+, pour les Français catholiques, avec séparation selon le sexe et la région de résidence (Canada, 1881)

	Modèle 8	Modèle 9	Modèle 10	Modèle 11
	RDC		Qc	
	Homme	Femme	Homme	Femme
Ordonnée	1,645***	2,955***	2,633***	3,919***
Groupe d'âge (Référence : 25-29 ans)				
15-19	0,004***	0,029***	0,006***	0,033***
20-24	0,145***	0,287***	0,165***	0,319***
30-44	4,598***	2,461***	4,397***	2,259***
45+	10,166***	4,230***	11,619***	3,827***
Statut migratoire (Catégorie de référence : natif-province)				
Migrant-International	0,568***	1,662***	0,731***	1,128*
Migrant-Interprovincial	1,330***	1,775***	1,165**	1,384***
Appartenance à l'origine ou la religion dominantes dans le sous-district*Statut urbain-rural (Référence : Origine et religion non-dominant-Rural)				
<i>Rural</i>				
Origine et Religion dominants	1,132**	0,740***	0,727***	0,548***
Origine dominante	1,642*	1,614	1,255	1,093
Religion dominante	1,061	0,727***	0,669***	0,814**
<i>Urbain</i>				
Origine et religion non-dominant	1,353***	0,596***	1,534	0,847
Origine et Religion dominants	2,158***	0,839**	1,06	0,485***
Origine dominante	-	-	-	-
Religion dominante	1,759***	0,337***	1,028	0,488***
Classe sociale (Référence : Fermier)				
Col blanc	0,335***	-	0,419***	-
Artisan	0,824***	-	1,035	-
Ouvrier	0,719***	-	0,936***	-
Autres	0,222***	-	0,284***	-
n=	56 773	53 441	303 974	306 748

Source : Recensement du Canada 1881

* p<0,05 ; **p<0,005 ; ***p<0,001

En bref, à l'exception de la classe des artisans, l'effet positif ou négatif de la classe sociale demeure le même au Québec que dans le reste du Canada. De même, la classe des cols blancs demeure la classe qui affiche une relation négative avec le fait d'avoir été marié est la plus importante. D'ailleurs, les faibles différences notées pour la classe sociale des artisans proviendraient du type d'artisans, plutôt que d'une différence réelle dans la probabilité d'avoir vécu un premier mariage selon la région de résidence chez les hommes.

4.3.2.2. Les migrations internationales des hommes français catholiques

Avant tout, il faut noter que dans les modèles 8 à 11, à l'intérieur du même sexe, l'effet de la catégorie migratoire demeure le même, peu importe la région de résidence. Les femmes immigrantes internationales ou interprovinciales sont avantagées vis-à-vis les natifs, tandis que les hommes immigrants interprovinciaux sont les seuls avantagés vis-à-vis les natifs. La section 4.2.1.4 décrit deux systèmes migratoires canadiens en 1881 : celui qui encourage la migration des adultes mariés et celui qui privilégie les célibataires. Ce dernier système se reflète dans les comportements des immigrants internationaux du modèle 8 et du modèle 10. Dans le reste du Canada, il s'agit de 2 043 immigrants internationaux français catholiques, et il s'agit de 2 531 immigrants internationaux français catholiques au Québec. Dans l'ensemble de la population canadienne masculine, il y a une association positive entre le statut d'immigrant international et la chance d'avoir déjà été marié. Cependant, les immigrants internationaux français catholiques dans le reste du Canada (0,568) et au Québec (0,731) ont une probabilité plus faible que les natifs d'avoir vécu un premier mariage. La disparition de l'avantage de l'immigration internationale pour les hommes français catholiques s'explique, en partie, par la provenance des immigrants et le type de migration. Effectivement, les immigrants internationaux français catholiques de sexe masculin proviennent à 45 % des États-Unis et à 41 % de la France. À l'inverse, dans l'ensemble de la population canadienne les immigrants proviennent à 8 % des États-Unis et à 1 % de la France. De plus, les immigrants internationaux français catholiques de sexe masculin nés en France se retrouvent principalement dans la ville de Montréal, tandis que ceux nés aux États-Unis se retrouvent principalement dans le district de Victoria (Nouvelle-Écosse) et dans le district d'Essex (Ontario). Ces trois régions dans lesquelles s'installent les immigrants sont soit des régions frontalières ou des ports de passages. Montréal est un port principal au Canada, se situant stratégiquement sur les rives du Saint-Laurent. De même, cette ville s'industrialise plus rapidement que le reste du Québec. L'industrialisation permet l'accès à une diversité d'opportunités d'emplois et de scolarisation qui attirent les migrants de passage. Le district d'Essex (Clark 2010) se trouve près de la frontière américaine, par conséquent d'un lieu de passage pour les immigrants. Le district de Victoria se situe dans une position stratégique à l'entrée du Saint-Laurent et près de grandes pêcheries. Il s'agit du district comprenant le Cap-Breton, une région du Canada composée historiquement

d'Acadiens d'origine française et qui reçoit durant le 19^e siècle de grandes proportions d'immigrants en provenance d'Écosse (Hornsby 1992). En somme, les régions dans lesquelles se trouvent les immigrants français catholiques sont principalement des ports de transit. On pourrait parler d'un effet « Alma Drouin » (Fahrni et Frenette 2008), qui suggère que les immigrants internationaux français catholiques viennent au Canada pour d'autres raisons que celles de se marier et sont de passage. Dans le cas contraire, un système dans lequel les migrations familiales sont encouragées aura l'effet inverse sur le lien entre migrations et l'état matrimonial. Enfin, en vertu des origines des immigrants de sexe masculin dans le modèle 8 et le modèle 10, la corrélation entre le statut migratoire et le mariage est biaisée vers le bas chez les hommes. En retenant les hommes célibataires provenant des États-Unis, ceci fait baisser le rapport de cotes entre le statut migratoire et la probabilité d'avoir vécu un premier mariage.

4.3.2.3. Continuité ou rupture? L'effet de l'appartenance à la religion ou l'ethnie dominante du sous-district sur la probabilité d'avoir déjà vécu un premier mariage

Dans l'analyse de l'ensemble de la population du Canada et du Québec, la relation entre le mariage et l'appartenance au groupe ethnique ou religieux majoritaire du sous-district s'interprète avec réserves. Cependant, l'indicateur s'interprète plus adéquatement lorsque les Français catholiques sont isolés. Dans la section suivante, trois questions seront posées : (1) pourquoi les hommes français-catholiques dans le reste du Canada sont plus souvent avantagés que les Québécois ? (2) Pourquoi les femmes françaises catholiques dans le reste du Canada qui vivent en milieu urbain, du groupe ethnoreligieux majoritaire, sont-elles avantagées contrairement à celles minoritaires qui résident en milieu urbain au Québec ? (3) Pourquoi les femmes françaises catholiques sont-elles particulièrement désavantagées lorsqu'elles sont seulement de la religion dominante ?

Premièrement, les hommes français-catholiques dans le reste du Canada divergent fortement de ceux au Québec. Hors Québec, les Français catholiques majoritaires ont une probabilité plus élevée que ceux qui sont minoritaires d'avoir été mariés, tandis qu'au Québec les Français catholiques majoritaires ont une probabilité plus faible d'avoir été mariés. La présente étude suggère que l'élément d'explication principal de ces différences se trouve dans la composition ethnoreligieuse des sous-districts dans lesquels résident les hommes français

catholiques minoritaires, qui agissent comme catégorie de référence. Au Québec, 63 % des hommes français catholiques minoritaires se trouvent dans un sous-district anglais, tandis que hors Québec (33 %) cette proportion est divisée approximativement par deux. Les hommes français catholiques minoritaires résidant hors Québec se trouvent majoritairement (34 %) dans des sous-districts irlandais. En 1881, les hommes irlandais catholiques (30.6 ans) ont un âge au mariage plus élevé de 3 ans comparativement aux Anglais anglicans (27.6 ans) et ont des proportions de célibataires (13 % pour les Irlandais catholiques, 8 % pour les Anglais anglicans) plus élevées que celles des Anglais anglicans. Ce retardement de l'âge au premier mariage et la plus faible intensité de la nuptialité se reflète aussi dans les rapports de cotes des Irlandais catholiques, qui sont généralement les plus faibles dans l'ensemble des régressions. Ceci suggère que les hommes français catholiques minoritaires auraient adopté des tendances propres à leurs sous-districts, donc celles des Irlandais catholiques hors Québec. Ceci dit, l'adoption des mœurs du groupe majoritaire ferait donc diminuer la probabilité d'avoir été marié dans la catégorie de référence. Sous la condition ou la probabilité que les autres catégories ne changeraient pas et en sachant que les rapports de cotes sont toujours relatifs à l'unité, autrement dit de la catégorie de référence, ceci pourrait artificiellement avoir augmenté les rapports de cotes. Il serait donc avisé, dans une prochaine étude, d'inclure une variable contextuelle pour la catégorie ethnique ou religieuse majoritaire dans chaque sous-district.

Deuxièmement, la seule différence obtenue pour les femmes françaises catholiques selon la région de résidence s'observe chez celles du groupe ethnoreligieux majoritaire en milieu urbain. À priori, les femmes majoritaires en milieu urbain ont un rapport de cote inférieur à l'unité, ce qui représente un désavantage comparativement à celles en milieu rural. Or, il est essentiel de comparer ces rapports de cotes (femmes majoritaires en milieu urbain) à ceux des femmes minoritaires en milieu urbain. Dans le reste du Canada et en milieu urbain, le rapport de cote des femmes majoritaire est de 0.839 comparativement à 0,596 pour les femmes minoritaires. Ces femmes majoritaires sont donc avantagées comparativement aux femmes minoritaires. Les femmes françaises catholiques majoritaires en milieux urbains se trouvent dans 13 districts différents au Québec et dans 4 districts différents dans le reste du Canada. Au Québec, 51 % de ces femmes vivent dans la région de Montréal et 33 % vivent dans la région de Québec, tandis que dans le reste du Canada, 14 % de ces femmes vivent près de la frontière

américaine (Essex et Cornwall), 68 % des femmes vivent dans la ville d'Ottawa et 18 % des femmes vivent dans le district d'Inverness sur l'Île du Cap Breton. Les districts où résident ces femmes dans le reste du Canada sont des régions frontalières; les tendances qui leurs sont propres pourraient refléter la caractéristique du « wave front » (Moreau et al. 2011). C'est-à-dire des régions « pionnières ³³» qui présentent des taux de fécondité plus élevés et donc des taux de nuptialité plus élevés. Du fait même, l'intégration de variables contrôles correspondant au rapport de masculinité, à la proportion de migrants et à la date de formation des paroisses permettrait, dans une analyse plus poussée, d'isoler l'effet de ces variables.

Troisièmement, le désavantage le plus marqué s'observe chez les femmes françaises catholiques dont la religion est dominante, mais dont l'ethnie est minoritaire (modèle 9). Dans l'ensemble des cas, au Québec, où des femmes françaises catholiques vivent dans un milieu dont la religion catholique est majoritaire, l'origine ethnique majoritaire est Irlandaise; 84 % de ces femmes résident dans la ville de Montréal et 16 % résident dans la ville de Québec. De même, les femmes françaises catholiques dans le reste du Canada dont la religion est majoritaire sont à 74 % dans des milieux irlandais et à 26 % dans des milieux écossais; et 72 % d'entre elles vivent en Ontario et 29 % dans les maritimes. Comme plusieurs de ces régions longent la frontière américaine ou sont proches du Cap Breton, le risque d'avoir vécu un premier mariage dû à l'effet du « wave front » aurait pu augmenter (Moreau et al. 2011). Il est aussi possible que les femmes françaises catholiques vivant dans des milieux dominés par des Irlandais ou des Écossais aient, comme leurs homologues masculins, adopté des tendances propres à leurs sous-districts. En effet, dans le modèle 5 ce sont les femmes écossaises presbytériennes (0.437) qui dans le reste du Canada ont le rapport de cotes le plus faible par rapport aux Français catholiques; ce qui suggère que les Français catholiques adoptent une partie des tendances de la nuptialité propres à leurs milieux de résidence.

³³ Dans ces régions « pionnières » plusieurs facteurs encouragent des taux de nuptialité et de fécondité plus élevés. Notamment, le plus grand accès à la terre encourage la fécondité afin de faciliter l'exploitation du territoire. Aussi, le surplus d'hommes sur le marché matrimonial facilite le mariage, plus jeune et d'intensité plus élevée, pour les femmes.

4.4. Conclusion

En conclusion, le chapitre 4 fait une analyse des données complètes du recensement de 1881, afin de pouvoir envisager l'étude de la nuptialité dans le cadre de plus petits sous-groupes de la population et de régions plus précises, telles que les provinces. Comme au chapitre 3, le marché matrimonial est un des principaux facteurs qui permet d'expliquer les tendances observées dans l'analyse de régression logistique. Le marché matrimonial déséquilibré dans les provinces de l'Ouest, favoriserait les femmes qui auraient des âges au mariage plus faibles et une intensité de la nuptialité plus élevée. Néanmoins, les Français catholiques semblent maintenir un certain régime de la nuptialité à l'extérieur du Québec, qui pourrait être influencé par les restrictions religieuses concernant le mariage. Ce régime de nuptialité se traduirait par une forte intensité de la nuptialité, un âge au mariage jeune et une tendance faible au mariage mixte. En revanche, les Français catholiques adoptent des tendances propres aux sous-districts et au « wave front » (Moreau et al. 2011), tel qu'observé à l'aide de la relation conditionnelle utilisée. Il s'agit d'ailleurs d'une des seules variables dont les tendances pour les Français catholiques au Québec et à l'extérieur du Québec démontrent de réelles différences. Pour évaluer avec certitude ces différences, il aurait été nécessaire de faire une régression logistique qui intègre la tendance propre au sous-district comme contrôle, ce que les modèles précédents omettent. L'analyse du chapitre 4 est dédiée aux éléments de l'hypothèse 2. Tel que prévu dans l'hypothèse 2, la probabilité d'avoir déjà été marié reste supérieure chez les Français catholiques comparés aux autres origines ethnoreligieuses retenues. Aussi, cette hypothèse suggère que l'intensité du mariage serait supérieure en milieux ruraux. Effectivement, pour les femmes la probabilité d'avoir déjà été mariée était inférieure en milieux urbains qu'en milieux ruraux. Pourtant, chez les hommes la probabilité en milieux urbains demeure supérieure aux milieux ruraux. Cette différence s'explique par l'attraction des femmes célibataires pour les villes. De même, l'hypothèse 2 suggère que l'intensité du mariage est inférieure dans les classes bourgeoises. Pour les hommes cols blancs, les rapports de cotes étaient inférieurs à l'unité lorsque seuls les Français catholiques sont intégrés dans la régression logistique. En contrepartie, l'analyse précédente fait ressortir des similitudes générales entre la classe des artisans et celle des cultivateurs, ces deux classes ayant des modes de transmissions similaires du patrimoine économique. En bref, l'analyse de régression logistique a permis d'approfondir

les connaissances quant aux éléments liés à la probabilité d'avoir vécu un premier mariage et a alimenté la discussion sur les tendances matrimoniales propres aux Français catholiques québécois ou canadiens.

En conclusion, à l'aide des éléments observés dans le chapitre 4, y a-t-il continuité ou rupture dans les tendances matrimoniales des Français catholiques ? Les résultats indiquent qu'il semble y avoir continuité dans les tendances de la nuptialité de ceux-ci. Toutefois, ceci n'écarte pas la possibilité que dans certaines régions ces tendances changent de manière temporaire vis-à-vis du marché matrimonial. En l'absence de disponibilité de données longitudinales sur les populations d'intérêt il est impossible de distinguer si ce changement est temporaire ou permanent. En revanche, en ce qui concerne les origines ethniques ou religieuses majoritaires dans les sous-districts, il n'aurait pas été possible de trouver ces distinctions dans le régime matrimonial si elles n'étaient pas prises en compte. Ainsi, dans le cadre de l'analyse comparative ethnoreligieuse, la compréhension du milieu ethnoreligieux et de sa diversité ethnoreligieuse est une variable essentielle. D'ailleurs, ceci rappelle que l'être humain n'est pas seulement la somme de ses caractéristiques individuelles, mais est aussi un produit de la communauté dans laquelle il vit.

Chapitre 5. Conclusion

De 1852 à 1921, les comportements matrimoniaux des Canadiens ont évolué en même temps que le pays s'est agrandi de l'est à l'ouest. Les processus de la colonisation de l'Ouest caractérisés par l'immigration internationale, ainsi que l'industrialisation, l'urbanisation et les changements culturels et démographiques ont tous une influence dans l'évolution de la nuptialité. Or, elle n'a pas été constante ni linéaire, et n'a pas affecté tous les groupes sociodémographiques de la même façon. Tout bien considéré, la présente étude démontre la complexité d'étudier la nuptialité à l'aide de micro données de recensement qui dérive des problèmes liés au calendrier et à l'intensité du mariage. De plus, l'envergure des mouvements migratoires vers la fin du 19^e siècle a un impact important sur ces indicateurs. En effet, ils sont les principaux porteurs du changement dans les tendances de la nuptialité. Ceux-ci causent des déséquilibres dans le marché matrimonial qui est avantageux à certains moments pour les femmes ou pour les hommes selon le lieu et le type de migration. Par ailleurs, en l'absence de données longitudinales, il demeure délicat de distinguer avec certitude cet effet de celui des groupes ethnoreligieux. En effet, le présent mémoire met en lumière plusieurs limites dans les méthodes d'analyse et dans les concepts utilisés pour l'analyse de la nuptialité. D'une part, la méthode de Hajnal pour estimer l'âge moyen au mariage est une méthode simple d'étude de la nuptialité en connaissance des effectifs et en l'absence du nombre d'évènements. En revanche, elle est soumise à des biais importants en présence de petits effectifs ou en présence de migrations importantes ou l'absence de stabilité. De plus, l'utilisation des proportions moyennes des personnes âgées de 45 à 49 ans et de 50 à 54 ans est une technique dont les limites doivent être explorées afin de mieux comprendre ce que l'indicateur signifie réellement. D'autre part, les catégories socio-économiques sont endogènes dans l'étude de la nuptialité. En outre, les catégories utilisées dans ce mémoire sont celles au moment du recensement et simplifient à outrance les métiers lors du recensement. Malgré ces restrictions, les deux hypothèses de départ (chapitre 1) sont évaluées et les paragraphes suivants concluront sur celles-ci.

Premièrement, les paramètres de l'hypothèse 1 (augmentation constante de l'AMPM, stabilité de l'intensité du mariage) sont évalués à l'aide de l'analyse temporelle de la nuptialité (chapitre 3). En définitive, l'hypothèse est infirmée, puisque la majorité des éléments qu'elle

implique sont contredits dans l'analyse. Dans un premier temps, Gee suggère une augmentation constante de l'AMPM après 1852, mais les données s'arrêtent avant 1901. En revanche, l'analyse du chapitre 3 dépeint une augmentation de l'AMPM jusqu'en 1901 pour les femmes et 1911 pour les hommes, suivie d'une diminution. La diminution est liée aux contrecoups de l'augmentation des migrations de travail et à la baisse des migrations ainsi qu'à la mortalité élevée lors de la Première Guerre mondiale et de la pandémie de grippe espagnole. Dans un deuxième temps, Gee suggère que l'intensité resterait stable dans le temps. Cependant, les deux méthodes utilisées dans la présente étude pour évaluer l'intensité s'accordent pour décrire un changement dans l'intensité de la nuptialité dans le temps. Globalement, il y aurait eu une augmentation de l'intensité la nuptialité après la Première Guerre mondiale, ce qui pourrait être causé par un meilleur équilibre dans le marché matrimonial comparativement aux périodes précédentes marquées par de fortes migrations. Ces changements, tel que pour l'AMPM, sont liés à l'équilibre du marché matrimonial. Tout bien considéré, les observations présentées dans la présente étude s'opposent au contexte de la modernité qui prévoit une augmentation constante de l'AMPM et du célibat. Cela étant dit, puisque la taille du marché matrimonial est observée comme le facteur principal de la nuptialité, il est fort possible qu'en l'absence de changement dans l'équilibre du marché matrimonial que les préceptes de la modernité puissent être aperçus. De même, l'analyse de parcours de vie à l'aide de données longitudinales pourrait révéler des tendances inverses dans la nuptialité, puisque celle-ci est moins fortement influencée par l'impact spontané du surplus de jeunes célibataires sur le calcul du calendrier et de l'intensité de la nuptialité. D'ailleurs, l'analyse de parcours pourrait éclairer les recherches à venir afin de comprendre combien d'hommes français catholiques reviennent temporairement au Québec afin de se trouver une épouse et de la ramener dans le reste du Canada.

Deuxièmement, les préceptes de la deuxième hypothèse sont testés à l'aide de l'analyse régionale et multivariée des données du recensement de 1881 (chapitre 4). Les propositions de l'hypothèse 2 sont plus justes que celle de l'hypothèse 1. D'une part, en milieu urbain l'association négative entre le sexe féminin et le mariage apparaît dans la régression logistique. L'association provient de l'attraction des milieux urbains pour les jeunes femmes célibataires, dont la présence en ville en 1881 augmente, même temporairement, ce qui biaise l'indicateur vers le haut en ajoutant un surplus de femmes célibataires de manière soudaine. La présence de

ces femmes aurait pu aussi causer une pression matrimoniale féminine, ce qui a été constaté dans l'association positive entre les milieux urbains et le sexe masculin. Lorsque l'Ouest du Canada est considéré, d'autres motifs apparaissent. Belshaw (Belshaw 2009) suggère que la Colombie-Britannique et les provinces de l'Ouest sont marquées par une pression matrimoniale masculine. Effectivement, les données des régressions logistiques et de l'analyse spatiale concordent avec ses observations démontrant un plus haut risque de mariage pour les femmes, probablement associé à un surplus masculin occasionné par des vagues migratoires. La Colombie-Britannique se distingue toutefois des provinces de l'Ouest. En outre, le risque d'avoir vécu un premier mariage est nettement plus faible chez les hommes en Colombie-Britannique que dans les provinces de l'Ouest. L'association entre l'intensité du mariage et la classe sociale a aussi été testée. Tel que prévu, l'intensité du mariage était nettement supérieure chez les cultivateurs que les autres groupes (sauf artisan) ; en fait, les cultivateurs ont obtenu les plus hauts risques de mariage dans la majorité des régressions. Cette différence est liée à l'engagement nécessaire pour entreprendre les travaux agricoles, qui était à cette époque lié avec l'entraide familiale. Toutefois, il y a possibilité d'endogénéité à cet égard, car l'acquisition d'une propriété, par achat ou par transmission intergénérationnelle, va de pair avec la transition via un mariage. Par ailleurs, Baskerville (1999) propose que la religion protestante soit associée négativement avec le mariage. En effet, dans les régressions présentées, les Anglais anglicans ou les Écossais presbytériens ont un risque d'avoir vécu un premier mariage plus faible que les Français catholiques. Somme toute, peu importe le sexe ou la région de résidence, les Français catholiques avaient globalement une intensité de la nuptialité supérieure et un calendrier plus hâtif que l'ensemble de la population. Nonobstant ce modèle français catholique de la nuptialité, des facteurs propres à l'environnement dans lequel se trouvent ces individus influencent leurs comportements matrimoniaux. En conclusion, l'humain est un produit de facteurs individuels et de facteurs propres à la communauté qui l'entoure.

Bibliographie

- Akers, Donald S. 1967. « On measuring the marriage squeeze ». *Demography* 4 (2): 907-24.
- BALSAC. 2018. « Bienvenue à BALSAC ». BALSAC Fichier de population. 2018. <http://balsac.uqac.ca/>.
- Barman, John. 1996. *The West Beyond the West: A History of British Columbia*. Toronto : University of Toronto Press.
- Baskerville, Peter A. 1999. « Women and Investment in Late-Nineteenth-Century Urban Canada: Victoria and Hamilton, 1880-1901 ». *Canadian Historical Review* 80 (2): 191-218.
- . 2000. « The Canadian Families Project ». Dans *Handbook of International Historical Microdata for Population Research*, édité par Patricia K. Hall, Robert McCaa, et Gunnar Thorvaldsen, 23-44. Minnesota : The Minnesota Population Center.
- Bellavance, Claude, France Normand, et Evelyn S. Ruppert. 2007. « Census in Context: Documenting and Understanding the Making of Early-Twentieth-Century Canadian Censuses ». *Historical Methods: A Journal of Quantitative and Interdisciplinary History* 40 (2): 92-104. <https://doi.org/10.3200/HMTS.40.2.92-104>.
- Belshaw, John D. 2009. *Becoming British Columbia : A Population History*. Canada : UBC Press.
- Beyer, Peter. 1984. « La vision religieuse de Louis Riel : L'ultramontanisme Canadien-français au service de la nation métisse ». *Sciences religieuses* 13 (1): 87-100.
- Bibby, Reginald W. 2000. « Canada's Mythical Religious Mosaic: Some Census Findings ». *Journal for the Scientific Study of Religion* 39 (2): 235-39.
- Bibliothèque et Archives Canada. 2005. « Cartes: 1667-1999 ». Bibliothèque et Archives Canada. 2 mai 2005. <http://www.collectionscanada.gc.ca/confederation/023001-5000-f.html>.
- . 2015. « Guerre des Boers, 1899-1902 - Dossiers de service, médailles et demandes de terres ». Bibliothèque et Archives Canada. 15 mai 2015. <http://www.bac-lac.gc.ca/fra/decouvrez/patrimoine-militaire/guerre-des-boers-1899-1902/Pages/dossiers-service-guerre-boers.aspx>.

- . 2016a. « Recensement du Manitoba de 1870 ». Bibliothèque et Archives Canada. 23 juin 2016. <https://www.bac-lac.gc.ca/fra/recensements/1870/Pages/propos-recensement.aspx>.
- . 2016b. « Recensement de 1881 ». Bibliothèque et Archives Canada. 28 septembre 2016. <https://www.bac-lac.gc.ca/fra/recensements/1881/Pages/propos-recensement.aspx>.
- . 2016c. « Recensement de 1891 ». Bibliothèque et Archives Canada. 28 septembre 2016. <https://www.bac-lac.gc.ca/fra/recensements/1891/Pages/propos-recensement.aspx>.
- . 2016d. « Recensement de 1906 ». Bibliothèque et Archives Canada. 5 octobre 2016. <https://www.bac-lac.gc.ca/fra/recensements/1906/Pages/propos-recensement.aspx>.
- . 2016e. « Recensement de 1911 ». Bibliothèque et Archives Canada. 5 octobre 2016. <https://www.bac-lac.gc.ca/fra/recensements/1911/Pages/propos-recensement.aspx>.
- . 2016f. « Recensement de 1916 (provinces des Prairies) ». Bibliothèque et Archives Canada. 5 octobre 2016. <https://www.bac-lac.gc.ca/fra/recensements/1916/Pages/propos-recensement.aspx>.
- . 2016g. « Recensement de 1851 ». Bibliothèque et Archives Canada. 22 décembre 2016. <https://www.bac-lac.gc.ca/fra/recensements/1851/Pages/propos-recensement.aspx>.
- . 2017a. « Recensement de 1861 ». Bibliothèque et Archives Canada. 12 janvier 2017. <https://www.bac-lac.gc.ca/fra/recensements/1861/Pages/propos-recensement.aspx>.
- . 2017b. « Recensement de 1871 (Canada) ». Bibliothèque et Archives Canada. 1 février 2017. <https://www.bac-lac.gc.ca/fra/recensements/1871/Pages/propos-recensement.aspx>.
- . 2017c. « Recensement de 1921 ». Bibliothèque et Archives Canada. 30 août 2017. <https://www.bac-lac.gc.ca/fra/recensements/1921/Pages/introduction.aspx>.
- . 2017d. « Recensement de 1901 ». Bibliothèque et Archives Canada. 26 septembre 2017. <https://www.bac-lac.gc.ca/fra/recensements/1901/Pages/propos-recensement.aspx>.
- Bourbeau, Robert. 2015. « Cours DMO2312/DMO6012 ; Analyse transversale/Analyse Démographique 2 ; Notes de cours ». Université de Montréal ; Faculté des arts et des sciences ; Département de démographie.
- Bourbeau, Robert, et Jacques Légaré. 1997. « Nouvelles tables de mortalité par génération au Canada et au Québec, 1801-1991 ». Document de recherche 91F0015MIF. Documents démographiques. Ottawa: Statistique Canada. <http://www.publications.gc.ca/Collection/Statcan/91F0015M/91F0015MIF1997003.pdf>.

- Boyd, Monica, et Michael Vickers. 2000. « Cent ans d'immigration au Canada ». *Tendances sociales canadiennes*, n° 11-008.
- Bradbury, Bettina. 1979. « The Family Economy and Work in an Industrializing City: Montreal in the 1870s ». *Historical Papers/Communications Historiques* 14 (1): 71-96.
- . 2011. *Wife to Widow: Lives, Laws and Politics in Nineteenth-Century Montreal*. Vancouver: University of British Columbia Press.
- Brown, Jennifer. 1980. *Strangers in Blood: Fur Trade Company Families in Indian Country*. Vancouver: University of British Columbia Press.
- Burke, Stacie D.A. 2001. « Marriage in 1901 Canada an Ecological Perspective ». *Journal of Family History* 26 (2): 189-219.
- Caldwell, John C. 1976. « Toward A Restatement of Demographic Transition Theory ». *Population and Development Review* 2 (3-4): 321-66.
- Canadian Century Research Infrastructure. 2016. « The Microdata ». Canadian Century Research Infrastructure. 31 août 2016. <https://ccri.library.ualberta.ca/enoverview/microdata/index.html>.
- Canadian Families Project. 2002. *National Sample of the 1901 Census of Canada*. Victoria, Canada: University of Victoria.
- Carter, Sarah. 2008. *The Importance of Being Monogamous: Marriage and Nation Building in Western Canada to 1915*. Edmonton: The University of Alberta Press.
- Centre interuniversitaire d'études québécoises. 2016. « Présentation du projet ». Déploiements canadiens-français en Amérique du Nord 1760-1914. 2016. <http://deploiements-francophones.ustboniface.ca/>.
- Charbonneau, Hubert, Bertrand Desjardins, Jacques Légaré, et Hubert Denis. 2000. « The Population of The St. Lawrence Valley, 1608-1760. » Dans *A population History of North America*, par Michael R. Haines et Richard H. Steckel, 99-142. États-Unis: Cambridge University Press.
- Chesnais, Jean-Claude. 2010. *La démographie*. Que sais-je ? Presses universitaires de France.
- Chojnacka, Helena. 1993. « La nuptialité dans les premières étapes de la transition démographique ». *Population* 48 (2): 307-24.

- Clark, John. 2010. *The Ordinary People of Essex: Environment, Culture, and Economy on the Frontier of Upper Canada*. Carleton Library Series.
- Coale, Ansley J. 1984. « Life Table Construction on the Basis of Two Enumerations of a Closed Population ». *Population Index* 50 (2): 193-213.
- Coale, Ansley J., A.Meredith John, et Toni Richards. 1985. « Calculation of Age-Specific Fertility Schedules from Tabulations of Parity in Two Censuses ». *Demography* 22 (4): 611-23.
- Cowan, Helen I. 1975. *L'immigration britannique avant la Confédération*. Traduit par Marcel Caya. Ottawa: Société historique du Canada.
- Darroch, A.Gordon. 2001. « Home and away: Patterns of residence, schooling, and work among children and never married young adults, Canada, 1871 and 1901 ». *Journal of Family History* 26 (2): 220-50.
- Darroch, A. Gordon, et Michael D. Ornstein. 1984. « Family and Household in nineteenth-century Canada: regional patterns and regional economies ». *Journal of Family History* 9 (2): 158-77.
- . 1979. Canadian Historical Social Mobility Project. *National Sample of the 1871 Census of Canada* [fichier informatique]. Toronto, Ontario: York Institute for Social Research and Department of Sociology, York University.
- Department of agriculture (census branch). 1871. « Manual containing the Census Act and the Instructions to Officers Employed in the Taking of the First Census of Canada (1871) ». Brown Chamberlin.
- . 1881. « Manual containing the Census Act and the Instructions to Officers Employed in the Taking of the Second Census of Canada (1881) ». Brown Chamberlin.
- . 1891. « Manual containing the Census Act and the Instructions to Officers Employed in the Taking of the Third Census of Canada (1891) ». Brown Chamberlin.
- Department of Agriculture (census branch). 1901. « Fourth Census of Canada 1901: Instructions to Chief Officers Commissioners and enumerators ». Government Printing Bureau.
- Desjardins, Bertrand. 1995. « Bias in Age at Marriage in Family Reconstitutions: Evidence from French-Canadian Data ». *Population Studies* 49 (1): 165-69.

- Dillon, Lisa Y. 2000. « International Partners, Local Volunteers and Lots of Data: The 1881 Canadian Census Project ». *History and computing* 12 (2): 163-76.
- . 2011. Projet du recensement de 1852, Historical Demography Research Infrastructure, CFI New Opportunities Fund Projet #7549 et base de donnée du recensement de 1851-1852 de la ville de Québec [base de données]. Montréal, QC: Département de Démographie, Université de Montréal [distributeur] et ville de Québec: Programme de recherche *Population et histoire sociale de la ville de Québec (PHSVQ)*, Centre interuniversitaire d'études québécoises, Université Laval (CIEQ-Laval).
- . 2008a. *The Shady Side of Fifty: Age and Old Age in Late Victorian Canada and the United States*. Canada: McGill-Queen's University Press.
- . 2008b. Projet du recensement canadien de 1881, North Atlantic Population Project et Minnesota Population Center. *National Sample of the 1881 Census of Canada (version 2.0)*. Montréal, QC: Département de Démographie, Université de Montréal [distributeur].
- . 2012. « Olson, Sherry et Patricia Thornton, Peopling the North American City: Montreal 1840-1900, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2011, 524 pages ». *Cahiers québécois de démographie* 41 (1): 163-68.
- Dillon, Lisa Y., et Katrina Joubert. 2012. « Dans les pas des recenseurs : une analyse critique des dimensions géographiques et familiales du recensement canadien de 1852 ». *Cahiers québécois de démographie* 41 (2): 299-339.
- Dion Tremblay, Maryse. 2008. « Les personnes qui résident seules au Canada en 1871, 1881 et 1901 ». Mémoire, Département de démographie: Université de Montréal.
- Dominion Bureau of Statistics. 1921. « Sixth Census of Canada, 1921: Instructions to Commissioners and Enumerators ». Gouvernement Printing Bureau.
- Duchesne, Louis. 1972. « Nuptialité et fécondabilité des veuves remariées: les Canadiennes au XVIIIe siècle. » Mémoire, Montréal: Université de Montréal.
- Fahrni, Magda, et Yves Frenette. 2008. « “Don't I long for Montreal”: L'identité hybride d'une jeune migrante franco-américaine pendant la Première Guerre mondiale ». *Histoire sociale/Social History* 41 (81): 75-98.

- Fox, William. 1999. *Statistiques sociales*. Traduit par Louis M. Imbeau, Augustin Simard, et Thierry Rodon. 3e édition. Québec: De Boeck, Les presses de l'Université Laval.
- Frenette, Yves. 2018. « Voyageurs, colons et promoteurs: Migrants canadiens-français sur la prairie (1760-1960) ». Powerpoint présenté au Congrès de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie, Québec, octobre 2. http://deployements-francophones.ustboniface.ca/wp-content/uploads/2016/08/Congres_Genealogie_oct16.pdf.
- Fu, Haishan, et Noreen Goldman. 1996. « Incorporating Health into Models of Marriage Choice: Demographic and Sociological Perspectives ». *Journal of Marriage and Family* 58 (3): 740-58.
- Gadoury, Lorraine. 1998. *La Famille dans son intimité*. Canada: Les cahiers du Québec.
- Gaffield, Chad et Peter Baskerville, Sean Cadigan, Marc St-Hilaire, Claude Bellavance, France Normand, Gordon Darroch, Carl Amhrein, Lorne Tepperman, Charles Jones, and Eric Sager. 2009a. Canadian Century Research Infrastructure Project. *National Sample of the 1911 Census of Canada*[base de données]. Edmonton, Canada: University of Alberta [distributeur].
- . 2009b. Canadian Century Research Infrastructure Project. *National Sample of the 1921 Census of Canada*[base de données]. Edmonton, Canada: University of Alberta [distributeur]
- Gagan, David. 1976. « Geographical and social mobility in nineteenth-century Ontario: a microstudy* ». *Canadian Review of Sociology/Revue canadienne de sociologie* 13 (2): 152-64.
- . 1981. *Hopeful Travellers: Families, Land, and Social Change in Mid-Victorian Peel County, Canada West*. OHSS Toronto.
- Gagnon, Alain, Matthew S. Miller, Stacey A. Hallman, Robert Bourbeau, D. Ann Herring, David JD. Earn, et Joaquin Madrenas. 2013. « Age-Specific Mortality During the 1918 Influenza Pandemic: Unravelling the Mystery of High Young Adult Mortality ». *PLoS ONE* 8 (8)
- Gauvreau, Danielle. 2001. « « Rats des villes et rats des champs » : populations urbaines et populations rurales du Québec au recensement de 1901 ». *Cahiers québécois de démographie* 30 (2): 171-90.

- Gauvreau, Danielle, et Mario Bourque. 1988. «Mouvements migratoires et familles: le peuplement du Saguenay avant 1911 ». *Revue d'histoire de l'Amérique française* 42 (2): 167-92.
- Gauvreau, Danielle, Diane Gervais, et Peter Gossage. 2007. *La fécondité des Québécoises 1870-1970: d'une exception à l'autre*. Montréal: Boréal.
- Gauvreau, Danielle, et Peter Gossage. 2000. « Avoir moins d'enfants au tournant du XXe siècle : une réalité même au Québec ». *Revue d'histoire de l'Amérique française* 54 (1): 39-65.
- Gauvreau, Danielle, Peter Gossage, et Lucie Gingras. 2000. « Measuring Fertility with the 1901 Canadian Census: A Critical Assessment ». *Historical Methods: A Journal of Quantitative and Interdisciplinary History* 33 (4): 219-28.
- Gauvreau, Danielle, et Benoît Laplante. 2016. « Le baby-boom québécois : l'importance du mariage ». *Cahiers québécois de démographie* 45 (1): 1-26.
- Gauvreau, Danielle, et Sherry Olson. 2008. « Mobilité sociale dans une ville industrielle nord-américaine : Montréal, 1880-1900 ». *Annales de démographie historique*, n° 115: 89-114.
- Gauvreau, Danielle, Patricia Thornton, et Hélène Vézina. 2010. « Le jumelage des recensements aux mariages du fichier balsac: présentation de l'approche et étude exploratoire des enfants de couples mixtes à la fin du xixe siècle ». *Cahiers québécois de démographie* 39 (2): 357-81.
- Gee, Ellen M. Thomas. 1982. « Marriage in nineteenth-century Canada* ». *Canadian Review of Sociology/Revue canadienne de sociologie* 19 (3): 311-25.
- Godfrey, Ernest H., éd. 1914. *The Canada Year Book 1913*. Ottawa: J. de L.Tache.
- Gossage, Peter. 1991. « Family Formation and Age at Marriage in Saint-Hyacinthe Quebec, 1854-1891 ». *Histoire sociale/Social History* 24 (47).
- Gossage, Peter, et John Irvine Little. 2012. *An Illustrated History of Quebec: Tradition & Modernity*. Canada: Oxford University Press.
- Grainger, Patricia. 1991. « The Census: One hundred years ago ». *Perspectives of Labour and Income* 3 (2): 277.
- Haines, Michael R. 1996. « Long-term marriage patterns in the United States from colonial times to the present ». *The History of the Family* 1 (1): 15-39.
- Hajnal, John. 1953. « Age at marriage and proportions marrying ». *Population Studies* 7 (2): 111-36.

- . 1965. « European Marriage Patterns in Perspective ». Dans *Population in History: Essays in Historical Demography*, par David Victor Glass, 101-43. Chicago, Illinois: Aldine Publishing Company.
- Hallman, Stacey A. 2015. « The Demographic Links Between the 1890 and 1918 Influenza Pandemics in Ontario ». Thesis, London, Ontario, Canada: University of Western Ontario.
- Hamilton, Michelle A. 2007. « “Anyone not on the list might as well be dead”: Aboriginal Peoples and the Censuses of Canada, 1851-1916 ». *Journal of the Canadian Historical Association* 18 (1): 57-79.
- Harton, Marie-Ève. 2017. « Familles, communautés et industrialisation en Amérique du Nord: Reproduction familiale canadienne-française à Québec et à Manchester (New Hampshire) au tournant du XXe siècle ». Québec: Université Laval.
- Hawkins, Freda. 1991. *Critical Years in Immigration: Canada and Australia Compared*. Montréal: McGill-Queen’s University Press.
- Henry, Louis. 1961. « La fécondité naturelle. Observation - théorie - résultats ». *Population (French Edition)* 16 (4): 625-36.
- . 1970. *Manuel de démographie historique*. 2e édition. Genève-Paris: Librairie Droz.
- Henry, Louis, et Jacques Houdaille. 1979. « Célibat et âge au mariage aux XVIIIe et XIXe siècles en France. II. Age au premier mariage ». *Population*, 403-42.
- Herring, D. Ann. 1993. « “There Were Young People and Old People and Babie Dying Every Week”: The 1918-1919 Influenza Pandemic at Norway House ». *Ethnohistory* 41 (1): 73-105.
- Hollingsworth, Thomas Henry. 1969. *Historical Demography*. Ithaca, New York: Cornell University Press.
- Hornsby, Stephen. 1992. *Nineteenth-century Cape Breton: A Historical Geography*. Montréal: McGill-Queen’s University Press.
- Inwood, Kris et Chelsea Jack. 2011. National Sample of the 1891 Census of Canada. Guelph, Canada: University of Guelph.
- Johnson, Niall P.A.S., et Juergen Mueller. 2002. « Updating the Accounts: Global Mortality of the 1918-1920 “Spanish” Influenza Pandemic ». *Bulletin of the History of Medicine* 76 (1): 105-15.

- Joubert, Katrina. 2013. « Tendances de la fécondité canadienne au XIXe siècle : analyse des recensements canadiens de 1852 et 1881 ». Mémoire, Département de démographie: Université de Montréal.
- Kalbach, Madeline A. 2002. « Ethnic Intermarriage in Canada ». *Canadian Ethnic Studies* 34 (2): 25-39.
- Kalmijn, Matthijs, et Frank Van Tubergen. 2010. « A comparative perspective on intermarriage: Explaining differences among national-origin groups in the United States ». *Demography* 47 (2): 459-79.
- Keyfitz, Nathan. 1950. « The Growth of Canadian Population ». *Population Studies* 4 (1): 47-63.
- Krotki, Karol J., et Évelyne Lapierre. 1968. « La fécondité au Canada, selon la religion, l'origine ethnique et l'état matrimonial ». *Population (French Edition)* 23 (5): 815-34.
- Landry, Yves. 1979. « Mortalité, nuptialité et canadianisation des troupes françaises de la guerre de Sept Ans ». *Histoire sociale/Social History* 12 (24): 298-315.
- Lapierre-Adamcyk, Évelyne, Céline Le Bourdais, et Nicole Marcil-Gratton. 1999. « Vivre en couple pour la première fois: la signification du choix de l'union libre au Québec et en Ontario ». *Cahiers québécois de démographie* 28 (1-2): 199-227.
- Laplante, Benoît. 2011. « L'union libre, le mariage romain et le mariage chrétien ». *Enfances, Familles, Générations* 15: 110-30.
- Lee, Ronald. 2003. « The Demographic Transition: Three Centuries of Fundamental Change ». *Journal of Economic Perspectives* 17 (4): 167-90.
- Lévi-Strauss, Claude. 1983. *Le regard éloigné*. Plon.
- Livi-Bacci, Massimo. 2017. *A Concise History of World Population*. Sixth Edition. Royaume-Uni: Wiley Blackwell.
- Mailhot, P.R., et D.N. Sprague. 1985. « Persistent Settlers: The Dispersal and Resettlement of the Red River Métis, 1870-85 ». *Canadian Ethnic Studies* 17 (2): 1-30.
- Marks, Lynne. 2000. « Exploring Regional Diversity in Patterns of Religious Participation; Canada in 1901 ». *Historical Methods: A Journal of Quantitative and Interdisciplinary History* 33 (4): 247-54.
- McDonald, Peter. 1995. « L'équilibre numérique entre hommes et femmes et le marché matrimonial: le point sur la question ». *Population (French Edition)* 50 (6): 1579-90.

- McDonald, Peter F. 1974. *Marriage in Australia. Age at First Marriage and Proportions Marrying, 1860-1971*. Australian Family Formation 2. Australie: Australian National University.
- McInnis, R.M. 2000. « The population of Canada in the nineteenth century ». Dans *A Population History of North America*, par Michael R. Haines et Richard H. Steckel, 371-432. États-Unis: Cambridge University Press.
- Medjuck, Sheva. 1986. *Jews of Atlantic Canada*. St. John's, Nfld.: St. John's, Nfld. : Breakwater Books.
- Minnesota Population Center. 2017. « NAPP Sample Information ». North Atlantic Population Project. 28 décembre 2017. <https://www.nappdata.org/napp/samples.shtml>.
- Moore, Eric G. 1990. « Fertility decline in three Ontario cities, 1861-1881 ». *Canadian Studies in Population* 17 (1): 25-47.
- Moreau, Claudia, Claude Bhérer, Hélène Vézina, Michèle Jomphe, Damian Labuda, et Laurent Excoffier. 2011. « Deep Human Genealogies Reveal a Selective Advantage to Be on an Expanding Wave Front ». *Science* 334 (6059): 1148-50.
- Notestein, Frank. W. 1945. « Population: the Long View ». Dans *Food for the World*, édité par Theodore W. Schultz, 36-57. Chicago: University of Chicago Press.
- Olson, Sherry, et Patricia Thornton. 1992. « Familles montréalaises du XIXe siècle : trois cultures, trois trajectoires ». *Cahiers québécois de démographie* 21 (2): 51-75.
- . 2002. « The Challenge of the Irish Catholic Community in Nineteenth-Century Montreal ». *Social History* 35 (70): 331-62.
- . 2011a. *Peopling the North American City: Montreal, 1840-1900*. Canada: McGill-Queen's University Press.
- . 2011b. « The Pace of Family Formation ». Dans *Peopling the North American City: Montreal 1840-1900*, 130-50. Montreal: MQUP.
- Parkinson, Marshall Grenville. 1988. « Birthplace, Religion, and Agricultural Productivity in Peterborough County, 1851 and 1861 ».
- Perry, Adele. 2001. *On the Edge of Empire: Gender, Race, and the making of British Columbia, 1849-1871*. Toronto: University of Toronto Press.
- . 2015. *Colonial Relations*. États-Unis: Cambridge University Press.

- Pollard, Michael S., et Zheng Wu. 1998. « Divergence of Marriage Patterns in Quebec and Elsewhere in Canada ». *Population and Development Review* 24 (2): 329-56.
- Pressat, Roland. 1983. *L'analyse démographique*. Presses universitaires de France.
- Preston, Samuel, Patrick Heuveline, et Michel Guillot. 2000. *Demography: Measuring and Modeling Population Processes*. Wiley.
- Puschmann, Paul, Per-Olof Gronberg, Reto Schumacher, et Koen Matthijs. 2014. « Access to marriage and reproduction among migrants in Antwerp in Stockholm. A longitudinal approach to processes of social inclusion and exclusion, 1846-1926 ». *The History of the Family* 19 (1): 29-52.
- Roberts, Evan, Steven Ruggles, Lisa Y. Dillon, Ólöf Gardarsdóttir, Jan Oldervoll, Gunnar Thorvaldsen, et Matthew Woollard. 2003. « The North Atlantic Population Project An Overview ». *Historical Methods: A Journal of Quantitative and Interdisciplinary History* 36 (2): 80-88.
- Roy, Raymond. 1978. « La nuptialité en situation de déséquilibre des sexes: le Canada du XVIIe siècle ». *Annales de démographie historique*, 285-94.
- Ruggles, Steven. 1992. « Migration, Marriage, and Mortality: Correcting Sources of Bias in English Family Reconstitutions ». *Population Studies* 46 (3): 507-22.
- Sager, Eric W. 2000. « The Canadian Families Project and the 1901 Census ». *Historical Methods: A Journal of Quantitative and Interdisciplinary History* 33 (4): 179-84.
- Sager, Eric W., et Peter A. Baskerville, éd. 2007. *Household Counts: Canadian Households and Families in 1901*. University of Toronto Press.
- Sager, Eric W., et Christopher Morier. 2002. « Immigrants, Ethnicity, and Earnings in 1901: Revisiting Canada's Vertical Mosaic ». *The Canadian Historical Review* 83 (2): 196-229.
- Sager, Eric W., Douglas K. Thompson, et Marc Trottier. 2002. « The National Sample of the 1901 Census of Canada-User's Guide ». <http://web.uvic.ca/hrd/cfp/data/1901%20Census%20User%20Guide.pdf>.
- Schoen, Robert. 1983. « Measuring the tightness of a marriage squeeze ». *Demography* 20 (1): 61-78.
- Scott Smith, Daniel. 1993. « American family and demographic patterns and the northwest European model ». *Continuity and Change* 8 (3): 389-415.

- Siegel, Jacob S., et David A. Swanson, éd. 2004. *The Methods and Materials of Demography*. Second Edition. California: Elsevier Academic Press.
- Snell, Jamie G. 1991. *In the Shadow of the Law: Divorce in Canada 1900-1939*. Canada: University of Toronto Press.
- Statistique Canada. 2009. « Number of casualties in the First World War, 1914 to 1918, and the Second World War, 1939 to 1945 ». 7 août 2009. https://www65.statcan.gc.ca/acyb02/1947/acyb02_19471126002-eng.htm.
- . 2010. « Population des villes de l'Amérique britannique, recensement de 1861 ». Statistique Canada. 2010. https://www65.statcan.gc.ca/acyb02/1867/acyb02_1867001901-fra.htm.
- . 2011. « Statistique de l'état civil-Base de données sur les mariage ». Statistique Canada. 12 Juillet 2011. http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&Id=113968.
- Tabutin, Dominique, et Gabriella Caselli. 2006. « Les systèmes de collecte des données en démographie ». *Démographie, analyse et synthèse* 8: 13-64.
- Tabutin, Dominique, et Jacques Vallin. 1975. *La nuptialité*. France: Institut national d'études démographiques.
- Tepperman, Lorne. 1974. « Ethnic Variations in Marriage and Fertility: Canada 1871* ». *Canadian Review of Sociology/Revue canadienne de sociologie* 11 (4): 324-43.
- The Clio Collective, Micheline Dumont, Michèle Jean, Marie Lavigne, et Jennifer Stoddart. 1987. *Quebec Women: A History*. Traduit par Roger Gannon et Rosalind Gill. Toronto: Women's Press.
- Thornton, Patricia, et Sherry Olson. 2001. « A deadly discrimination among Montreal infants, 1860–1900 ». *Continuity and Change* 16 (01): 95-135.
- Torres Cantor, Catalina. 2014. « La mobilité occupationnelle entre pères et fils au Québec et en Ontario, 1852-1881 ». Mémoire, Département de démographie: Université de Montréal.
- Torres, Catalina. 2014. « Issues regarding the use of the Canadian census sample of 1852 for data linkage ». Powerpoint présenté à Population Reconstruction, International Institute of Social History, Amsterdam. https://socialhistory.org/sites/default/files/docs/torres_census_canada_1852.pdf.

- Van Kirk, Sylvia. 1983. *Many Tender Ties: Women in Fur-trade Society, 1670-1870*. États-Unis: University of Oklahoma Press.
- . 1992. «“The Custom of the Country”: An Examination of Fur Trade Marriage Practices ». Dans *Canadian Family History*, par Bettina Bradbury, 67-92. Toronto: Copp Clark Pitman Ltd.
- Vang, Zoua, Jennifer Sigouin, Astrid Flenon, et Alain Gagnon. 2015. « The Healthy Immigrant Effect in Canada: A Systematic Review ». *Population Change and Lifecourse Strategic Knowledge Cluster. Discussion Paper Series/Un Réseau stratégique de connaissances Changements de population et parcours de vie. Document de travail 3 (1): Article 4*.
- Vaupel, James W., et Anatoli I. Yashin. 2001. « L’hétérogénéité cachée des populations ». Dans *La dynamique des populations*, par Gabriella Caselli, Jacques Vallin, et Guillaume Wunsch, 463-78. *Dépographie: analyse et synthèse 1*. France: Institut national d’études démographiques.
- Vidal, Annie. 2002. *Démographie: Éléments d’analyse et évolution du peuplement humain*. Grenoble: Presses Universitaires de Grenoble.
- Ward, Peter. 1990. *Courtship, love, and Marriage in Nineteenth-Century English Canada*. Montreal: McGill-Queen’s University Press.
- Witte, John Jr. 1986. « The Reformation of Marriage Law in Martin Luther’s Germany: Its Significance Then and Now ». *Journal of Law and Religion* 4 (2): 293-351.

Annexe 1. Sélection des catégories ethnoreligieuses

Tableau VIII. Catégories ethniques ou religieuses utilisées pour étudier les tendances démographiques canadiennes selon la thématique

Catégories utilisées	Thématiques
8 religions : Anglicane, autre, Baptiste, Catholique, Église unie, Juive, Luthérienne, Presbytérienne	Fécondité canadienne en 1966 (Krotki et Lapierre 1968)
5 ethnies : Allemande, Britannique, Française, Italienne, Polonaise.	
3 ethnies-religions : Canadiens français, Irlandais catholiques, Protestants d'origine britannique.	Trajectoires familiales, Montréal, XIXe siècle (Sherry Olson et Patricia Thornton 1992) Mortalité infantile, Montréal, XIXe siècle (Thornton et Olson 2001) Formation des familles, Montréal, XIXe siècle (Olson et Thornton 2011b) Mobilité sociale, Montréal, XIXe siècle (Gauvreau et Olson 2008)
9 ethnies : Allemande, Britannique, Italienne, Néerlandaise, Polonaise, Scandinave, Ukrainienne.	Mariage interethnique au Canada de 1870 à 1990 (Kalbach 2002)
6 ethnies-religions : Anglais anglican, Anglais Méthodiste, Autre ou inconnu, Écossais presbytériens, Français catholique, Irlandais catholiques.	Personnes qui vivent seules au Canada vers la fin du XIXe siècle (Dion Tremblay 2008)
5 ethnies-religions : Français catholiques, catholiques d'autres origines, Irlandais catholiques, Protestants d'origine britannique, Protestants d'autres origines.	Mixité ethnique dans le mariage en Gaspésie et dans la ville de Québec (Gauvreau, Thornton, et Vézina 2010b)
4 religions : Autre, Aucune, catholique, Protestant.	Modèle et influence de la nuptialité du Québec dans le recensement de 1995 (Pollard et Wu 1998)
5 religions : Anglican, Baptiste, catholique Romain, Méthodiste, Presbytérien.	Participation religieuse en 1901 (Marks 2000)
6 religions : Anglican, Autre, Baptiste, catholique Romain, Méthodiste, Presbytérien. 6 ethnies : Allemande, Anglaise, Autre, Écossaise, française, Irlandaise.	Résidence et scolarité des jeunes au Canada, 1871 et 1901 (Darroch 2001)
4 religions : Anglican, Catholique, Méthodistes, Presbytérien.	Fécondité en Ontario, 1861 à 1881 (Moore 1990) Production agricole, Ontario, 1851 et 1861 (Parkinson 1988)
5 religions : Anglican, Autre, catholique Romain, Méthodistes, Presbytériens.	Mobilité sociale et géographique, Ontario, XIXe siècle (Gagan 1976)
7 ethnies-religions : Anglaise, Allemande, Autre, Écossaise, Française, Irlandaise catholique, Irlandaise Protestante,	Organisation des ménages, Canada, 1871 (Gordon Darroch et Ornstein 1984)
6 religions-lieux de naissance : « Catholique Née au Canada », « Catholique née en Irlande », « Autre Catholique », « Protestante née en Angleterre ou en Irlande », « Protestante née au Canada », « Autre ou inconnu »	Fécondité au Canada, 1852 et 1881 (Katrina Joubert 2013)

Annexe 2. Indice de Whipple et de Myers

Tableau IX. Indice d'attraction pour certains âges (Myers, Whipple 10 ans et 5 ans) selon l'année de recensement

	Année de recensement						
	1852 ³⁴	1871	1881	1891	1901	1911	1921
Myers	6.1	6.6	5.9	5.4	3.2	3.8	4.4
Whipple-10 ans	153.03	152.77	145.16	138.51	116.14	118.67	119.49
Whipple-5 ans	138.06	142.29	134.57	131.10	115.53	120.07	118.69

Source: Recensement du Canada 1852 à 1921, (Dillon 2008a ; Siegel et Swanson 2004)

³⁴ Pour le recensement de 1852, les indices sont calculés à partir des âges déclarés, c'est-à-dire des âges au prochain anniversaire, puisque ces indices permettent d'évaluer les attractions envers des nombres, non pas les effectifs réels à l'intérieur de certains âges.

Annexe 3. Calcul: Âge moyen au premier mariage

La méthode de calcul de l'AMPM, proposée par Hajnal, s'impose en l'absence de données sur le nombre de mariages, le nombre de décès ou le nombre de migrants, celles si sera exposée dans la section suivante. Cette méthode se résume en l'équation suivante:

$$SMAM = \frac{\left(\left(\sum_{x=15}^{49} \frac{C_{(x,x+4)}}{S_{(x,x+4)}} \right) + 1500 \right) - \left(50 * \left(\frac{\frac{C_{45-49}}{S_{45-49}} + \frac{C_{50-54}}{S_{50-54}}}{2} \right) \right)}{100 - \frac{\frac{C_{45-49}}{S_{45-49}} + \frac{C_{50-54}}{S_{50-54}}}{2}}$$

Le tableau X et le tableau XI illustrent les six étapes du calcul d'Hajnal, pour les données des recensements de 1852 à 1921.

Tableau X. Proportion de célibataires selon le groupe d'âge et démonstration de la méthode de calcul de l'âge moyen au premier mariage selon le SMAM (Hommes, Canada, 1852 à 1921)

Groupes d'âges	Année de recensement						
	1852	1871	1881	1891	1901	1911	1921
15-19	99.46	99.40	99.50	99.55	99.39	98.89	99.26
20-24	82.83	82.15	85.48	87.12	87.00	84.42	81.09
25-29	43.14	46.01	49.60	53.39	56.06	56.74	47.82
30-34	20.69	23.36	25.92	29.42	33.18	36.58	27.26
35-39	13.50	12.57	15.91	17.90	22.92	25.52	20.44
40-44	9.99	9.85	12.19	12.98	16.49	19.89	16.17
45-49	8.15	8.38	9.30	9.87	13.56	15.66	14.04
50-54	7.49	6.84	8.61	9.56	11.45	13.48	13.27
(1) = $\left(\sum_{x=15}^{49} \frac{C_{(x,x+4)}}{S_{(x,x+4)}} \right)$	1388.79	1408.59	1489.46	1551.13	1642.95	1688.49	1530.47
(2) = (1) + 1500	2888.79	2908.59	2989.46	3051.13	3142.95	3188.49	3030.47
(3) = $\frac{\frac{C_{45-49}}{S_{45-49}} + \frac{C_{50-54}}{S_{50-54}}}{2}$	7.82	7.61	8.95	9.71	12.50	14.57	13.65
(4) = (2) - (50 * (3))	2497.63	2528.22	2541.78	2565.50	2517.72	2460.04	2347.75
(5) = 100 - (3)	92.18	92.39	91.05	90.29	87.50	85.43	86.35
(6) = (4) / (5)	27.10	27.36	27.92	28.41	28.78	28.80	27.19

Source: Recensement du Canada, 1852 à 1921

Tableau XI. Proportion de célibataires selon le groupe d'âge et démonstration de la méthode de calcul de l'âge moyen au premier mariage selon le *SMAM* (Femmes, Canada, 1852 à 1921)

Groupes d'âge	Année de recensement						
	1852	1871	1881	1891	1901	1911	1921
15-19	93.35	93.80	95.01	95.23	95.05	93.61	93.49
20-24	55.41	61.39	65.46	67.16	67.06	60.60	56.81
25-29	24.72	35.11	35.29	36.78	38.26	33.66	29.22
30-34	12.94	19.42	21.23	22.64	22.99	20.51	16.94
35-39	8.36	14.23	15.22	16.28	17.28	16.16	13.02
40-44	7.20	10.34	12.83	13.96	14.37	14.65	12.48
45-49	6.84	6.54	10.40	11.48	12.85	12.85	10.95
50-54	6.69	11.01	10.28	10.64	10.39	12.22	11.97
(1) = $\left(\sum_{x=15}^{49} \frac{C_{(x,x+4)}}{S_{(x,x+4)}} \right)$	1044.01	1204.15	1277.18	1317.60	1339.28	1260.17	1164.53
(2) = (1) + 1500	2544.01	2704.15	2777.18	2817.60	2839.28	2760.17	2664.53
(3) = $\frac{\frac{C_{45-49}}{S_{45-49}} - \frac{C_{50-54}}{S_{50-54}}}{2}$	6.76	8.77	10.34	11.06	11.62	12.53	11.46
(4) = (2) - (50 * (3))	2205.76	2265.54	2260.29	2264.71	2258.42	2133.58	2091.45
(5) = 100 - (3)	93.24	91.23	89.66	88.94	88.38	87.47	88.54
(6) = (4) / (5)	23.66	24.83	25.21	25.46	25.55	24.39	23.62

Source: Recensement du Canada, 1852 à 1921

Annexe 4. Comparaison : Proportions de célibataires à 50 ans

Le calcul de la proportion des célibataires à 50 ans dans une perspective transversale peut se faire à l'aide de multiples méthodes, cette annexe présente les trois méthodes principales de l'évaluation de l'intensité du célibat à l'aide d'un diagramme de Lexis (figure 11). L'utilisation du diagramme de Lexis permettra de mieux comprendre comment ces méthodes s'inscrivent dans la perspective démographique.

Méthode 1. Moyenne des groupes d'âge

La première méthode représentée dans le diagramme de Lexis par la **couleur verte** prend en compte la moyenne des proportions de célibataires entre 45 et 50 ans et entre 50 et 54 ans (tableau XII). Il s'agit donc de prendre en compte les données de deux générations quinquennales. Ce calcul s'exprime ainsi:

$$\frac{C_{50}}{S_{50}} = \frac{\frac{C_{45-49}}{S_{45-49}} + \frac{C_{50-54}}{S_{50-54}}}{2}$$

Tableau XII. Calcul de la proportion de célibataires à 50 ans selon la méthode de la moyenne des groupes d'âge et selon la méthode des 50 à 59 ans (Hommes, Canada, 1852 à 1921)

Groupe d'âge x	Année de recensement													
	1852		1871		1881		1891		1901		1911		1921	
	C_x	S_x	C_x	S_x	C_x	S_x	C_x	S_x	C_x	S_x	C_x	S_x	C_x	S_x
45-49	1800	22075	6119	73042	7969	85681	10054	101870	16980	108280	137080	155160	188170	202065
50-54	1485	19820	3470	50748	6347	73746	8385	87748	12200	94320	115520	136040	162030	169920
55-59	950	13275	2331	43634	3867	55554	5132	69307	8620	73380	86100	102640	120675	130270
(1) C_{45-49}/S_{45-49}	0.081540204		0.083773719		0.093007785		0.098694414		0.135558039		0.156555773		0.140423269	
(2) C_{50-54}/S_{50-54}	0.074924319		0.068377079		0.086065685		0.095557734		0.114532482		0.134825744		0.132662957	
((1)+(2))/2	0.078232261		0.076075399		0.089536735		0.097126074		0.125045261		0.145690759		0.136543113	
C_{50-59}/S_{50-59}	0.073576069		0.061462991		0.078994586		0.086065391		0.110439211		0.124431401		0.127899714	

Sources : Recensement du Canada, 1852 à 1921

Méthode 2. Méthode des 50-59 ans

La deuxième méthode présentée dans le diagramme de Lexis par la couleur bleue prend en compte la proportion de célibataires entre 50 et 59 ans. Il s'agit donc de prendre en compte les données d'une génération décennale:

$$\frac{C_{50}}{S_{50}} = \frac{C_{50-59}}{S_{50-59}}$$

Tableau XIII. Calcul de la proportion de célibataires à 50 ans selon la méthode de la moyenne des groupes d'âges et selon la méthode des 50 à 59 ans (Femmes, Canada, 1852 à 1921)

Groupe d'âge x	Année de recensement													
	1852		1871		1881		1891		1901		1911		1921	
	C_x	S_x	C_x	S_x	C_x	S_x	C_x	S_x	C_x	S_x	C_x	S_x	C_x	S_x
45-49	1285	18800	4060	62091	8389	80664	10752	93660	14360	111780	19720	153480	21505	196410
50-54	1115	16655	5519	50146	7212	70184	8796	82702	10280	98960	16400	134260	19435	162305
55-59	740	11385	3559	38429	4441	51621	6170	64799	7660	77840	11060	99380	13540	129985
(1) C_{45-49}/S_{45-49}	0.068351064		0.065387898		0.103999306		0.114798206		0.128466631		0.128485796		0.109490352	
(2) C_{50-54}/S_{50-54}	0.066946863		0.110058629		0.102758463		0.106357766		0.103880356		0.12215105		0.119743692	
((1)+(2))/2	0.067648963		0.087723264		0.103378885		0.110577986		0.116173493		0.125318423		0.114617022	
C_{50-59}/S_{50-59}	0.066155492		0.102489416		0.095669307		0.101463719		0.101470588		0.117531245		0.112816039	

Sources : Recensement du Canada, 1852 à 1921

Méthode 3. À l'aide de deux recensements.

La troisième méthode pour calculer la proportion de célibataires utilise deux recensements, telle que représentée dans le diagramme par la couleur rouge. Afin d'utiliser cette méthode, il demeure nécessaire d'avoir des recensements espacés de manière égale, que ce soit 5 ou 10 ans. Dans le cas de ce mémoire, des groupes d'âges de 10 ans sont sélectionnés, puisque les recensements étaient espacés de 10 ans. L'exemple suivant démontre le calcul de cette proportion à l'aide des données sur les femmes au Canada, dans les recensements de 1911 et 1921.

Le tableau XIV présente la première étape du calcul pour la méthode à deux recensements. Il s'agit donc de recueillir les données sur le nombre de personnes célibataires et la population totale à l'intérieur de chaque groupe d'âge de 10 ans en 1911 et 1921. Puisque cette méthode suit des générations de population, les groupes d'âges 10-19 ans, 20-29 ans, 30-39 ans et 40-49 ans sont utilisés pour le premier recensement. Pour le deuxième recensement, les groupes d'âge sont les 20-29 ans, 30-39 ans, 40-49 ans et 50-59 ans. Chaque groupe d'âge

du deuxième recensement demeure relié au groupe d'âge de 10 ans inférieur dans le premier recensement. Il faut donc calculer la proportion de célibataires à l'intérieur de chaque groupe d'âge.

Tableau XIV. Première étape pour le calcul de la proportion de célibataires à 50 ans, à l'aide de deux recensements (Canada, 1911-1921)

	1911				1921			
	Groupe d'âge	Célibataire (a)	Population (b)	Proportion de célibataire (a/b)	Groupe d'âge	Célibataire (a)	Population (b)	Proportion de célibataire (a/b)
(1)	10-19	656640	678600	96.8 %	20-29	300525	692620	43.4 %
(2)	20-29	297100	621240	47.8 %	30-39	88765	590470	15.0 %
(3)	30-39	84820	458360	18.5 %	40-49	51125	433695	11.8 %
(4)	40-49	45980	332720	13.8 %	50-59	32975	292290	11.3 %

Source: Recensement du Canada, 1911 et 1921

Ensuite (tableau XV), l'âge exact de la population est trouvé pour chaque groupe d'âge, c'est-à-dire l'âge moyen. Afin de faciliter ceci, il est suggéré que cet âge se trouve au point milieu des limites du groupe d'âge. Ainsi, pour les 10-19 ans en 1911, leur âge exact serait de 15 ans. La proportion qui demeure célibataire entre 1911 et 1921 est calculée pour chaque âge exact. Par exemple pour l'âge exact 15 ans, la proportion qui demeure célibataire entre 15 et 25 ans équivaut à la proportion de célibataires en 1921 des 20-29 ans (0.43) divisés par la proportion de célibataires en 1911 des 10-19 ans (0.97), ce qui équivaut une proportion de 0.45 qui demeurent célibataires entre 15 ans et 35 ans.

À l'aide des proportions qui demeurent célibataires entre deux âges exacts, une table de nuptialité partielle est créée. Dans le cas de l'étude précédente, la table de nuptialité débute à 100 individus, ce choix n'ayant pas d'influence sur le résultat final. Pour chaque âge exact, le nombre d'individus célibataire à cet âge est calculé. Par exemple, pour l'âge des 25 ans, il y a 100 célibataires dans la table à 15 ans et la proportion de personnes qui demeurent célibataires entre 15 et 25 ans est de 0.45, il s'agit donc d'une simple multiplication ; il y a 45 célibataires à 25 ans dans la table de nuptialité. Il s'agit donc de répéter ce principe pour l'ensemble de la table.

Lorsque ceci est établi, il y a un nombre de célibataires à 45 ans et à 55 ans dans la table, mais pas de nombre à 50 ans. Il faut donc émettre l'hypothèse que la nuptialité se distribue de

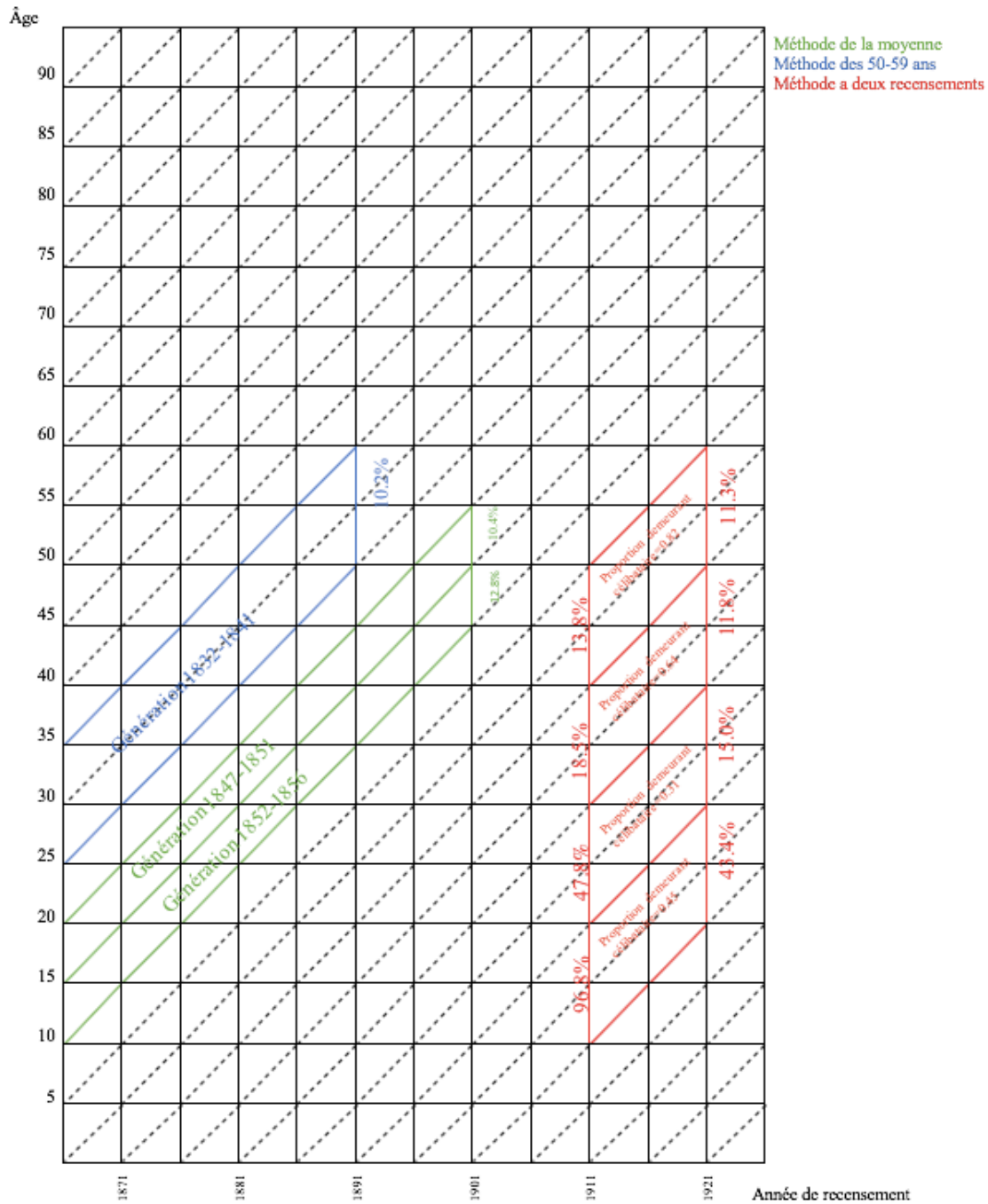
manière uniforme entre 45 et 55 ans et établir la moyenne des célibataires entre 45 et 55 ans. Cette moyenne est ensuite divisée par le nombre de célibataires au début de la table de nuptialité, dans ce cas elle est divisée par 100. Ce calcul permet d'estimer la proportion de célibataires à 50 ans à l'aide des données de deux recensements.

Tableau XV. Deuxième étape pour le calcul de la proportion de célibataires à 50 ans, à l'aide de deux recensements (Canada, 1911-1921)

	Groupe d'âge en 1911	Âge x	Proportion de célibataires en 1911 (a)	Proportion de célibataires en 1921 (b)	Proportion demeurant célibataire entre l'âge x et x+10 (b/a)		Nombre de célibataires à l'âge x (C _x)
(1)	10-19	15	97 %	43 %	0.45		100
(2)	20-29	25	48 %	15 %	0.31	100*0.45=	45
(3)	30-39	35	19 %	12 %	0.64	45*0.31=	14
(4)	40-49	45	14 %	11 %	0.82	14*0.64=	9
(5)	50-59	55				9*0.82=	7
						$(C_{55}+C_{45})/2=$	8
						$C_{50}/C_{15}=$	0.08

Source: Recensement du Canada, 1911 et 1921

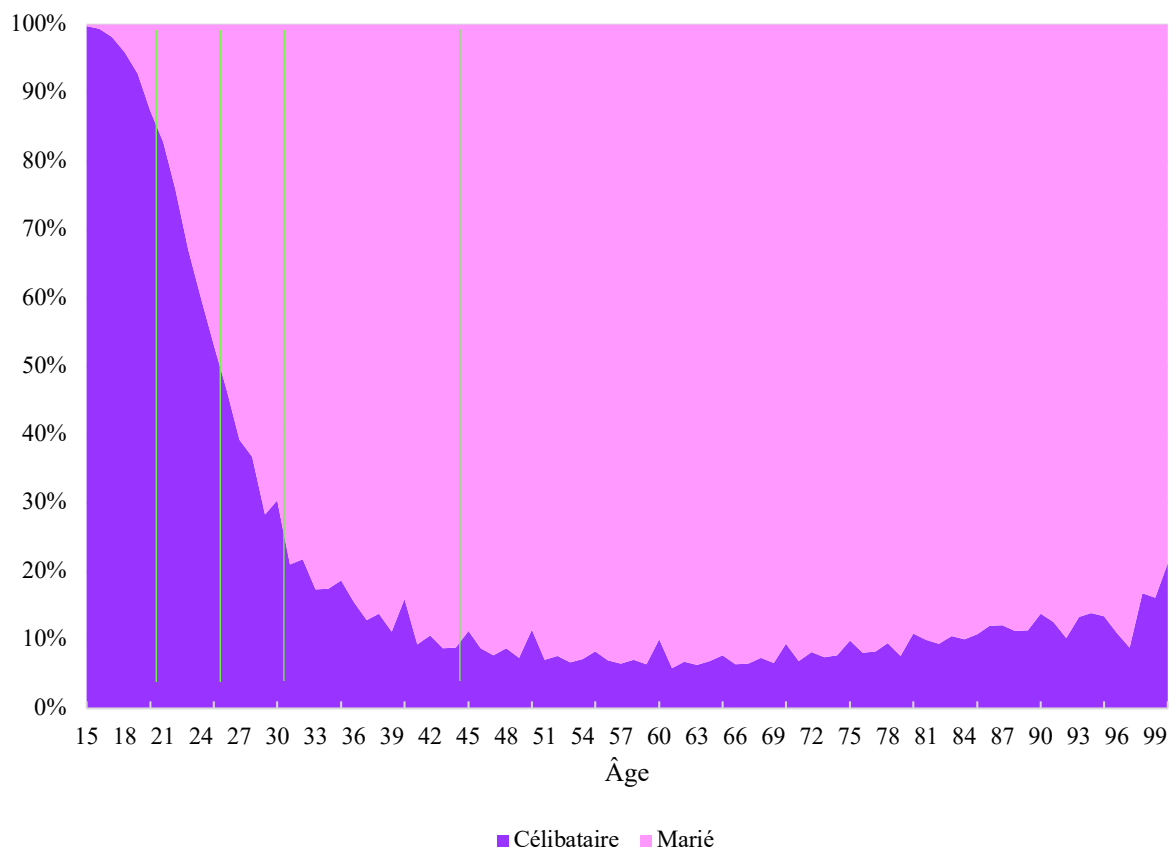
Figure 11. Diagramme de Lexis, pour la comparaison des méthodes de calcul des proportions de célibaire (Canada, 1871 à 1921)



Source: Recensement du Canada, 1871 à 1921

Annexe 5. Sélection des groupes d'âges

Figure 12. Pourcentages de personnes célibataires de 15 à 99 ans, selon l'âge (Canada, 1881)



Source : Recensement du Canada, 1881

Annexe 6. Variables et données

Tableau XVI. Transformation des catégories ethniques pour le recensement de 1891 (Nombre identifié, Nombre ajouté, Pourcentage du total)

	Variable utilisée			
	Origine	Lieu de naissance	de Lieu de naissance-Père	de Lieu de naissance-Mère
Française	+96841 +100 %	96841	96841	96841
Anglaise		+42923 +122 %	30817 -12106 -34 %	35322 +4505 +12 %
Irlandaise		+18842 +29 %	59747 +40905 +63 %	64794 +5047 +8 %
Allemande		+3563 +31 %	10658 +7095 +62 %	11396 +738 +7 %
Autre		+6409 +9 %	74574 +68165 +91 %	74847 +273 +0 %
Écossaise			+12106 +75 %	+16102 +3996 +25 %
Manquante	+336429 +251 %	264197 -72232 -54 %	148527 -115670 -86 %	133968 -14559 -11 %

Source: Recensement du Canada, 1891

Annexe 7. Âge moyen au premier mariage (1852 à 1921)

Tableau XVII. Âge moyen au premier mariage selon l'année, les six origines ethnoreligieuses sélectionnées et le sexe. (Canada, 1852 à 1921)³⁵

	1852		1871		1881		1891		1901		1911		1921	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
A-A	26.85	22.94	26.45	24.28	27.62	24.96	28.38	25.92	28.84	25.84	28.92	24.33	26.77	23.54
E-P	29.18	24.92	31.45	26.27	30.20	27.31	30.85	28.59	31.63	28.11	30.53	26.00	28.20	24.85
F-C	26.03	23.81	25.83	24.26	26.45	24.40	26.56	23.90	27.14	24.69	27.05	24.09	26.82	24.25
I-C	28.24	24.47	30.39	27.27	30.58	27.81	31.53	28.48	31.57	27.85	31.50	27.61	29.51	27.12
All	25.12	20.43	26.91	26.95	26.82	24.13	26.67	25.06	28.46	24.97	27.94	23.91	27.57	24.08
Canada	27.10	23.66	27.36	24.83	27.92	25.21	28.41	25.46	28.78	25.55	28.80	24.39	27.19	23.62

Sources : Recensement du Canada, 1852 à 1921

Tableau XVIII. Taille de l'échantillon inclut dans le calcul de l'âge moyen au premier mariage selon l'année, les six origines ethnoreligieuses sélectionnées et le sexe. (Canada, 1852 à 1921)

	1852		1871		1881		1891		1901		1911		1921	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
A-A	3 953	2 750	1 856	1 757	1 612 221	1 473 373	1 897 979	1 535 354	1 224 248	1 139 398	2 125 250	1 636 363	2 156 568	1 996 961
E-P	3 324	2 518	1 290	1 295	1 211 126	1 114 888	1 070 704	9 689	7 514	6 669	10 423	8 060	9 293	8 099
F-C	22 043	22 155	2 659	2 812	307 138	313 701	23 601	25 982	20 125	19 496	25 698	24 535	25 270	25 360
I-C	4 580	4 250	1 285	1 549	94 429	100 802	7 812	8 900	4 796	4 803	5 541	5 131	4 184	4 221
All	644	496	531	531	65 254	63 247	3 511	3 301	4 303	4 042	5 813	4 942	3 414	2 998
Canada	62 584	58 260	11 371	11 973	1 118 340	1 111 508	1 23 465	117 773	74 408	70 431	116 445	94 448	106 146	97 345

Sources : Recensement du Canada, 1852 à 1921

³⁵ Les données pour le Québec et le reste du Canada sont disponibles sur demande à l'auteure.

Annexe 8. Proportion de célibataires à 50 ans (1852 à 1921)

Tableau XIX. Proportion de célibataires de plus de 50 ans selon les six origines ethnoreligieuses sélectionnées et le sexe. (Canada, 1852 à 1921)³⁶

	1852		1871		1881		1891		1901		1911		1921	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
A-A	9	2	6	4	8	8	8	7	13	11	14	11	13	10
E-P	13	6	6	15	12	14	13	16	17	17	18	18	19	16
F-C	7	10	7	10	6	12	6	12	6	9	9	13	10	11
I-C	8	3	8	8	13	11	15	15	24	22	25	21	24	19
All	9	3	4	1	6	6	9	6	8	7	11	7	12	7
Canada	8	7	8	9	9	10	10	11	13	12	15	13	14	11

Sources : Recensement du Canada, 1852 à 1921

Tableau XX. Taille de l'échantillon dans le calcul de la proportion de célibataires à 50 ans selon les six origines ethnoreligieuses sélectionnées et le sexe. (Canada, 1852 à 1921)

	1852		1871		1881		1891		1901		1911		1921	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
A-A	659	455	267	208	24 000	19 213	2 846	2 131	1 953	1 702	2 977	2 512	3 885	3 239
E-P	611	442	189	165	18 289	16 486	1 784	1 608	1 261	1 029	1 678	1 302	1 792	1 395
F-C	2 909	2 819	376	369	41 481	41 203	3 219	3 614	3 012	2 825	3 830	3 561	3 902	3 571
I-C	759	556	194	206	13 502	14 459	1 358	1 571	730	745	979	888	792	774
All	98	61	99	76	9 808	8 779	491	433	656	593	1 014	757	586	478
Canada	8 382	7 093	1 698	1 546	159 459	150 872	17 225	16 430	11 599	10 556	17 203	14 491	18 295	15 260

Sources : Recensement du Canada, 1852 à 1921

³⁶ Les données pour le Québec et le reste du Canada sont disponibles sur demande à l'auteure.

Annexe 9. Tableaux d'effectifs et des pourcentages

Tableau XXI. Effectifs et pourcentages de personnes mariées selon les variables (Canada, 1881)

Variables	Modèle 2		Modèle 3	
	Hommes		Femmes	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Origine*Religion				
Français catholique	360 747	59	360 189	61
Anglais anglican	186 599	58	167 907	61
Écossais presbytérien	144 868	50	135 961	54
Irlandais catholique	111 560	48	116 671	54
Allemande	75 511	59	72 591	65
Autre	405 013	55	405 660	61
Groupe d'âge				
15-19	231 911	0	233 373	5
20-24	205 380	14	212 521	34
25-29	158 083	51	159 288	65
30-44	335 450	82	329 989	84
45+	353 474	92	323 808	91
Statut migratoire				
Natif-Province	940 677	49	959 543	54
Migrant-international	285 820	77	247 167	80
Migrant-interprovincial	57 801	60	52 269	69
Est-ce-que l'origine ou la religion sont dominants ?				
Origine et religion non-dominant	282 146	54	265 455	59
Origine et Religion dominants	607 819	57	603 957	60
Origine dominante	157 778	53	157 510	59
Religion dominante	236 555	56	232 057	61
Statut urbain-rural				
Rural	1 034 766	55	977 644	61
Urbain	249 532	58	281 335	58
Régions du Canada				
Qc	394 963	59	400 321	61
Ontario	586 591	55	569 442	60
Maritimes	264 699	53	264 294	58
Prairies	25 163	49	17 127	70
Colombie-Britannique	12 882	45	7 795	69
Classe Social				
Fermier	537 770	63		
Col Blanc	130 643	60		
Artisan	253 105	63		
Ouvrier	161 322	53		
Autre	201 458	24		

Source: Recensement du Canada, 1881

Tableau XXII.Effectifs et pourcentages de personnes mariées selon les variables (Canada, 1881)

Variables	Modèle 4		Modèle 5		Modèle 6		Modèle 7	
	RDC				Qc			
	Homme		Femme		Homme		Femme	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Origine*Religion								
Français catholique	56 773	57	53 441	62	303 974	60	306 748	61
Anglais anglican	169 725	57	151 526	61	16 874	59	16 381	62
Écossais presbytérien	133 706	50	124 721	54	11 162	51	11 240	51
Irlandais catholique	88 857	47	90 854	54	22 703	50	25 817	55
Allemande	73 093	59	70 501	65	2 418	62	2 090	63
Autre	367 181	54	367 615	61	37 832	57	38 045	61
Groupe d'âge								
15-19	160 708	0	160 672	4	71 203	1	72 701	6
20-24	142 021	12	145 718	33	63 359	19	66 803	37
25-29	109 521	47	108 097	64	48 562	58	51 191	66
30-44	232 003	80	224 319	84	103 447	86	105 670	82
45+	245 082	92	219 852	91	108 392	94	103 956	89
Statut migratoire								
Natif-Province	586 187	44	599 709	52	354 490	57	359 834	59
Migrant-international	253 367	77	216 190	81	32 453	76	30 977	77
Migrant-interprovincial	49 781	60	42 759	71	8 020	59	9 510	62
Est-ce-que l'origine ou la religion sont dominants								
Origine et religion non-dominant	241 865	54	225 200	59	40 281	57	40 255	59
Origine et Religion dominants	296 616	54	288 720	59	311 203	59	315 237	61
Origine dominante	146 144	53	146 130	59	11 634	57	11 380	63
Religion dominante	204 710	56	198 608	62	31 845	56	33 449	57
Statut urbain-rural								
Rural	723 796	53	674 849	60	310 970	58	302 795	61
Urbain	165 539	57	183 809	58	83 993	61	97 526	58
Classe Social								
Fermier	369 176	63			168 594	65		
Col Blanc	87 135	61			43 508	58		
Artisan	183 903	62			69 202	66		
Ouvrier	107 642	50			53 680	59		
Autre	141 479	21			59 979	32		

Source: Recensement du Canada, 1881

Tableau XXIII. Effectifs et pourcentages de personnes mariées selon les variables, pour les Français catholiques (Canada, 1881)

Variables	Modèle 8		Modèle 9		Modèle 10		Modèle 11	
	RDC				Qc			
	Homme		Femme		Homme		Femme	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Groupe d'âge								
15-19	10 838	0	10 799	7	55 583	1	56 587	7
20-24	9 276	18	9 118	42	49 384	22	51 308	40
25-29	7 287	60	7 107	72	37 739	63	39 485	68
30-44	15 126	87	14 305	86	79 268	88	80 707	83
45+	14 246	93	12 112	92	82 000	94	78 661	89
Statut migratoire								
Natif-Province	38 153	52	38 211	57	297 671	60	300 588	61
Migrant-International	2 043	59	1 587	70	2 531	60	2 166	62
Migrant-Interprovincial	16 577	70	13 643	75	3 772	63	3 994	66
Est-ce-que l'origine ou la religion sont dominants								
Origine et religion non-dominant	10 005	57	8 523	63	3 582	62	3 194	69
Origine et Religion dominants	38 394	58	37 209	62	291 903	60	295 170	61
Origine dominante	221	54	168	73	578	63	524	70
Religion dominante	8 153	57	7 541	60	7 911	61	7 860	63
Statut urbain-rural								
Rural	50 318	57	46 640	62	248 244	59	242 965	62
Urbain	6 455	62	6 801	62	55 730	62	63 783	60
Classe Social								
Fermier	24 906	66			132 890	66		
Col Blanc	2 657	60			28 257	57		
Artisan	11 158	63			52 225	67		
Ouvrier	10 480	55			43 823	61		
Autre	7 572	23			46 779	33		

Source: Recensement du Canada, 1881

Annexe 10. Mariage mixte-Recensement de 1881

Dans cette annexe je présente le pourcentage de femmes, qui en 1881, étaient dans un mariage mixte, non mixte, un mariage dont la religion paraît mixte et un mariage dont l'origine paraît mixte. D'une part, afin de faire ce tableau, j'ai utilisé des catégories ethniques qui avaient été regroupés tel que pour les régressions logistiques, tandis que les catégories religieuses sont regroupées différemment. C'est-à-dire, les baptistes, méthodistes et presbytériens sont regroupés ensemble et les juifs se retrouvent dans la catégorie des autres. Puisque le tableau suivant ne présentera pas la catégorie « autres » et présente une catégorie pour l'ensemble des provinces, ce type de regroupement ne devrait pas être problématique. D'autre part, ce tableau se base sur les femmes comme catégorie de base et prennent seulement en compte les femmes qui vivaient dans le même ménage que leur époux et pour lesquelles un seul époux avait été identifié dans la base de données.

Tableau XXIV. Pourcentage de femmes dans un mariage mixte, selon le groupe ethnoreligieux des femmes et le type de mariage (Canada, 1881)³⁷

	Type de mariage				n=
	Mixte	Non-Mixte	Mixte-Origine	Mixte-Religion	
A-A	6.8	71.9	16.8	4.5	38 638
E-P	4.2	70.0	25.0	0.9	76 253
F-C	0.6	97.1	2.2	0.1	188 523
I-C	5.7	80.3	11.7	2.3	48 387
All	4.0	63.4	29.4	3.2	40 615
Canada	3.1	74.4	20.1	2.4	638 988

Source: Recensement du Canada, 1881

³⁷ Les données pour le Québec et le reste du Canada sont disponibles sur demande à l'auteure.